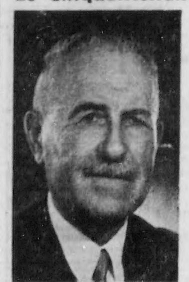
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

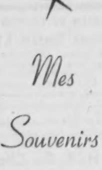
Vol. 49—1 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er JUIN 1962 PRIX: 10c

En Saskatchewan

Le Cinquantenaire de l'ACFC



M. RAYMOND DENIS



(suite)

Le deuxième congrès de l'A.C.F.C. fut tenu à Regina en 1913. Une brillante délégation de Québec s'y était rendue surtout pour rendre hommage à Mgr Mathieu. Il y eut de nombreux discours, mais le travail principal consista à choisir le nom de la nouvelle association et à approuver la constitution.

Le baptême de l'A.C.F.C.

Le comité qui avait été élu à Duck Lake proposa le nom d'Association Catholique Franco-Canadienne, mais de très nombreux délégués auraient préféré le titre de Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste.

(à suivre)

Le Crédit social soutient qu'il peut briser l'emprise des vieux partis au Québec

QUEBEC (L'Action Catholique) — Le vigoureux effort que fait le Crédit social pour briser l'emprise des vieux partis sur la traditionnaliste province de Québec se traduit par le thème suivant: "Les vieux partis ne se sont pas montrés à la hauteur. Vous n'avez rien à perdre en nous donnant une chance".

Le parti a désigné des candidats dans chacune des 75 circonscriptions du Québec en vue des élections fédérales du 18 juin. M. Réal Caouette, chef adjoint national du parti et seul créditiste à avoir déjà été élu dans la province, affirme que son parti remportera 50 des 75 sièges. Lors des dernières élections, les conservateurs ont pris 50 sièges et les libéraux 25.

M. Caouette, qui est sorti victorieux d'une élection partielle dans Pontiac-Témiscamingue en 1946, devenant ainsi le premier membre du Crédit social à gagner la faveur de l'électorat, se présente dans la circonscription de Villeneuve, dans le nord-est du Québec.

Campagne-télévision

C'est à cet énergique vendeur d'auto de Rouyn qu'on attribue le renouveau du parti dans la province. Chaque dimanche, depuis deux ans, il prononce des causeries de 15 minutes à la télévision et son message est passé sur un réseau de 13 stations dans l'est et le nord du Québec.

Ses sorties hebdomadaires contre les impôts fédéraux, la politique monétaire, les programmes agricoles et les attitudes constitutionnelles ont atteint des électeurs dans 13 circonscriptions dans la seule région de la ville de Québec.

Le Crédit social a consacré plus de $80,000 à ces émissions télévisées dans l'espoir de jeter une base solide dans l'esprit des gens avant de se lancer dans la campagne électorale.

Le parti se sert de différents moyens pour recueillir des fonds. Une association créditiste prétend compter 14,000 membres payant une cotisation initiale de $3.00 et des cotisations mensuelles de $1.00. On passe également le chapeau aux réunions. C'est ainsi qu'on a dernièrement recueilli $297 à Loretteville, près de Québec.

L'image

Les journalistes qui suivent la campagne ont été en mesure de remarquer que dans presque toutes les régions où la télévision a transmis l'image de M. Caouette, le parti fait salle comble.

Mais dans la région de Montréal, où il en aurait coûté trop cher pour acheter du temps à la télévision toutes les semaines le Crédit social n'attire que peu l'attention.

Les dirigeants font également de la sollicitation de porte en porte.

Le Dr Guy Marcoux, médecin à Québec et candidat dans Québec-Montmorency, affirme que dans Bonaventure, 60 pour cent des voteurs ont signé des cartes déclarant qu'ils appuieront le Crédit social. A Québec, au moins 10,000 ont signé, a-t-il ajouté.

Côté religion

Pour apaiser les scrupules moraux éventuels, les créditistes distribuent à chaque réunion une brochure intitulée "Catholicisme et Crédit social", qui a été rédigée par neuf théologiens catholiques en 1939 à Québec.

Débuts

Le leader national Robert Thompson a officiellement ouvert la campagne du parti à Québec le 6 mai. Il a présenté le Crédit social comme une solution de rechange au socialisme et comme pouvant en même temps conserver à l'entreprise privée son caractère concurrentiel et équilibrer l'économie.

Dans Dorchester, le conservateur Noël Drouin, député sortant qui se présente de nouveau, s'en est pris à M. Caouette personnellement en le comparant à Fidel Castro et a affirmé que le cardinal Villeneuve avait mis les fidèles en garde contre le Crédit social.

"Si j'étais Castro, de répondre M. Caouette, les individus du genre Drouin auraient été tués depuis longtemps."



Toujours souriants, comme de véritables Esquimaux, ces deux frères sont spécialement joyeux à l'occasion des premiers voeux de religion du frère cadet, le Frère Nicolas, qui devient ainsi le deuxième Oblat esquimau. L'aîné, le Frère Antoine, fut le premier Esquimau à se faire religieux il y a deux ans. Il indique de son doigt son lieu natal, loin au nord, sur les bords de la mer Arctique. C'est dans cette région qu'il a travaillé avec les missionnaires depuis son oblation. Le Frère Nicolas fera une année d'étude avant de rejoindre son frère dans le nord.

Le Canada unilingue à Seattle

Un ami nous apprend qu'à l'exposition de Seattle, aux Etats-Unis, le pavillon du Canada ne comporte pas d'affiches françaises et que le personnel canadien de ce pavillon est unilingue. Est-ce possible au moment où durant la campagne électorale actuelle nos chefs politiques, y compris ceux qui faisaient partie du dernier gouvernement, s'égosillent à clamer qu'il faut accentuer le caractère bi-linguistique du Canada? C'est sans doute surtout au pays, qu'il faut afficher publiquement le bilinguisme du Canada, mais aussi à l'extérieur. On ne semble pas le comprendre en tout cas au ministère des Affaires extérieures. C'est regrettable. Pourrait-on demander à tous ceux qui sont responsables de la représentation du Canada à l'extérieur, de veiller à l'avenir à afficher le caractère français du Canada aussi bien que son caractère anglais? On ne nous fera pas croire que quelques mots de français au pavillon canadien de Seattle n'auraient pas été compris de plusieurs visiteurs. Sans compter qu'aux Etats-Unis, nous comptons de nombreux compatriotes. (M. H., Le Droit)

Mémoire des coopérateurs aux quatre partis politiques

OTTAWA — Les quatre principaux partis politiques ont reçu un mémoire de l'Union des coopératives du Canada, définissant ce qu'elles appellent les principaux besoins législatifs du mouvement coopératif canadien.

Incorporation fédérale

Le communiqué a été rendu public. Il demande l'incorporation fédérale des coopératives, la revision d'une section de la loi de l'impôt qui impose un plafond aux remboursements par lesquels les coopératives et autres entreprises peuvent réduire leurs surplus, une étude des méthodes grâce auxquelles les fonds du gouvernement pourront être accessibles aux coopératives et une aide accrue du gouvernement aux pays sous-développés, et aux Esquimaux, aux Métis et aux Indiens du Canada.

Le mémoire a été adressé aux partis conservateur, libéral, néo-démocrate et crédit social à la suite de la décision prise au congrès de Winnipeg, du 3 au 6 avril.

La déclaration ajoute que toute compagnie canadienne peut réduire ses profits ou ses surplus en allouant des remboursements à ses clients. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises privées qui ont choisi ce système, mais pour les coopératives c'est le principe même de leur méthode.

M. D. Giordani, consul de France, en visite à Régina et Gravelbourg

M. Damien Giordani, consul de France, a visité récemment le sud de la Saskatchewan. Il eut comme compagnon de voyage, durant la première partie de son voyage, le Dr Schumacher, consul d'Allemagne dans les Prairies.

Le premier arrêt se fit à Lebret, au scolasticat des Oblats, où M. Giordani put causer avec le R. P. Hilaire Gagné, supérieur, les autres membres du personnel enseignant et les frères scolastiques et coadjuteurs. Il y rencontra particulièrement le R. F. Christophe Legall, d'origine bretonne, qui fêtait le mois dernier son 60e anniversaire de profession religieuse.

A Regina, M. le Consul fut reçu par le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste. Dans la soirée il commenta devant un groupe de paroissiens quelques films en couleurs mettant en lumière les réalisations grandioses de la France moderne. Puis le lendemain, M. Fresco, délégué comercial français à Regina, l'accompagna auprès du premier ministre de la Saskatchewan, M. W. S. Lloyd, du ministre de l'Industrie et de l'Information, de journalistes du "Leader Post", etc.

Le consul se mit ensuite en route vers Gravelbourg, où, durant un court séjour, il prit un repas à l'évêché en compagnie de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, se fit expliquer par M. l'abbé D. Dugas, curé, le système de la bibliothèque paroissiale et de la vente de livres français (pour plus de $600 par mois), causa longuement avec les Pères Oblats du collège Mathieu, fut reçu de façon charmante par les petits du jardin Notre-Dame et leur présenta quelques films de France, promettant d'ailleurs de leur en envoyer chaque mois, se rendit au poste CFRG, où M. Dumont Lepage lui fit enregistrer une causerie destinée à la population française de la région.

M. Giordani est revenu enchanté de son trop court voyage. Il ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la population du sud de la Saskatchewan qui sait conserver si fidèlement sa langue et ses coutumes françaises. Car, dit-il, elle possède tous les moyens à sa disposition et sait en tirer le meilleur parti. Il promet de retourner bientôt, et pour plus longtemps.

(En fin de semaine, M. Giordani est officiellement reçu par la Chambre de Commerce de Flin Flon, Man., qui a organisé une grande "soirée française".)

ROME — Le Pape Jean XXIII a reçu, en audience spéciale, un groupe de banquiers américains et européens. Il a déclaré notamment qu'"une meilleure distribution des ressources financières accroîtrait la prospérité et la stabilité, et consoliderait la paix et l'harmonie entre les hommes".

Concile du Vatican II

Sous cette rubrique nous publierons dorénavant des textes, des nouvelles, des commentaires au sujet du Concile Vatican II qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre.

Dans la lettre sur le Concile par l'épiscopat canadien, que nous avons publiée en tranches, la troisième partie est consacrée justement aux "devoirs du peuple chrétien face au Concile". Et, en premier lieu, les chefs spirituels de l'Eglise au Canada signalent que "pour mieux prendre part au Concile, les fidèles doivent s'appliquer à le connaître davantage en 's'informant' sur ce qui s'est fait pour sa préparation et ce qui se fera lors de sa célébration".

Assemblées uniques

Certes ce n'est pas le premier "concile" de l'Eglise catholique, mais dans l'étude du catéchisme et dans la prédication dominicale ce sujet ne figure pas habituellement au programme sous le titre de "gouvernement de l'Eglise". Il suffit normalement de connaître la structure de l'autorité, paroisse, diocèse, Rome, en laissant au clergé le soin de distinguer les éléments divers du réseau qui unit curés, évêques et Pape dans le ministère.

Il en va un peu de même pour l'histoire des conciles. Les experts de droit ecclésiastique et du dogme s'y délectent, et le journaliste, avide de l'inédit y trouve des incidents bizarres, mais le lien entre cette vingtaine de "réunions plénières" de l'épiscopat n'est pas trop évident à l'amateur. Il se trouve en face d'une "assemblée" qui semble faire ses propres règles et écarter des comparaisons avec d'autres groupements publics, parlements, congrès, carrefours, académies.

Une aventure

Evidemment, les saintes écritures et la tradition jouent un rôle de base dans la convocation et la composition d'un concile et les participants se soumettront à des règlements sages et sévères. Mais les papes et les évêques, autant que les "simples" fidèles doivent se rappeler sans cesse qu'un concile est en premier lieu une unique aventure surnaturelle. Il naît d'abord d'une inspiration de l'Esprit-Saint, comme disait si bien Jean XXIII, "une fleur du printemps". Il faut y apporter une préparation qui exploite tous les moyens humains et spirituels.

Force explosive

Mais surtout il faut y apporter une docilité profonde, car c'est le Chef Invisible de l'Eglise qui dit, comme autrefois aux apôtres apprentis, "Duc in altum" (Allez au large). L'Esprit-Saint agit toujours dans l'Eglise, mais à l'occasion d'un concile c'est une effusion et même une force extraordinaire qui se déclenchent, comme cela est arrivé à la Pentecôte au Cénacle.

En autant que l'Eglise poursuit sur terre l'oeuvre du Christ, l'oeuvre par excellence de l'histoire, et que les conciles marquent les en-têtes de chapitres dans la vie de l'Eglise, les catholiques en cette année 1962 sont appelés à prendre part au plus grand événement du siècle. C'est un privilège unique et une responsabilité énorme.

La basilique St-Pierre sera aménagée en prévision du Concile

ROME — Les travaux d'aménagement de la basilique vaticane, en prévision du Concile, ont commencé. Des équipes d'ouvriers ont apporté des tubes de fer qui serviront à bâtir, dans la nef centrale, les tribunes destinées à accueillir les Pères du Concile.

Le trône du Pape, qui sera dressé devant l'autel de la Confession, aura 25 pieds de haut et dominera l'immense nef transformée en salle conciliaire. Des tribunes ont été prévues pour les théologiens et les "observateurs-délégués" des autres confessions chrétiennes.

En retrait du trône papal seront fort probablement dressées d'autres tribunes pour les personnalités qui voudraient assister aux séances publiques et pour les journalistes. Un bar sera installé dans un local attenant à la basilique.

SEMINARII SANCTI BONIFATII

1958-1962

CARITAS IN VERITATE

17 Finissants au Grand Séminaire

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux conférera la tonsure, les ordres mineurs et majeurs aux grands séminaristes de St-Boniface lors de l'ordination générale dans la basilique-cathédrale le 16 juin prochain, mais la plupart des futurs prêtres de 1962 seront ordonnés dans leur paroisse respective.

Les finissants ont choisi comme devise "Caritas in Veritate" (Charité dans la Vérité). Depuis qu'il a annoncé le futur Concile oecuménique, le Saint-Père a dit à maintes reprises que ce Concile devra être un admirable spectacle de vérité, d'unité et de charité.

Parlant dans le même sens, Son Em. le cardinal A. Bea, dans une conférence intitulée: "Problèmes et voies de l'unité des Chrétiens", a développé cette idée "que notre charité reste dans tous les cas authentique; absolument fidèle à la vérité entière du Christ et de l'Eglise son Epouse". L'on voit ci-dessus les photos de ces dix-sept finissants de l'année:

M. l'abbé Roger Bazin (diocèse de St-Boniface), fils de M. et Mme Louis Bazin, de St-Claude, Man., études primaires et secondaires à St-Claude, philosophie aux Collèges de Gravelbourg et de St-Boniface et au Grand Séminaire; ordonné le 17 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Georges Beaudry (St-Boniface), fils de M. et Mme Joseph Beaudry, de la paroisse du Précieux-Sang, St-Boniface, études primaires à l'Institut Collégial Provencher et classiques au Collège de St-Boniface; ordonné le 31 mai dernier dans sa paroisse.

M. l'abbé Kenneth J. Bernard (Winnipeg), de la paroisse cathédrale Ste Marie, études secondaires au Collège St-Paul, philosophie et un an de théologie au Grand Séminaire de London, Ont.; ordonné le 16 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Gilles Doucette (Prince-Albert), fils de M. et Mme Willie Doucette, de Duck Lake, Sask., études primaires et secondaires à l'école Stobart et philosophie au Petit Séminaire de Prince-Albert; ordonné le 31 mai dans sa paroisse.

M. l'abbé Laurent-G. Gendron (Voluntas Dei), fils de M. et Mme Rosaire Gendron, de St-Louis d'East Angus, Qué., études classiques et philosophiques au Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke et au Petit Séminaire de Prince-Albert; ordonné le 1er juillet au Cap-de-la-Madeleine, Qué.

M. l'abbé Rosario Grondin (St-Paul), fils de M. et Mme Majorique Grondin, de St-Ephrem, Beauce, Qué., études classiques au Séminaire St-Victor de Beauce; ordonné le 23 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Alfred Houde (St-Paul), fils de M. et Mme François-X. Houde, de Val-Alain, Lotbinière, Qué., études classiques au Collège de Lévis; ordonné le 16 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Gérard-M. Lévesque (St-Boniface), fils de M. et Mme J.-D. Lévesque, de St-Joachim-de-Tourell, Gaspésie, Qué., études primaires et secondaires à l'école paroissiale, cours classique et philosophie au Petit Séminaire de Gaspé; ordonné le 30 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Jacques Loranger (Prince-Albert), fils de M. et Mme Hervé Loranger, de Trois-Rivières, Qué., études à l'Académie de la Salle et au Petit Séminaire de Trois-Rivières et dernière philosophie au Grand Séminaire de St-Boniface; ordonné le 30 juin à la cathédrale de Trois-Rivières.

Le R. P. Columba Maria (James) McManus, O.S.M., fils de M. et Mme J. C. McManus, de St-Vital, Man., études à l'école St-Edouard, au Collège St-Paul et au Daniel McIntyre Collegiate, à Winnipeg, au Séminaire Universitaire d'Ottawa, prieuré Notre-Dame de Riverside, à Californie; ordonné le 17 juin en l'église du St-Rosaire, à Winnipeg.

M. l'abbé Murton Miller (Gravelbourg), fils de M. et Mme T. Miller, de Hodgeville, Sask., études à North Battleford, philosophie au Petit Séminaire de Prince-Albert; ordonné le 1er juillet dans sa paroisse.

M. l'abbé Irénée Pelletier (Voluntas Dei), fils de M. et Mme Léon Pelletier, de St-Damase, comté de l'Islet, Qué., études secondaires à Québec et au Séminaire St-Sulpice de Montréal, trois années de théologie à Québec pour terminer à St-Boniface.

M. l'abbé André Poilièvre (Saskatoon), fils de M. et Mme Joseph Poilièvre, de Prud'homme, Sask., études primaires et secondaires dans sa paroisse et philosophie au Collège de Gravelbourg; ordonné le 21 juin dans sa paroisse.

M. l'abbé Henri Prescott (St-Boniface), fils de M. et Mme A. Prescott, de St-Boniface, études à l'Institut Collégial Provencher, aux Collèges de St-Boniface et de Prince-Albert; ordonné le 16 juin à la cathédrale de St-Boniface.

M. l'abbé Luc Ricard (Prince-Albert), fils de M. et Mme Joseph Ricard, de St-Alexis, comté de Montcalm, Qué., études classiques à Joliette; ordonné le 24 juin à St-Alexis.

M. l'abbé Maurice Roy (Voluntas Dei), fils de M. et Mme E. Roy, de St-Alphonse de Thetford Mines, Qué., études chez les Pères Maristes, de Sillery, et les Pères Oblats, de Québec, et à l'Université d'Ottawa, philosophie au Petit Séminaire de Prince-Albert, Sask.; ordonné le 1er juillet au Cap-de-la-Madeleine.

M. l'abbé Adolfo Rojas (Barquisimeto), fils de M. et Mme Clemente Rojas, de Barquisimeto, Venezuela, études classiques au Petit Séminaire de la "Divina Pastora" de Barquisimeto pour terminer ses deux dernières années de théologie au Grand Séminaire de St-Boniface; ordonné le 16 juillet en la cathédrale de Barquisimeto.

Le cardinal ne fait pas la pluie et le beau temps

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger, qui prenait la parole à la clôture des fêtes du centième anniversaire de la paroisse St-Joseph de Montréal, a lancé un appel aux laïcs afin qu'ils multiplient leurs relations dans les cadres de la paroisse et qu'ils y assument les responsabilités qui leur incombent.

"Autrefois, de dire le prélat, les laïcs laissaient un peu trop de responsabilités aux membres du clergé. Aussitôt qu'il se présentait un problème, on courait consulter le prêtre.

"Nous ne les avons pas accaparées ces responsabilités, elles nous ont été confiées. C'est un monde en évolution que le Christ vous demande de sauver. Il importe de réorganiser la paroisse, face à la désintégration qui la menace, plus particulièrement dans certains quartiers, situés à proximité des grands développements urbains.

Quand il pleut

Soulignant que tout est désaxé dans le monde actuel, le cardinal a dit que l'homme, face à ce monde, engendre un complexe de culpabilité qu'il a une certaine difficulté à supporter lui-même. Il se cherche alors un coupable, un bouc émissaire, qui sera souvent, dans notre milieu en particulier, l'Eglise, le curé ou le cardinal.

"Si nous manifestons du retard en éducation, dit-il, c'est la faute de l'Eglise du Québec; si nous ne contrôlons pas nos richesses naturelles, c'est la faute du clergé. S'il pleut le dimanche, c'est la faute du cardinal qui n'a pas assez prié."

Autrefois, poursuivit-il, la paroisse était un centre d'unité. Mais aujourd'hui, elle a perdu cette force de ralliement des laïcs.

Le cardinal a alors invité les laïcs à réfléchir et à se regrouper pour faire revivre la paroisse.

"Les 4 partis esquivent le problème essentiel"

OTTAWA — Les chefs des quatre partis politiques fédéraux ont été accusés par le recteur de l'Université d'Ottawa de "contourner, d'esquiver" le problème essentiel de l'enseignement universitaire dans la présente campagne électorale.

Le R. P. Henri-F. Légaré, O.M.I., qui parlait également à titre de président de la Fondation canadienne des universités, et de président de la Conférence nationale des universités et collèges du Canada, a dit qu'il est "incroyable" qu'aucun parti politique fédéral n'ait soumis à l'examen minutieux de l'opinion publique sa véritable position à l'égard de l'enseignement universitaire justement à une époque où, mise à part sa survivance, une société est profondément marquée, caractérisée par l'importance qu'elle attache à son enseignement supérieur.

Trois doctorats

Le nombre sans précédent de 553 diplômés a été proclamé à Ottawa tandis que trois doctorats d'honneur ont été conférés respectivement au premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage; à l'Imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, et au président de la Compagnie Imperial Oil, M. William O. Twaits, de Toronto.

Question de confiance

Le Père Légaré a rappelé que "Les universités et collèges du Canada avaient déjà clairement exposé leurs besoins. Par deux fois, nous nous sommes adressés au gouvernement fédéral et nous avons fait tout en notre pouvoir pour renseigner l'opinion publique sur la situation telle qu'elle nous apparaissait et les remèdes à y apporter".

"Si toutefois, le peuple canadien, dit-il, comme bloc, durant une période de prise de conscience, à la suite de laquelle il choisira le gouvernement qui le dirigera durant les quatre ou cinq prochaines années, ne connaît pas les points de vue des partis sur cette question fondamentale, il risque de prendre une décision lourde de conséquences qui influencera fortement l'avenir du pays, sans avoir été suffisamment renseigné sur un principe de base.

En Saskatchewan: Jubilé d'or de l'A.C.F.C.

50 ans de vie française en Saskatchewan,
50 ans d'alerte, de lutte, de succès et de déboires!

Un demi-siècle de prières, de démarches, de travail, de ténacité! rappelés, célébrés **à Duck Lake, le 8 juillet, et à Prince-Albert, les 9, 10 et 11.**

Réservez ces dates! Préparez-vous y! Bienvenue à tous!

FESTIVAL PROVINCIAL DE LA BONNE CHANSON

MERCREDI 6 JUIN, AU PLAYHOUSE, À 8 H. 45 P.M., HEURE D'ÉTÉ

Notre société doit se rénover dans la tradition et dans la charité

MONTREAL — "Notre société sent le besoin de se rénover. On ne lui rendrait pas service en faisant table rase de tout ce qui nous a précédés", a déclaré Son Em. le cardinal P.-E. Léger lors de la bénédiction d'une aile nouvelle au Collège Ste-Croix, à Montréal, le 19 mai dernier.

"Quand, au Canada français, nous pensons à nous rénover, a dit l'archevêque de Montréal, ne commençons pas par nous détruire nous-mêmes en refusant tout ce que nous avons été."

"A ce point de vue, d'ajouter le cardinal, le prochain Concile nous sera une grâce et un exemple, puisqu'il veut rénover l'Eglise dans la ligne de la Tradition chrétienne."

Le cardinal Léger a souligné que, dans l'édification de toute oeuvre nouvelle, il faut respecter le passé, avoir foi en l'avenir et faire oeuvre communautaire avec ceux qui nous entourent.

La tradition, une richesse

Les vrais réformateurs, au dire du cardinal, ont toujours été ceux qui ont pris la peine de faire la somme et la synthèse de ce qui les avait précédé, pour ensuite faire accomplir à leurs contemporains un pas en avant.

Construire dans la fraternité

Le cardinal a souligné que bâtir, c'est faire oeuvre communautaire. "Les oeuvres vraiment positives, a-t-il dit, et les réformes profitables se font toujours en collaboration".

"Et c'est pour cela, a-t-il fait remarquer, qu'on ne peut que déplorer la division de ceux qui, pourtant, travaillent à une même tâche. Dans un milieu en ébullition, ou des idées nouvelles surgissent et s'opposent très souvent à des idées reçues, la mésentente entre les personnes, l'amertume et parfois même la haine constituent un danger très grave. Les querelles et les disputes ne clarifient jamais les situations, mais n'aboutissent le plus souvent qu'à opposer irrémédiablement les personnes. Quand un échange d'idées s'instaure, ce n'est jamais contre quelqu'un, mais pour quelque chose qu'il faut se prononcer."

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-4443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 3 ans $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur

(WINNIPEG)

La course aux sous (Kopper Karnival)

C'est là l'événement que nous annoncions la semaine dernière pour le 16 juin. Il s'agit d'un tirage, nouveau-genre, organisé par Mme O. Roy, sous les auspices des Dames de Ste-Anne.

En voici les détails: On offre en vente une petite enveloppe contenant 25 billets pour la somme de 25 cents. Pendant l'après-midi et la soirée du 16 juin, les acheteurs déposent leurs billets dans une boite placée devant le prix qu'ils convoitent. Ces billets peuvent être répartis dans plusieurs boites, au choix de l'acheteur. Ainsi la personne qui désirerait des chances sur plus d'un prix distribuera ses billets dans les boites placées devant les prix qu'elle désire gagner.

Il y aura un minimum de 25 prix de valeur et chacun y trouvera quelque chose à son goût.

Les acheteurs apporteront leurs billets à la Salle Guertin, qui sera ouverte de 2 h. p.m. à minuit pour les accommoder. Le tirage cependant commencera à 10 h. p.m. Ceux qui ne pourront rester jusqu'à 10 h. n'auront qu'à inscrire leurs nom et adresse ainsi que leur numéro de téléphone sur leurs enveloppes et déposer celles-ci dans une autre boitre à cet effet. Alors, les gagnants absents qui ont leur enveloppe à la salle seront avertis en temps et lieu.

Pour que les assistants n'aient pas trop à s'ennuyer durant la période d'attente, les organisatrices ont prévu des amusements variés qui intéresseront jeunes et moins jeunes.

Que tous réservent la journée du 16 juin pour ce tirage et que tous y participent largement.

Les enveloppes sont en vente au presbytère et au couvent. Toutes les Dames de Ste-Anne s'occupent aussi de la vente de ces enveloppes.

O. ZECOUTES.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

A l'assemblée du 24 mai dernier, notre Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron, donnait un excellent rapport du Congrès d'Etat, récemment tenue sous les auspices du Conseil d'East Kildonan. L'harmonie des discussions frappa particulièrement notre Grand Chevalier. La candidature du frères Léo Soenen comme directeur canadien au Conseil Suprême, fut endossée par le congrès. Ce dernier, sortant de charge comme Député d'Etat, mérite certainement cet honneur.

Nos félicitations au frère François Muller, de St-Boniface, nommé Député d'Etat pour le terme à venir, ainsi qu'à notre dévoué Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron, nommé conseiller juridique au Conseil d'Etat. Souriant modestement, ce dernier dit qu'il ne savait trop ce qu'il y ferait. Connaissant trop bien son activité, sa soif d'apprendre et son dévouement pour notre Ordre, il n'est pas difficile pour nous de savoir qu'il nous rendra de très grands services à ce nouveau poste.

Un jeune s'excuse

Un frère très assidu à nos assemblées, depuis la fondation de Provencher, en 1923, s'excusait dernièrement de ne plus être capable d'assister à toutes nos réunions. Nous parlons du jeune frère Hector Bergevin qui, en décembre prochain, atteindra l'âge de 91 ans. Nous le croyons encore plus jeune de coeur que bien d'autres et nous l'excusons, enfin, bien qu'avec regret. C'est un exemple peu banal que celui de ce membre-fondateur. Imitons-le.

Anniversaire

Ceci nous rappelle que l'an prochain, Provencher aura 40 ans d'existence. Déjà il est résolu de fêter dignement cet événement. Tous nos nombreux frères dispersés aujourd'hui en maints nouveaux Conseils, issus de Provencher, sont invités dès aujourd'hui à venir fêter avec nous. Nous en reparlerons.

Un transplanté

Un nouveau à Provencher, transféré d'ailleurs nous disait qu'il venait de la Saskatchewan. Et doucement, avec nostalgie, il ajouta: "C'est une bien belle province!" Sans doute un disciple du frère Albert Forcier, défenseur farouche des plaines ensoleillées. Notre nouveau aurait-il connu par hasard Ciseau et Scalpello? Nous tâcherons de lui faire oublier cela en le faisant travailler au Manitoba.

Causerie

Notre chapelain, le R. P. R. Bédard, O.M.I., nous parla d'un événement bien à la page: l'envolée en orbite de l'astronaute Carpenter. Où devrait-on dire Charpentier, selon la rumeur qu'il y aurait à Winnipeg un frère de ce nom? N'importe. Cette causerie fut des plus intéressantes et toujours pratique. Le Révérend Père nous fit comprendre que devant ces espaces incalculables, il nous faut reconnaître la présence d'un ingénieur suprême. Dieu, que Titov déclare n'avoir pas vu en l'espace! Son voyage ultime lui changera les idées!

Tirage: le R. P. H. Côté, C.S.V., d'Otterburne. Il y avait pourtant du nouveau au sujet des bourses écolières.

BISTOURI.

Au poste CBWFT

SAMEDI 2 JUIN

2.00—Fon Fon
3.00—Coucou
3.30—Domino
4.30—Connaissance du monde
5.00—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Visite à nos cousins
8.30—Billet de faveur: "Sangarée"
10.00—Le Monde du sport
10.30—Le Club des autographes
11.00—Long métrage: "La rebelle"

DIMANCHE 3 JUIN

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long métrage: "Au pays du soleil"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Le Frère André
10.30—Actualités politiques
11.00—Conférence
11.30—A la rencontre des musiciens

LUNDI 4 JUIN

4.00—Revue de la maison
4.30—Valise diplomatique
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé '62
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le Colonel March
10.00—Votre courrier
10.30—Politiques: Progressiste-Conservateur et Nouveau Parti Démocratique
11.00—Long métrage: "Les amants en fuite"

MARDI 5 JUIN

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Politiques: Progressiste-Conservateur et Libéral
10.30—Homme devant la science
11.00—Artisans de notre histoire
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 6 JUIN

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur deux notes
8.00—La côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Politiques: Crédit Social et Libéral
10.00—Paris-musique
10.30—Long métrage: "Le gendarme de Champignol"

JEUDI 7 JUIN

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—La déesse d'or
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Politiques: Libéral et Nouveau Parti Démocratique
9.30—Long métrage: "Les grandes familles"
11.00—Long métrage: "Amis pou rla vie"

VENDREDI 8 JUIN

4.00—L'éternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La boîte à surprise
6.00—Bobino
6.30—L'épée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Le Canada en guerre
8.00—Le mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinéma international: "Le confident de ces dames"
10.30—Politiques: Crédit Social et Progressiste-conservateur
11.00—Georges de Caunes en voyage
11.30—Cinéma: "L'évadé du bagne"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

On chantera tout l'été "Dans les rues de Québec"

D'un commun accord, Jacques Gauthier et le chef d'orchestre Germain Gosselin ont décidé de retarder leurs vacances pour demeurer à leurs postes et présenter, tout l'été, aux téléspectateurs, chansons et variétés "Dans les rues de Québec".

Dès le mercredi 6 juin, Jacques Gauthier accueillera le célèbre chansonnier-fantaisiste français Pierre Dudan. Lors de cette émission, nous verrons aussi la diseuse montréalaise Renée Claude et l'instrumentiste fantaisiste, Guy Savard.

L'émission "Dans les rues de Québec" est réalisée par Raynald Létourneau et diffusée directement de la Vieille Capitale, chaque mercredi à 8 h. 30 p.m., au réseau français de Radio-Canada.

Marcelle Auclair à "Réflexion faite"

L'émission "Réflexion faite" terminera sa saison le jeudi 7 juin en présentant à ses téléspectatrices une interview avec la célèbre journaliste française, Marcelle Auclair. L'animatrice de cette demi-heure, Andrée Paradis, a rencontré Mme Auclair lors de son passage à Montréal, l'hiver dernier. On sait qu'à son retour en France, Marcelle Auclair publiait dans une grande revue féminine ses impressions sur le Canada et la Canadienne, article qui souleva de nombreuses protestations de la part des femmes journalistes et une vive rancune chez plusieurs Canadiennes.

Féministe ardente, Marcel Auclair se penche surtout sur les problèmes de la femme. Elle traite, chaque mois dans "Marie-Claire", de questions d'actualité féminine. Au cours de son entrevue avec Andrée Paradis, elle parlera en particulier de deux choses chères à toutes et recherchées par toutes: le bonheur et l'amour.

L'émission "Réflexion faite", télévisée le jeudi après-midi à 4 h. 30, est réalisée par Madeleine Marois.

"Premier Plan"

Nos téléspectateurs ont sans doute remarqué que l'émission "Premier Plan" est victime, ces jours-ci, de remaniements nombreux. Ainsi, l'émission qui aurait été présentée normalement le mardi 5 juin étant remplacée par une émission politique, elle passera au petit écran le samedi suivant 9 juin, à 6 h. p.m. Nous en donnons ici un résumé.

Le samedi 9 juin, à 6 h. p.m., Gérard Pelletier interrogera le savant anglais Julian Huxley, à "Premier Plan".

Au cours de cette entrevue accordée à Gérard Pelletier, le savant anglais parle en particulier de l'assimilation par les contemporains des données de la science. Il commente aussi une de ses phrases: "99 personnes sur 100 sont occupées à gagner leur vie plutôt que de la vivre".

L'émission "Premier Plan" est réalisée par Marcel Blouin.

Nos longs métrages

Le samedi 2 juin: "Sangarée", drame d'aventures réalisé par Edward Ludwig d'après le roman de Frank Slaughter. Après la guerre d'Indépendance, le général Darby confie à Carlos Morales la gérance de ses biens. En vedette: Fernando Lamas, Arlene Dahl.

"Le rebelle", drame psychologique de King Vidor avec Gary Cooper et Patricia Neal. Histoire des luttes d'un jeune architecte pour imposer ses conceptions.

Le dimanche 3 juin: "Au pays du soleil", comédie musicale de Maurice de Canonge d'après l'opérette de Vincent Scotto, interprétée par Tino Rossi, Vera Norman et Sadrou. Tous les personnages sont marseillais, heureux de vivre mais paresseux, songeant uniquement à rouler le client.

Le lundi 4 juin: "Les amants en fuite", drame d'aventures avec Gino Becchi, Annette Bach. Au carnaval de Venise, un chanteur s'éprend de la fille du Grand Inquisiteur et s'enfuit avec elle.

Le mercredi 6 juin: "Gendarme de Champignol", comédie de Jean Bastia avec Jean Richard, Roger Pierre et Noël Roquevert. Le gendarme de Champignol demande sa mutation pour Buzy, où il compte retrouver sa fiancée.

Le jeudi 7 juin: "Les grandes familles", étude de moeurs de Denys de la Patellière avec Jean Gabin, Jean Desailly, Bernard Blier et Pierre Brasseur, d'après le roman de Maurice Druon. Pour donner une leçon à son fils, un magnat de l'Industrie le met dans une situation sans issue.

"Amis pour la vie", drame d'amitié. Le fils d'un diplomate et le fils d'un céramiste sont très unis, malgré les différences de caractères et de milieux, jusqu'au jour où une compétition sportive oppose les deux garçons.

M. Nicholas Suarez, de St-Boniface, a été élu président du bureau de direction 1962-63 de la Childrens' Aid Society of Eastern Manitoba. Les autres directeurs sont MM. T. P. Dooley et J. F. Loewen (de la municipalité rurale de Hanover), 1er et 2e vice-présidents, Mme F. T. Eastwood, ex-présidente, et M. Norbert Parent (de la municipalité rurale de Montcalm). Les présidents de comités sont MM. R. J. Stanners (finance), L.-D. Roy (du personnel), T. P. Dooley (de nomination) et Mmes F. T. Eastwood (de surveillance) et F. Viau (des relations extérieures).

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHARBON, HUILE COMBUSTIBLE ET GAZ PROPANE POUR TOUS LES EDIFICES FEDERAUX, PROVINCES DE L'OUEST, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, ET YUKON, 1962-63", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI 14 JUIN 1962.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; gérants de bureau à: 705 édifice Commercial, Winnipeg (Man.); pièce 308, édifice London, Saskatoon (Sask.); case postale 488, Edmonton (Alta); 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-PS-62-13

La Chambre de Québec siège à l'Ascension

QUEBEC — Le gouvernement provincial et l'opposition se sont entendus pour que l'Assemblée législative de Québec siège le jour de l'Ascension, soit le jeudi 31 mai.

C'est que le parlement a encore beaucoup de travail à faire avant la prorogation, a expliqué le premier ministre.

Le "Comité de la loi électorale" aura des séances les mercredi et jeudi 30 et 31 mai.

Ce n'est qu'à partir de la semaine du 4 au 10 juin que l'on commencera à appliquer le règlement en vertu duquel la députation pourra délibérer, chaque semaine, du lundi matin au vendredi soir.





Le bilinguisme et les "autres" cultures

A l'occasion de la Conférence canadienne sur l'Education, à Montréal, la complexité de la vie culturelle canadienne a été clairement mise en évidence dans les cercles d'études. Dans un groupe, après que le co-président, M. Georges Dagenais, eut rappelé doucement mais fermement que son rôle se réduisait à celui d'un traducteur, une discussion s'est déroulée sur l'importance du bilinguisme comme "problème" de la société contemporaine dans ce pays. A un moment donné une jeune Ukrainienne, qui parlait d'ailleurs un excellent français, a cru devoir injecter dans la mêlée le problème des minorités non-anglaises et non-françaises. Son exemple a encouragé un représentant du congrès juif à attirer l'attention du groupe sur le sort de son peuple au Canada.

Evidemment, au point de vue de l'histoire et de la constitution le Canada est un pays bilingue, avec égalité, en principe, entre l'anglais et le français au palier fédéral. Mais il est aussi clair que, du point de vue de la justice sociale, les aspirations légitimes d'un groupe minoritaire valent autant que celles d'un autre qui jouit davantage de protection légale et traditionnelle.

Et quand l'élément de l'opinion publique entre en jeu, on se trouve devant cette question pratique: le destin donnant de plus en plus au Canada un caractère tellement différent de celui des temps coloniaux, l'avenir doit-il l'emporter sur le passé, et faut-il se contenter d'un pays multilingue plutôt que bilingue. On cite à ce sujet une phrase de Wilfrid Laurier, à l'effet que le Canada deviendrait un jour comme un parterre de fleurs diverses.

Cette question comporte naturellement des causes et des conséquences assez complexes. Les Néo-canadiens ne peuvent pas saisir ni respecter facilement la portée de l'histoire anté-confédérative du Canada et si, en pratique, ils admettent un bilinguisme composé de la langue du pays et de leur propre langue ancestrale, ils hésiteraient normalement avant de considérer la possibilité que leur langue vienne en troisième lieu. Ces préoccupations patriotiques se renforcent aussi par des inquiétudes du domaine pédagogique et psychologique. Quel effet le bilinguisme et le trilinguisme hâtifs exerceraient-ils sur la personnalité de l'enfant et sur son véritable progrès scolaire?

C'est à la lumière de ces problèmes qu'il faut apprécier deux récentes déclarations sur ces sujets, par des groupes ethniques importants.

En premier lieu, retenons une résolution de la Fédération canadienne de la presse ethnique, à l'occasion de son congrès bisannuel à Winnipeg au mois de mars. (Une action favorable à la diffusion de cette résolution a été décidée à l'Assemblée annuelle du Canada Press Club, le 18 mai courant.) Voici ce texte:

Qu'il soit résolu que nous acceptons les principes de base qui suivent dans l'évolution de l'identité canadienne:

Le bilinguisme officiel anglais-français du Canada fait partie de l'actif national;

Le multiculturalisme canadien, l'unité dans la variété, enrichit l'identité canadienne distinctive.

(Traduction assez littérale afin de ne pas fausser la pensée.)

L'autre déclaration susmentionnée exprimait la pensée de la communauté juive, à l'occasion d'un anniversaire du Jewish Post. Plusieurs participants à cette fête ont tenu à démontrer à quel point la survivance et l'épanouissement de la culture juive au Canada ont été aidés par la présence de la culture française, surtout au Québec. (D'ailleurs à Winnipeg, dans les écoles "paroissiales" juives, on étudié le français aussi bien que l'anglais et quatre langues anciennes.)

Les Ukrainiens, qui sont en majorité catholiques, ont eu leur large part dans l'élaboration de la résolution de la presse ethnique, et de ce côté le lien de la foi joue certainement en faveur de la population de langue française. (On se souviendra sans doute que récemment, après l'inauguration des cours ukrainiens dans les highs schools du Manitoba, les voix ukrainiennes les plus autorisées ont signalé que l'on ne réglait pas ainsi la question de l'école catholique.)

Mais on sent que ces groupes ethniques, dont des Islandais d'autres croyances, saisissent aujourd'hui, mieux que dans le passé, que leur propre survivance et leur propre participation distinctive à la vie canadienne dépendent en premier lieu de la vitalité et de l'influence de la minorité par excellence, la reine des minorités au pays, le peuple canadien-français. Et il ne s'agit plus d'un simple bouclier contre l'anglicisation selon l'esprit ontarien, il s'agit tout simplement des moyens les plus efficaces de résister à l'anglicisation à l'américaine. Et de plus il s'agit d'une conception plus haute de la diversité raciale et culturelle, comme bouclier contre le matérialisme. En ce sens l'on peut dire que le Canada français n'a jamais eu de mission plus noble à jouer dans ce pays qu'à l'heure actuelle.

Le Cercle Molière se rend à la fin du deuxième acte

Ce n'est pas un secret. Le Cercle Molière n'a pas soulevé l'enthousiasme du juge-critique, au festival d'art dramatique à Winnipeg. Le soir même de la présentation de "Dulcinée", M. Berry en a fait une appréciation assez sommaire, comme si sa mission consistait à sarcler plutôt que d'arroser. Un bon mot ici et là réconfortait tel ou tel comédien, mais le juge se gardait bien de se montrer hispanophile. Comment d'ailleurs instituer des comparaisons entre la lutte de Don Quichotte et de Dulcinée contre le conformisme égoïste et celle des athlètes de Wimbledon et des Golden Gloves contre d'autres athlètes? Il faut changer de siècle et de milieu.

M. Berry s'est montré plus à l'aise et plus érudit dans la critique d'autres pièces, plus contemporaines. Si les amis du Cercle sont mécontents, ce n'est pas par désapprobation des bouquets qu'il a distribués aux autres. Ils sont fiers des victoires des deux autres troupes de langue française et nommément des prix qui ont été mérités par Mirielle Lachance, Elizabeth Lesieur, Jean Perraud, Michel Gariépy, etc. Ils sentent cependant, et avec raison, que le commentateur n'était pas doué, ni par mentalité, ni par entrainement pour rendre justice à leurs efforts. Inutile sur ce point de signaler que M. Berry se montrait compétent au cours du festival à partir de mardi soir. Le Cercle n'a pas eu la chance de revenir sur le théâtre avec d'autres oeuvres plus faciles et surtout plus contemporaines.

Raison de plus de songer à la possibilité dans l'avenir d'avoir un trio de juges, choisis selon la variété de leur expérience et de leur culture. Comment un seul homme peut-il apporter une expertise égale dans l'appréciation d'un festival où il peut faire face à des représentations classiques, modernes et avant-gardistes, de deux et même (si l'on distingue courants britannique et américain) trois cultures distinctes? L'alternative serait de bien limiter le genre de pièce apte à figurer au programme du festival, car autrement on se trouve, comme aux concours d'amateurs à la radio et à la télévision, à choisir entre une aria d'opéra et une gigue irlandaise.

En tout cas, M. Berry aurait pu se dispenser d'une allusion méprisante aux "murs authentiques" au cours de son jugement final, le samedi soir. Dans les meilleures conditions, le Cercle n'aurait pas nécessairement remporté plusieurs prix avec "Dulcinée", mais il avait le droit de sentir que le juge au moins pouvait y dépister des inspirations dignes de louanges.

Quant aux amis du Cercle, ils étaient en mesure de remarquer et d'applaudir cette politique de grandeur véritable qui a su résister à la tentation d'un triomphe facile, en choisissant une pièce où une vingtaine de nouveaux comédiens pouvaient lancer leurs carrières devant un auditoire national. Ils ne manquent pas non plus d'admirer la discipline professionnelle des "vétérans" qui auraient pu, en petit groupe bien limité, monter en moins de temps et avec moins d'efforts, une petite pièce contemporaine qui ne demande rien à l'intelligence et au coeur de l'auditoire, et peu du juge.

Le Cercle aurait pu aussi s'abstenir de participer au festival en prétextant une période de rénovation et d'agrandissement, mais il aurait ainsi privé l'auditoire de plusieurs moments délicieux, qui consistent à voir un néophyte s'ouvrir sous leurs yeux comme une fleur au printemps. Ça c'est du théâtre vivant, du festival palpitant, qui donne doublement du plaisir, car, en plus du moment exquis du présent, il offre la promesse d'une explosion dramatique à venir.

Les habitués du Cercle savent qu'habituellement dans une pièce qui finit bien, à savoir une comédie au sens strict, tout semble perdu à la fin du deuxième acte. C'est l'éternelle histoire de la princesse, du dragon et du chevalier. Si le dragon ne parait pas sur le point de réussir, l'arrivée du chevalier ne règle rien. Le Festival 1962 est un peu un deuxième acte de ce genre dans les annales du Cercle. (Il y en a souvent, surtout dans la comptabilité.) Que les jeunes aient confiance. Que les vétérans y aillent de leurs souvenirs des crises d'autrefois. Car cette fois-ci, encore plus que par le passé, il s'agit d'une crise de croissance qui cache pour un instant la beauté à venir.

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire; car il exerce la volonté. Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme. — René BAZIN.



La charité chrétienne peut prendre les formes les plus variées. Ces trois fillettes d'Ayutuxtepeque, El Salvador, semblent à peine croire que ces robes blanches de premières communiantes leur appartiennent vraiment. Elles sont assises devant des caisses de boites de lait en poudre qui remplissent l'entrepôt des "Catholic Relief Services" à San Salvador, où elles ont reçu vêtements et nourriture, dons des catholiques du monde entier que le Saint-Père lui-même envoie aux plus nécessiteux. (NC)

Comment s'effectue le choix d'un gouvernement fédéral

Voici un résumé de ce qu'impliquent les élections générales du 18 juin. On y met en lumière un certain nombre d'aspects intéressants et peu connus du régime canadien de représentation parlementaire. Nous l'avons tiré de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal pour le mois de mai.

— I —

Un régime fédératif

La méthode employée pour doter une nation d'un gouvernement reposant sur le libre choix des citoyens diffère grandement parmi les nombreuses démocraties existantes. Le Canada a été la première de celles-ci à adopter le parlementarisme dérivé de Grande-Bretagne à un régime fédératif conçu en vue de conduire efficacement les affaires d'un peuple ayant des origines ethniques diverses, dans un pays qui présente des régions géographiques et économiques distinctes.

Sous ce régime parlementaire fédéral, les électeurs canadiens sont invités de temps à autre à faire connaitre leur choix des représentants qui auront charge de gouverner la nation. C'est un choix de cette sorte qui doit se faire le 18 juin 1962.

Il y a une distinction, quelquefois méconnue, entre choisir les représentants parlementaires et choisir un gouvernement. Ce double choix est le résultat d'un double processus, qui repose en partie sur le droit et en partie sur la coutume. L'objet de la présente Revue est d'exposer quel est le processus fondamental que l'on suit pour déterminer qui fera partie de la Chambre des Communes et pour former un gouvernement responsable devant la dite Chambre des Communes, et investi par le corps électoral du pouvoir et de l'autorité.

Le pouvoir exécutif de ce gouvernement selon la loi est dévolu à la Couronne, représentée au Canada par le Gouverneur général, qui agit comme chef de l'Etat. Le Gouverneur général, toutefois, n'agit que sur le conseil des membres du Conseil Privé qui font partie du ministère du jour.

Pouvoirs traditionnels

Un des membres de ce ministère, le premier ministre, qui est le chef du parti politique qui compte le plus grand nombre de sièges à la Chambre des Communes, dirige le gouvernement et parle au nom de la nation. Ses pouvoirs, toutefois, sont purement de tradition; légalement parlant, il est seulement un des 265 membres de la Chambre des Communes. Comme tous les autres, il doit son siège aux électeurs de la circonscription électorale qu'il représente. Un des pouvoirs les plus importants qu'exerce le premier ministre est le droit de demander au Gouverneur général de dissoudre le Parlement et de donner ordre d'émettre les ordonnances en vue des élections. C'est ainsi que cette année, le 19 avril, des ordonnances ont été émises en vue des élections qui auront lieu le 18 juin.

Voici de quelle manière le mécanisme des élections générales entre en mouvement. Suivant les instructions venues du gouverneur - en - Conseil (autrement dit le cabinet des ministres), le Directeur général des élections, haut fonctionnaire indépendant choisi par la Chambre des Communes, émet les ordonnances d'élection au directeur du scrutin de chaque circonscription ou arrondissement d'élection. Ces directeurs du scrutin donnent ordre de préparer les listes d'électeurs, nomment les scrutateurs ou surveillants pour chaque subdivision de scrutin de la circonscription électorale, reçoivent les bulletins de candidature et veillent à l'impression des bulletins de vote.

Les listes des électeurs sont établies par voie d'énumération des électeurs, laquelle commence 49 jours avant les élections. Deux énumérateurs, qui représentent les deux groupes politiques opposés qui ont reçu le plus grand nombre de voix dans la circonscription aux élections précédentes, vont de porte en porte dresser la liste des électeurs urbains. (Un seul énumérateur suffit dans les arrondissements ruraux.) Les listes préliminaires des électeurs sont affichées dans des endroits publics, de telle sorte que tout électeur peut protester contre l'inscription ou l'omission de n'importe quel nom. La liste officielle des personnes habiles à voter doit être établie au moins 26 jours avant la date des élections. La revision définitive des listes doit être terminée 16 jours avant les élections, soit le 2 juin cette année.

En cas d'égalité

Le directeur du scrutin de chaque circonscription désigne les divers endroits des bureaux de scrutin. Aux dernières élections, le nombre de bureaux de scrutin dans chaque arrondissement a varié de 27 à 458, et le nombre d'électeurs ayant déposé leur bulletin dans chaque bureau a été entre 2 et 350. Chaque scrutateur de bureau de scrutin et son greffier surveillent la marche du scrutin le jour des élections, sous l'oeil de deux représentants de chacun des candidats. Après la fermeture du bureau de scrutin le scrutateur compte les bulletins de vote en présence du greffier du bureau de scrutin et les observateurs des partis; puis les bulletins, mis sous clé dans la boite de scrutin, sont envoyés au directeur du scrutin. Bien que les résultats des élections soient ordinairement publiés le soir même des élections, l'addition officielle des voix pour l'ensemble des bureaux de scrutin de la circonscription est faite par le directeur du scrutin, qui émet subséquemment une déclaration d'élection en faveur du candidat qui a obtenu une majorité, c'est-à-dire plus de voix qu'aucun autre candidat. (En cas d'égalité, le directeur du scrutin, qui autrement n'est pas autorisé à voter, peut déposer le bulletin décisif). Ce candidat va devenir le représentant de la circonscription au Parlement.

(à suivre)

Les droits des écoles confessionnelles en G.-B.

En Grande-Bretagne, l'Etat garantit le droit de tous les enfants à l'éducation gratuite; mais tous les parents conservent le droit d'envoyer leurs enfants à une école payante si tel est leur désir.

Le système actuel d'éducation gratuite embrasse beaucoup d'institutions anciennes, ainsi que des établissements confessionnels représentatifs des diverses religions: anglicane, catholique, etc. Dans le cadre d'un système unifié, il a fallu permettre à la diversité de s'exprimer librement et les droits des écoles et organisations existantes ont dû être respectés.

Le principe de la liberté dans la diversité pose dans son application de très nombreux problèmes, dont les plus difficiles sont d'ordre financier. Les écoles publiques sont entièrement financées par des fonds publics, fournis et gérés par les autorités scolaires locales, avec l'aide de subventions gouvernementales. Le contrôle administratif est exercé par les mêmes autorités que le contrôle financier.

Etablissements "contrôlés" et "assistés"

La situation est plus complexe dans le cas des établissements de caractère confessionnel, anglicans, catholiques et autres. Le contribuable anglais entend qu'un contrôle public s'exerce sur l'utilisation faite du produit des impôts par lui acquittés. Par suite, le financement public des établissements confessionnels a dû être assorti d'un certain degré de contrôle public du fonctionnement desdits établissements. Ce contrôle est exercé par les autorités scolaires locales, à qui il appartient, par exemple, de fixer le nombre de maitres affectés à chacun.

La loi de 1944 sur l'Education a donné aux établissements confessionnels la possibilité de devenir soit "contrôlés", soit "assistés".

Si un établissement décide de devenir "contrôlé", les autorités régionales ou municipales prennent en charge tous les frais d'entretien des bâtiments, et deviennent responsables de la désignation des deux tiers du conseil d'administration, et de la nomination et du congédiement des maitres. Les bâtiments et le terrain sur lequel ceux-ci sont bâtis restent la propriété de l'organisme fondateur.

Si un établissement décide de devenir "assisté", un quart des frais d'entretien des bâtiments (y compris transformations, aménagements et réparations extérieures) restent à la charge des propriétaires, qui, par contre, conservent un droit de regard plus actif sur les affaires de l'école, puisque les autorités régionales ou municipales ne désignent plus qu'un tiers du conseil d'administration, lequel peut procéder à la nomination et au congédiement du personnel.

Il existe aujourd'hui plus de 10,000 écoles libres (contre 19,000 écoles publiques) en Angleterre et au Pays de Galles. Sur ce total, un tout petit peu plus de 2,000 sont catholiques et près de 8,000 anglicanes. La quasi-totalité des écoles catholiques ont décidé de devenir "assistées", formule qui leur assure une plus grande indépendance sans toutefois leur offrir les mêmes avantages financiers. Plus de la moitié des écoles anglicanes ont, de leur côté, opté pour la formule "contrôlée".

Construction de nouvelles écoles

Un système quelque peu différent est en vigueur en Ecosse. Toutes les écoles confessionnelles sont financées par les autorités scolaires régionales ou municipales et il n'existe pas de formule équivalente à la formule "assistée", mais les autorités religieuses ont leur mot à dire dans le choix des maitres. Les écoles catholiques écossaises n'ont donc pas le choix entre la prise en charge pure et simple par l'Etat et une prise en charge partielle leur assurant un degré d'indépendance plus élevé, comme c'est le cas en Angleterre et dans le Pays de Galles.

Si une organisation religieuse désire faire construire une nouvelle école "assistée" en remplacement d'une école existant déjà, et peut faire reconnaitre la nécessité de construire une telle école en un lieu donné, 75 pour cent des frais de construction sont pris en charge par le ministère des Finances. La proportion fixée par la loi de 1944 sur l'Education était de 50 pour cent, mais elle a été portée à 75 pour cent en 1959, en raison, principalement, de l'accroissement des frais de construction. L'augmentation du taux de subventionnement est intervenue à la suite de discussions qui ont eu lieu entre le gouvernement et les représentants des diverses confessions; mais on pensait que l'Eglise catholique serait la principale utilisatrice des fonds affectés aux nouvelles constructions.

Si une organisation religieuse désire faire construire un nouvel établissement qui ne remplace en aucune manière un établissement existant, elle doit prendre à sa charge la totalité des frais de construction; mais, dans la pratique, la plupart des établissements construits depuis la seconde guerre mondiale ont remplacé, d'une façon ou d'une autre, un établissement existant.

Billet du vendredi

Le roman d'amour de Loti et d'Aziyadé

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Aziyadé, premier des romans turcs de Pierre Loti, fut publié en 1879 chez Calmann-Lévy. C'était aussi son premier ouvrage. Il parut sans nom d'auteur, sous un titre à l'ancienne, de longueur démesurée: **AZIYADE (Stamboul 76-77). Extraits des notes d'un lieutenant de la marine anglaise entré au service de la Turquie le 10 janvier 1876, tué sous les murs de Kars, le 27 octobre 1877.** Le lecteur possible ainsi aguiché, c'était à prendre ou à laisser.

L'idylle que raconte le roman ne se déroule pas à Constantinople, mais à Salonique, où avait jeté l'ancre la frégate cuirassée **Couronne**, sur laquelle servait alors l'enseigne Julien Viaud, futur écrivain et futur académicien. Cela se passait en 1876. Il y avait crise dans les Balkans et plusieurs navires de guerre mouillaient dans les eaux turques, peu après l'assassinat, à Salonique même, des consuls de France et d'Allemagne. Après une brève escale au Pirée, Julien Viaud, qui n'était pas encore Loti, arriva assez tôt à Salonique pour y voir pendre les six meurtriers des diplomates. Mais il vit beaucoup mieux, quelques jours plus tard: les yeux verts et la chevelure rousse d'Hakidjé, qu'il devait peindre sous le nom d'Aziyadé.

* * *

Elle était Circassienne et avait seize ans. A l'époque, selon une tradition qui n'a rien de recommandable, les Circassiens vendaient souvent leurs filles, célèbres par leur beauté, à des marchands d'esclaves. Achetée enfant par un vieux Turc de Constantinople, qui voulait l'élever pour son fils, Hakidjé ne devait pas demeurer longtemps dans la capitale. Son vieux Turc mourut, le fils aussi, et elle devint la chose d'un citoyen de Salonique, qui possédait déjà trois femmes. Loti la vit un soir, se promenant dans le quartier turc, derrière les barreaux du Kéfez d'un harem. Il la vit, l'aperçut plutôt, assez pour se rendre compte de sa jeune beauté, et il s'en éprit.

Par l'entremise d'un batelier nommé Samuel, il communiqua avec elle et réussit à en obtenir des rendez-vous. Ils passaient ensemble des heures, Viaud déguisé en pacha, dans une "barque remplie de tapis soyeux, de coussins et de couvertures de Turquie", bercés par de petites lames, sous le ciel piqué d'étoiles brillantes. Samuel servait d'interprète. Cela dura deux mois ou plus, puis le jeune Viaud dut partir pour Constantinople. Ce fut la séparation, mais il était dit que les amoureux se retrouveraient à Stamboul, dès septembre de la même année.

* * *

Le hasard le voulait ainsi, qui ramenait à Constantinople le maitre de la jeune femme. Julien retrouva celle-ci dans le quartier musulman de Stamboul, où il se promenait costumé à la turque, baragouinant la langue du pays et cherchant la compagnie de gens du peuple, pour l'apprendre. Une fois encore les amours furent de courte durée, car le navire de Viaud dut quitter le Bosphore pour une autre destination. Il partit le 17 mars 1877, et le jeune homme ne devait plus revoir celle qu'il aima plus que toute autre. Il songea à la faire venir en France et à l'épouser, mais il n'y réussit pas.

Entre-temps, Hakidjé avait été dénoncée à son maitre par ses autres épouses, et elle devait mourir désespérée, victime de mauvais traitements, en juin 1880. C'est là le roman d'**Aziyadé**, qui commença par une histoire vraie. Plus tard, beaucoup plus tard, Loti retrouva au cimetière d'Eyoub la tombe d'Aziyadé, remplaça la stèle de marbre détruite et en confia la garde à des amies turques. C'est du moins ce qu'il raconte dans les **Désenchantées**, sans qu'on puisse savoir où commence et finit la fiction. Dans sa maison de Rochefort, où il avait reproduit un intérieur de mosquée à même les débris d'un temple démoli à Damas, une stèle à l'épitaphe d'or terni rappelle le souvenir d'Aziyadé.

L'ILLETTRE.

La vie est une loterie, mais à laquelle on a pris plus ou moins de billets. C'est au collège qu'on en prend une grosse part.

L. MADELIN.

Cinquantenaire de l'ACFC

"Mes souvenirs"

par Raymond Denis

(Suite de la première page)

Le comité fit remarquer que nous n'étions plus dans la province de Québec; le groupe canadien-français était composé de Canadiens du Québec, d'Acadiens, de Franco-Américains, de Français, de Belges et il y avait même un certain nombre de familles de la Suisse française.

La Société St-Jean-Baptiste était bien connue dans Québec, mais en Acadie c'était l'Assomption; en Nouvelle-Angleterre la St-Jean-Baptiste n'était pas non plus très connue.

Il fallait donc un nom assez général pour désigner tous les groupes de langue française qui devaient lutter ensemble pour la conservation de leur langue et de leur foi. Il fallait un drapeau assez largement déployé pour que, sous ses plis, tous se trouvent à l'aise.

Mgr Mathieu se prononça très énergiquement pour le nom proposé d'"Association Catholique Franco-Canadienne" et c'est ce nom qui fut accepté à la presque unanimité des délégués présents.

Le congrès de 1913 peut donc être considéré comme le congrès où eut lieu le baptême de notre Association.

Ensuite, il y eut la constitution. Quelqu'un parla de contribution volontaire, tous les Franco-Canadiens faisant partie de l'Association; d'autres préféraient la proposition du comité qui affirmait que pour que l'organisation représente quelque chose, il fallait qu'elle puisse parler au nom des membres qui avaient **choisi** d'en faire partie. La cotisation de $1.00 ne pouvait gêner personne et cependant elle signifiait une marque de **volonté** de la part de ceux qui verseraient cette cotisation. La contribution obligatoire de $1.00 fut donc acceptée.

On décida ensuite qu'il y aurait six directeurs appartenant au diocèse de Regina et six appartenant au diocèse de Prince-Albert. M. Maurice Quennelle, qui avait été élu dans le comité d'organisation à Duck Lake fut, à l'unanimité, réélu président jusqu'au nouveau congrès.

Délégations de Québec

En 1914, le congrès eut lieu à Prince-Albert. Il fut brillamment organisé. Une nombreuse délégation du Québec y assista, Le sénateur Turgeon, père de M. Turgeon, procureur général, était présent avec d'autres parlementaires et dignitaires ecclésiastiques. Ce fut l'un des plus brillants congrès que nous ayons jamais eus si on en juge par les comptes rendus publiés dans les journaux du Québec. M. Qennelle fut réélu président, mais je n'ai pas la liste des autres directeurs.

Il y avat un congrès à Edmonton en 1914, précédant immédiatement celui de Prince-Albert. La délégation québécoise qui s'était rendue à Edmonton revint par Prince-Albert et fut accompagnée de plusieurs chefs de la minorité albertaine, entre autres l'honorable Gariépy qui était alors, ou fut plus tard, ministre dans le gouvernement de l'Alberta. Etait présent également M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles au Manitoba.

Le congrès de 1915 eut lieu à Lebret. On décida de diviser la province en régions pour fins d'organisation et je reproduis ici la liste des paroisses faisant partie de chaque organisation régionale. Je suis sûr que ça intéressera la plupart de ceux qui se sont occupés d'organisation dans le temps. Le nom de l'organisateur régional est donné dans chaque cas.

Diocèse de Regina

1 — Regina, Moose Jaw, Rosetown et missions, Sedley, etc. Population: 2,513 — M. l'abbé Marois.
2 — Wolseley, Qu'Appelle, Montmartre, Lebret, etc. Population: 1,283 — M. l'abbé Maillard.
3 — Willow-Bunch, Assiniboia, St-Victor, Radville, Souris Valley, etc. Population: 1,855 — M. le Dr Godin.
4 — Wauchope, St-Maurice, St-Raphaël, St-Antoine, Forget, Storthoaks, Estevan, Weyburn, Lampman, etc. Population: 1,912 — M. le Dr Paré.
5 — St-Hubert, Whitewood, Marieval, Dumas, Moose Mountain, Melville, Lestock, Ste-Delphine, Rocanville, Esterhazy, etc. Population: 1,836 — le R. P. Fallourd, F.M.I.
6 — Gravelbourg, Laflèche, Meyronne, Ponteix, Lac Pelletier, Dollard, St-Charles, Gull Lake, Swift Current, etc. Population: 2,728 — M. Emile Gravel.

Diocèse de Prince-Albert

1 — Prince-Albert, St-Georges, Albertville, Big River, Shell River, Boutin, etc. Population: 2,152 — le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I.
2 — Battleford, North Battleford, Cut Knife, Delmas, St-Hippolyte, Jack Fish, Richard, Emmaville, etc. Population: 1,490 — le R. P. L.-H. Vachon, O.M.I.
3 — Marcelin, Blaine Lake, Hafford, Aldina, Leask, Léger, etc. Population: 1,436 — M. J.-M. Renaud, de Marcelin.
4 — Howell, Vonda, St-Denis, Saskatoon, Tessier, Délisle, Viscount, etc. Population: 1,800 — M. Raymond Denis.
5 — Duck Lake, Carlton, Batoche, St-Laurent, St-Louis, Domremy, Bellevue, Bonne Madone. Population: 2,388 — M. L. Schmidt.
6 — Arborfield, Star City, St-Brieux, Beauchamp, Zenon Park, etc. Population: 1,643 — M. l'abbé Nicolet.

Voici les noms des officiers élus à Lebret:

Président général, Dr A. Godin, Willow-Bunch
Secrétaire général, J.-E. Morrier, Prince-Albert.
Trésorier général, J.-P. Daoust, Prince-Albert.
Aumônier général, R. P. A.-F. Auclair, O.M.I.

Directeurs

Le R. P. L.-H. Vachon, O.M.I., vice-président, North Battleford.
M. Maurice Quennelle, Wauchope, Sask.
M. l'abbé C. Maillard, Wolseley, Sask.
M. l'abbé Z. Marois, Regina, Sask.
M. le Dr Hamelin, North Battleford, Sask.
M. l'abbé C. Bourdel, Howell, Sask.
M. Ludger Roy, Regina, Sask.
Le R. P. B. Fallourd, F.M.I., St-Hubert, Sask.

Le congrès de 1916 eut lieu à Willow-Bunch. Je n'en possède pas le compte rendu. Le Dr A. Godin fut réélu à la présidence et je sais qu'il insista très fortement sur la nécessité d'une solide organisation régionale; celle qui avait été mise sur pied, du moins sur le papier, à Lebret n'ayant pas donné les résultats qu'on espérait. Les paroisses du Sud étaient largement représentées, celles du Nord l'étaient beaucoup moins en raison des distances à parcourir.

La question des écoles fut traitée de nouveau, comme elle l'avait été au cours des congrès précédents, mais il semble qu'aucune décision nouvelle ne fut prise. Le Dr Godin prétendit que le but de l'Organisation n'était pas seulement de tenir des congrès tous les ans, mais de faire un travail pratique, ce que bien des gens ne semblaient pas comprendre. Il fut décidé que le congrès de 1917 aurait lieu à North Battleford.

La "trahison"

Malheureusement, la guerre divisait profondément le pays. La province de Québec avait adopté une attitude qui était bien mal acceptée dans les provinces anglaises. Lorsqu'il fut question d'un plébiscite, cette opposition entre l'élément anglais et l'élément français éclata au grand jour. A Québec, et dans la plupart des groupes français de tout le pays, l'opinion publique était absolument opposée à l'expédition de nos soldats en Europe comme elle était énergiquement opposée à l'idée même de notre participation à la guerre.

En Ontario on jugeait que cette attitude était une véritable trahison contre l'empire aussi bien que contre nos mères-patries.

(à suivre)

Couronnement des finissants de Provencher et St-Joseph

Le jeudi 24 mai avait lieu à l'auditorium - gymnase Notre-Dame de St-Boniface le couronnement des finissants de 11e année des instituts collégiaux Provencher et St-Joseph.

Après le défilé des élèves, Charlotte Hébert et Richard Bourgeois souhaitèrent la bienvenue aux nombreux parents, amis et instituteurs réunis.

La présentation des diplômes et médailles fut faite par M. l'inspecteur S. G. Denham, M. Georges Fontaine, au nom du Club Kinsmen, M. L.-J. Lavacq, président du Centre Récréatif, M. Henri Lévêque, président des Canadiens de Naissance, M. Damien Giordani, consul de France, M. Edgar Fourneaux, gérant de la Banque Canadienne Nationale de St-Boniface, M. Robert Bockstael, président de la commission scolaire de St-Boniface, le R. F. J. Bruns, S.M., surintendant des écoles de la division scolaire de St-Boniface, et le R. F. A. Laurin, S.M., directeur de l'Institut Collégial Provencher.

Les discours d'adieu furent prononcés par Robert Savage et Julie Boone.

M. Roland Couture, gérant du poste CKSB, et M. le Dr John Brown, doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Manitoba, adressèrent la parole aux finissants.

La soirée était sous la présidence de M. Brunelle Léveillé, membre de la commission scolaire de St-Boniface.

La chorale des finissants des deux instituts collégiaux, qui chanta l'"O Canada" et le "Dieu protège la reine", était sous la direction du R. P. Richard Hickerson, S.M., aumônier des Marianistes.

Thé familial paroissial

Pour le 10e anniversaire de la prise de possession du diocèse de St-Boniface par Son Excellence Mgr Maurice Baudoux

Le dimanche 3 juin
De 1 h. 30 à 5 h.
au gymnase Notre-Dame
Offert pr les paroissiens du Précieux-Sang et de la Cathédrale
Au profit de la mission diocésaine au Brésil

On pourra aussi rencontrer les prêtres et les religieuses qui partent pour le Brésil.

Sts-Martyrs-Canadiens

A leur dernière réunion, les Dames Auxiliaires ont adopté l'idée d'un projet paroissial de livre de recettes. Chaque dame fournit deux de ses recettes préférées et les soumet à la capitaine, Mme Maxime Desaulniers. L'impression du livre se fera à l'été et la vente à l'automne. C'est là un excellent moyen de créer des fonds pour l'organisation.

Ont été choisies par l'exécutif comme responsables, Mme Lise Rajotte, comité de spiritualité; Mme Léo Guénette, comité de téléphone; Mmes Claire Tétrault et Thérèse Drouin, comité de recrutement.

Confirmation

C'était le jeudi soir 17 mai qu'avait lieu la confirmation de 45 petits enfants de la paroisse, à l'occasion de la visite pastorale de Son Exc. Mgr M. Baudoux.

Geste beau et touchant, après la cérémonie de la confirmation, on plaçait la chaise de Son Excellence à l'arrière de l'église et M. l'abbé B. Bélanger, curé, présenta chaque personne à Monseigneur. Suivait ensuite une petite réception pour les nouveaux confirmés au sous-sol de l'église. Son Excellence semblait jouir d'être parmi ces chers petits enfants. Les Dames Auxiliaires avaient préparé un délicieux goûter pour l'occasion.

La première communion avait lieu le dimanche 20 mai à la première messe. On remettra aux petits communiants une image souvenir avec médaille des saints Martyrs Canadiens, générosité des Dames Auxiliaires.

Changement

Depuis quelques dimanches déjà l'heure des messes a été changée aux suivantes: 8 h. 30, 10 h. 30 et midi. La messe de 4 h. p.m. ne figure plus.

Caisse Populaire

Quoi qu'étant encore très jeune, la Caisse Populaire des Sts-Martyrs-Canadiens compte déjà 49 membres. Tout dernièrement, on y adoptait le système de chèque, tel que la banque. Avis aux membres intéressés.

Merci au gérant sortant de charge, M. Henri Boulet pour les bons services rendus, et bonne chance au nouveau gérant, M. Paul Rivard, ancien directeur.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 mai avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

M. le Greffier fait lecture de la correspondance, où le premier item est la copie d'une lettre de la Chambre de Commerce de St-Boniface à l'hon. William Hamilton, Ministre des Postes, à Ottawa, où la Chambre de Commerce exprime sa vive opposition à l'usage de l'appellation "Winnipeg 6" comme étant l'adresse des résidants de St-Boniface; la Chambre de Commerce appuie la position prise par Me Laurier Régnier qui a payé une annonce dans un journal de Winnipeg afin de corriger la situation, et qui indique clairement que nous voulons bien accepter "St-Boniface 6" comme notre adresse, mais non pas "Winnipeg 6".

L'échevin Lonergan, secondé par l'échevin Baudry, propose que la ville endosse l'attitude de la Chambre de Commerce et qu'une lettre lui soit envoyée, la remerciant de l'intérêt qu'elle prend à protéger l'identité de notre ville.

M. A. E. Dagg, de la rue Horace, accompagné de deux autres citoyens de cette rue, s'informe du coût de l'installation d'un égout proposé pour cette rue; d'après la lettre reçue par M. Dagg, le coût de l'égout de la rue Horace serait de $286,000, et celui de la rue Eugénie serait de $43,000; les deux rues étant à peu près de la même longueur, M. Dagg se demande si les résidants de la rue Horace auraient à payer les $286,000, ou bien si le coût serait de $8.00 le pied de devanture (frontage); l'échevin McKall explique à M. Dagg que l'égout de la rue Horace serait un égout collecteur, mais que les résidants n'auraient à payer que la somme de $8.00 le pied.

M. Dagg soulevait aussi la question de la propriété et du danger de feu à l'arrière d'un établissement commercial, à peu de distance de chez lui; M. le Maire l'assura que tout serait fait pour enlever ce danger et que les divers comités auront à faire rapport sur la situation à cet endroit.

M. le Maire remercia M. Dagg et ses amis pour l'intérêt qu'ils prennent aux affaires de la ville.

Employé intéressé

Tout en discutant les problèmes de l'enlèvement des mauvaises herbes qui ont poussé dru à cause de la pluie presque continuelle de ces derniers jours, l'échevin Huppé rapportait que le surintendant des parcs, venant de subir une grave opération, a demandé à son épouse, qui lui rendait visite lorsqu'il sortit de la chambre d'opération, si les boulevards et les plates-bandes étaient bien entretenues, ce qui démontre l'intérêt des employés de la ville pour leur travail.

Le Conseil décida d'accepter l'offre de M. Gabriel Soulodre pour l'achat de la propriété au numéro 263, rue Hamel. M. Soulodre propose d'y ériger une maison à deux étages au coût d'environ $18,000. Il devra démolir la maisonnette qui se trouve actuellement à cet endroit à ses propres frais.

Le contrat pour laver et peinturer le bureau du maire, la salle du Conseil et celle des comités a été accordé à North Star Painting & Decorating, au prix de $450. Cette même firme obtenait le contrat de fournir un tapis pour le bureau du maire au prix de $12.50 la verge carrée, ce qui se chiffre à environ $480. Ces travaux sont faits en vu de la visite de nombreux délégués au congrès de la Fédération des Maires et Municipalités qui aura lieu à Winnipeg, la semaine du 11 juin. Une journée de ce congrès a été réservée à la ville de St-Boniface, qui se trouve la seule autre ville qui sera visitée durant ce congrès.

L'échevin Lonergan s'objecte à l'achat de plusieurs pièces d'équipement par l'ingénieur de la ville. Cet achat avait été recommandé par le comité des travaux publics et approuvé par le comité des prévisions budgétaires. M. le Maire, laissant son fauteuil pour discuter de cette affaire, sermonna l'échevin Lonergan pour toujours être le seul à critiquer des choses que tous les autres acceptaient comme nécessaire et à vouloir se poser comme le champion des contribuables. Il ajouta que le comité des prévisions budgétaires avait travaillé pendant cinq semaines afin de couper les dépenses dans tout les départements, mais avait approuvé l'achat de cet équipement parce que des économies pourraient être effectuées en ayant la machinerie nécessaire pour faire les travaux requis par la ville. Il s'accorda avec l'échevin Lonergan pour que des soumissions soient demandées pour tous ces achats.

M. le Maire commenta une nouvelle parue dans un quotidien de Winnipeg et annonce qu'il est prêt à fournir tous les renseignements voulus par le gouvernement métropolitain à propos de l'enlèvement et de la disposition des ordures. M. le Maire dit qu'il n'a aucune crainte à fournir ces renseignements parce qu'il sait fort bien que le Métro ne pourrait pas faire ce travail aussi économiquement que la ville de St-Boniface puisque nous avons un terrain où tous les déchets sont enterrés au lieu d'un incinérateur.

M. le Maire fera un rapport par écrit et le donnera aux échevins; ceci au sujet du congrès de la Fédération américaine des maires qui eut lieu récemment à Miami, Floride. M. le Maire dit qu'il aurait aimé y séjourner un peu plus longtemps mais qu'il est revenu pour être avec sa mère qui célébrait son 75e anniversaire de naissance. Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux à Mme Guay.

Pont endommagé

Le pont des piétons de la rue Tremblay, sur la Seine, ayant été endommagé par l'eau et étant dans un état impossible de réparations, M. le Maire prit les mesures nécessaires afin d'éviter que les élèves qui fréquentent l'école Nelson McIntyre aient à faire un détour d'un mille pour se rendre à l'école. Il obtint la permission du club de golf de St-Boniface afin de permettre aux élèves de traverser le terrain de golf et le pont qui se trouve sur cette propriété jusqu'à ce que la ville puisse construire un nouveau pont.

L'échevin Hart, secondé par l'échevin McKall, soumit une motion assez longue demandant la formation d'un comité composé du maire et de trois échevins pour étudier avec les municipalités environnantes la possibilité de fusionner notre ville et ses municipalités en une ville. Et ceci afin de contrebalancer l'opinion de ceux qui voudraient la création d'une seule ville dans le Grand-Winnipeg. Ainsi on aboutirait à la création de deux villes jumelles. Les échevins prirent une part active à la discussion qui s'en suivit; les uns croyaient que ce projet devrait être étudié sous tous ses angles avant d'être proposé. M. le Maire se déclara contre la motion et dit qu'il faudra tout faire pour empêcher la disparition de St-Boniface dans une grande unité; il faut à tout prix préserver le caractère historique et culturel de notre ville, dit le maire, et bien qu'il ne soit pas contre l'idée d'étudier les moyens à prendre pour se protéger contre l'amalgamation, il croit que ce projet de deux villes jumelles devrait être considéré sous tous les aspects avant de présenter une motion. Le conseil vote contre la motion de l'échevin Hart, mais les conseillers veulent bien y repenser.

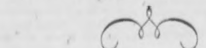
L'échevin Guilbault donne avis de motion qu'à la prochaine réunion du Conseil il demandera que le règlement 4165 soit reconsidéré. Ce règlement a trait à la formation de la Commission du musée. Cette demande découlait d'une motion de la Société historique de St-Boniface.

Nombreuses motions

Parmi les 60 motions soumises par les divers comités, nous remarquons que la firme de Wardrop et associés, ingénieurs-conseil, soit autorisée à demander des soumissions pour le pavage des rues Despins et Valade; que par suite du rapport de l'ingénieur qu'il soit décidé d'annoncer l'installation de lumières ornementales sur les rues suivantes: Ste-Catherine, Larivière, Louis Riel, Yelle, Cromwell, Caton, Walmer, Bristol, Dufresne, Langevin et boulevard Dollard; par suite d'une invitation faite par le président du Conseil métropolitain, qui invitait le maire Guay à se joindre aux autres maires pour un cours sur l'"Emergency Planning Civil Defence Cause" qui se donnera à Amprior, en Ontario, du 25 au 28 juin, il fut décidé que M. le maire accepte cette invitation gratuite.

C'est avec regret que l'échevin Huppé faisait part de la décision du Club de golf de St-Boniface de ne pas octroyer de "passe" aux échevins cette année comme cela se faisait depuis longtemps. M. le maire se déclare surpris puisqu'il a reçu son laissez-passer.

A lundi prochain.











CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 4 h. 30 du soir (heure avancée), le lundi 4 juin, pour la position suivante:

COMMIS GRADE "A" — (Demoiselle)

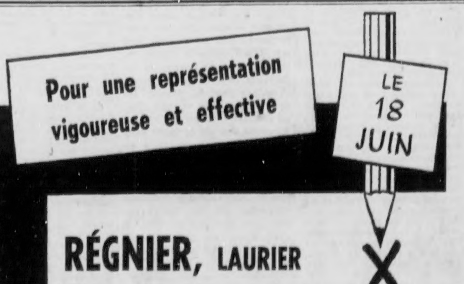
Au département de l'Assistance Publique

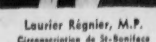
Entrée en fonction — aussitôt que possible.
Salaire initial: $190.00 par mois, augmentations réglementaires.
Temps de probation: 6 mois.
Qualifications: dactylographie et sténographie exigées.
Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation, leur expérience — s'il y a lieu — et leur âge.

Pour plus amples renseignements, formules de demande et interview, s'adresser à M. Jean-W. LAVALLEE, surintendant de l'Assistance Publique.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 23 mai 1962.





Laurier Régnier, M.P.
Circonscription de St-Boniface

Etudiants à l'Université d'Ottawa, en route pour le Grand Lac des Esclaves, T.N.-O., André Parent et Rodrigue Major sont photographiés ici devant leur "jeep" aérée, près de l'imprimerie de "La Liberté et le Patriote".

☆ ☆ ☆

2 étudiants d'Ottawa se font "voyageurs du Nord-Ouest"

Goût de l'aventure, appel du Nord, fuite du ciment brulant de la ville et aussi . . . salaire alléchant, c'est tout cela qui a poussé deux étudiants de l'Université d'Ottawa à délaisser leur ville natale pour aller vivre quelques mois dans les forêts inconnues des Territoires du Nord-Ouest. Engagés par le Ministère des Mines pour aller faire des relevés hydrographiques dans la région de la Rivière au foin, Rodrigue Major et André Parent se dirent enchantés d'avoir été choisis à cette besogne. Les deux sont au début de leurs études universitaires et ils comptent profiter de leur été autant en expérience qu'en argent.

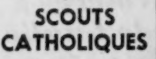
Pour André Parent, c'est le deuxième voyage dans l'Ouest canadien; il a passé l'été dernier au camp de vacances du diocèse de Gravelbourg, comme moniteur. Pour les deux toutefois c'était leur première visite à Winnipeg. Leur première réaction fut d'entendre si peu de français; leur seule occasion de le parler ayant été la rencontre fortuite à l'aérogare de M. R. Dompierre, oncle de R. Major, qui retournait dans l'Est après avoir jugé le festival de chant de Gravelbourg.

A Portage la Prairie, les deux jeunes voyageurs devaient prendre une "jeep" du Ministère des Mines et se rendre à Hay River, environ 700 milles au nord d'Edmonton. Le véhicule est en si mauvais état qu'il a de la peine à se rendre à Winnipeg, où on répare les morceaux essentiels. Ces deux jours d'attente permettent aux deux "voyageurs" de 1962 de visiter la capitale française du Manitoba, où des institutions et des affiches disent la vitalité française de notre province.

Une fois le jeep réparé, on crut bon d'aller acheter quelques couvertures de laine dans un "petit commerce" du nord de Winnipeg, car des voyageurs revenant de Chesterfield Inlet annonçaient que l'hiver n'était pas encore si reculé.

Ils quittaient Winnipeg vendredi matin dernier. Ils comptaient mettre quatre ou cinq jours pour se rendre, si la pluie ou . . . la neige ne venait les interrompre, car le "jeep", sans portes et avec toiles percées, ressemblait plus au point de vue confort à un canot d'écorce qu'à un véritable automobile. Mais rien ne semblait inquiéter ces deux étudiants. L'un étant mécanicien, les deux se sentant endurcis à toute intempérie, le gouvernement étant garant en cas de catastrophe, que restait-il à craindre? Après tout ils s'en allaient exactement au pays des Esclaves! Hay River étant une rivière s'écoulant dans le Grand lac des Esclaves! Il convenait donc de s'initier à la vie de la tribu indienne qui a donné son nom à cette région des Territoires du Nord-Ouest.

La mystique des "voyageurs" d'autrefois semble donc encore vivace même dans les villes de l'Est!



SCOUTS CATHOLIQUES

Chapelet Perpetuel

Les unités du groupe St-Boniface ont largement contribué au Chapelet Perpétuel durant le mois de mai par la récitation du chapelet.

Les meutes et les troupes ont récité le chapelet le soir de leur réunion, et même, certaines patrouilles ont passé leur journée de congé devant la statue de la Vierge.

Les routiers et les commandos-routiers du Clan Béliveau ont pris la responsabilité de la récitation une nuit durant la semaine, ce qui n'est certes pas toujours facile pour des étudiants.

Aux affuts

Deux garçons ont prononcé leur promesse de louveteau à la meute Langevin lundi dernier devant la cheftaine Dolorès Carrière et ses deux assistantes, Thérèse Fisette et Rose-Marie Proteau. Ce sont Arthur Arpin et Roger Pelland.

Réal Lévesque, Denis Hébert et Gérard Lautruc recevaient leur insigne de 2e classe mercredi dernier à la Troupe Provencher.

Le C.D. et l'A.D., ainsi que le C.D.E., ont visité ou visiteront très prochainement toutes les unités du diocèse. Cette visite officielle leur permet de se mettre au courant des activités de l'année et de voir les préparations qui ont été faites pour le camp d'été.

TOUJOURS PRET.

Sainte-Famille

Confirmation et première communion

Le 22 mai au soir, la paroisse Ste-Famille recevait la visite de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Quarante-deux petits enfants, accompagnés de leurs parrain et marraine, recevaient le sacrement de confirmation.

Son Excellence adressa la parole aux confirmands dans les deux langues et leur expliqua ce qu'était le sacrement de confirmation. Les dames de la Ligue Féminine Catholique distribuaient les images et certificats.

Le dimanche 27 mai, 44 enfants faisaient leur première communion. M. l'abbé Maurice Bonneville leur dit quelques mots sur un passage de l'évangile: "Laissez venir à moi les petits enfants. La chorale de la Ste-Famille fit les frais du chant.

Tous les paroissiens souhaitent à ses chers enfants un grand bonheur et un souvenir inoubliable de ses deux cérémonies.

Merci aux deux religieuses qui se sont dérangées pour préparer les enfants et leur enseigner le catéchisme.

25e anniversaire de mariage de M. et Mme A. Painchaud

Un grand nombre de parents et amis assistaient à une réception, le jeudi 24 mai, à la résidence de M. et Mme Antoine Painchaud (née Claire Dugal) à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Une messe d'Action de grâces en la cathédrale et un souper avaient précédé la réception du soir.

La messe d'anniversaire revêtait un caractère spécial. M. l'abbé Marcel Dugal, de Dryden, Ont., qui avait célébré la messe de mariage il y a 25 ans, était présent à nouveau, alors que ses deux neveux, Bernard et Robert, agissaient comme servants.

Un troisième fils, Marcel, chantait quelques cantiques accompagné de son oncle, M. Maurice Prud'homme. Le R. P. Lucien Hardy, S.J., ami de la famille, assistait au sanctuaire, alors que plusieurs parents et amis prenaient place dans la nef, dont Claire et Nicole, filles des jubilaires.

Mme Mary Dugal, qui avait joué au mariage d'antan, n'avait pu se rendre à la cérémonie. Mme Georgiana Painchaud était présente à la messe, ainsi que M. et Mme Lucien Painchaud.

Des télégrammes de félicitations furent reçus de MM. et Mmes Roland Vinet et Paul Dugal, de Montréal.

La petite Roselle Bourgeois (5 ans) a gentiment présenté un gros bouquet de roses à Mme Diefenbaker lors du café "conservateur" du 23 mai à la salle des Canadiens de Naissance.

☆ ☆ ☆

L'hon. John Diefenbaker a louangé l'esprit d'indépendance de M. Régnier

Le mercredi 23 mai, un café "conservateur" en l'honneur du T. H. John Diefenbaker et de Mme Diefenbaker fut servi dans la salle des Canadiens de Naissance, à St-Boniface. L'honorable premier ministre serra la main de tous ceux qui se présentèrent, et tous furent charmés par son aimable épouse.

S. H. le maire Joseph Guay souhaita la bienvenue au premier ministre, en la ville cathédrale, "le berceau de la civilisation chrétienne dans l'Ouest canadien". Puis, soulignant brièvement mais avec ardeur le caractère bilingue de sa ville, il ajouta qu'en dépit de la publicité qui critiqua les efforts de M. Diefenbaker pour bien apprendre la langue française, "nous apprécions à sa juste valeur la reconnaissance que vous avez ainsi donnée aux langues officielles de ce pays".

Me Laurier Régnier, candidat conservateur de St-Boniface, souhaita la bienvenue à M. Diefenbaker au nom de tous les électeurs du comté.

Puis M. Diefenbaker louangea Me Régnier, "heureuse acquisition pour la politique canadienne, un membre du parlement qui a démontré son honnêteté et sa force d'âme en défendant les intérêts de ses électeurs et de tous les Canadiens français du Canada, même au-delà de la politique de parti". En rendant ainsi hommage à l'esprit de saine indépendance partisane manifesté par Me Régnier lorsqu'il supportait la voix de la minorité, M. Diefenbaker raconta l'une de ses expériences personnelles en Saskatchewan. En 1923, dit-il, j'eus à défendre les droits d'une famille française, même si à l'époque il était impopulaire de le faire. Cette expérience passée m'avait rendu sensible et sympathique au courage parlementaire de Me Régnier, conclut-il.

Les dames jouèrent un grand rôle dans cet événement politique. La petite Roselle Bourgeois (5 ans) présenta avec beaucoup de gentillesse un large bouquet de roses jaunes à Mme Diefenbaker. Mlle Marie Arpin (14 ans) souhaita, en français et en anglais, la bienvenue au premier ministre et à son épouse, au plus bel endroit du Manitoba, St-Boniface. Mme Adélard Bourgeois, présidente des Dames Conservatrices, présida la cérémonie avec dignité et brièveté.

Le café était excellent, les discours furent brefs, et la pluie "libérale" ne put parvenir à éteindre l'enthousiasme "conservateur" de la foule présente.

Précieux-Sang

Soirée de l'A.P.M.

On ne s'ennuie pas au Précieux-Sang. C'est en effet sur une note de gaieté et d'entrain que débuta la soirée de l'Association de Parents et Maitres le mercredi 23 mai. C'est que, voyez-vous, ce soir-là l'exécutif de l'A.P.M. avait agrémenté son programme par une soirée d'amateurs.

En premier lieu, le maitre de cérémonies, M. Gérald Dureault, avec sa bonhomie habituelle, souhaita la bienvenue à tous et à chacun pour ensuite passer la parole au président, M. Wilfrid Fortier. Ce dernier présenta un bref mais intéressant tableau des activités de l'A.P.M. au cours de l'année écoulée. Le thème de son rapport porta sur les loisirs, car c'est bien ce que l'on a tenté d'étudier ensemble à l'occasion des assemblées mensuelles. Il a souligné l'importance qu'il y a pour les parents de mettre en pratique les résolutions prises durant l'année en ce qui a trait aux loisirs des jeunes tant à la maison qu'ailleurs. C'est surtout dans ce but, disait M. Fortier, que la soirée d'amateur a été organisée.

On a donc joui d'un programme des plus variés: chants, musique, pantomine, récitations, etc. Ouvrons une parenthèse pour souligner que la paroisse est dotée de multiples talents de comédiens et aussi d'un fameux joueur de clarinette.

L'audience fut en mesure de montrer son appréciation de façon tangible en votant par monnaie pour l'amateur de son choix, tout en contribuant au fonds de l'A.P.M.

Pour terminer, M. le Dr G.-A. Sabourin remercia les participants qui s'étaient si bien acquittés de leur tâche et aussi les personnes qui ont à coeur de venir encourager une association telle que celle de Parents et Maitres qui rend des services inappréciables au bien-être des chers enfants.

Sainte-Marie

Vente de pâtisseries

Tous les efforts de la paroisse se concentrent pour le succès de la vente de pâtisseries et d'articles usagés qui aura lieu le 2 juin, de 2 h. à 5 h. p.m., et après les messes de 8 h. 30 et de 10 h. 30 a.m. le dimanche 3 juin.

Tous les amis sont fortement invités à venir encourager les dames afin de faire de cette affaire un succès financier, tout en donnant à tous une chance de se rencontrer. On y servira le café. Passez donc vous reposer après avoir fait vos emplettes de fin de semaine, tout en profitant des aubaines que vous pourrez trouver. Si vous aviez quelques contributions à faire aux comptoirs d'articles usagés, on se ra heureux de les accepter.

De toute façon, on est désireux de vous voir le samedi ou encore le dimanche à la salle paroissiale et dans les classes de l'école à 29, rue Haig, (angle DesMeurons et Haig) tout près du magasin A & P.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'assemblée de lundi soir dernier attira de très nombreux Chevaliers de Colomb. Il fut décidé que le déjeuner-communion aura lieu le dimanche 3 juin prochain: messe et communion à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, rue Dussault (Windsor Park); déjeuner "gratuit" à l'hôtel Marion. Ce déjeuner gratuit est un geste de reconnaissance du Conseil à ses membres qui ont si généreusement contribué au succès de la grande vente des billets de loterie.

Remerciements sincères au Grand Chevalier Siméon Duguay, qui s'est dévoué sans compter au cours de l'année pour l'avancement de notre Conseil. Félicitations au frère Frank Muller que ses confrères de St-Boniface respecteront désormais de façon particulière à titre de Député d'Etat.

Notre pique-nique annuel aura lieu le dimanche 17 juin. Prévoyez et . . . venez en grand nombre. On vous annoncera par lettre spéciale l'endroit choisi.

Lors de la prochaine assemblée, le lundi soir 11 juin, on procédera à l'élection des membres du nouvel exécutif. Que les électeurs soient nombreux!

Il est consolant de constater que nous avons commencé et terminé notre année d'activités "au pied de la Vierge" par une participation active au chapelet perpétuel dans la basilique. Merci aux frères qui se rendirent à la basilique après l'assemblée, lundi soir, et y récitèrent pieusement le chapelet pour le succès surnaturel du prochain Concile.

APRES TOUT.

GUIDES CATHOLIQUES — Sous le trèfle d'or

Le dimanche 27 mai eut lieu un souper diocésain qui réunissait plus de trente cheftaines, assistantes et aumôniers guides. Après un repas animé et délicieux, on passa aux choses plus sérieuses. Chaque cheftaine fit un court rapport oral des activités de son unité, ronde, compagnie ou feu. Puis, comme plusieurs cheftaines et assistantes étaient plutôt nouvelles dans le mouvement, Cre Fournier leur suggéra de suivre un cours par correspondance, à la fin duquel elles pourraient obtenir leur titularisation. Presque toutes donnèrent leur nom, fait qui démontre leur bel enthousiasme. On proposa aussi qu'il y ait une journée spéciale consacrée à la formation des C.E., en septembre; qu'il y ait des cours d'information, des récollections, etc.

Vers 9 h. p.m., l'aumônier diocésain, M. l'abbé F. Juneau, et la Cre diocésaine, Mme Fournier, convoquèrent les membres choisis pour faire partie du Comité Directeur Diocésain: Mme St-Jean, de St-Norbert, Mme Lafrenière, de St-Eugène, Mlles Jeanne Beaudry et Monique Boily et Mme Loiselle, de St-Boniface, Mme Lagassé, du Précieux-Sang, Mme Wery, de Transcona, Mme Nickels, du Sacré-Coeur de Winnipeg, Mmes Brodeur, Bohémier, Labelle et Larivière, membres de l'ancien Bureau Exécutif, ainsi que l'aumônier diocésain-adjoint, M. l'abbé F. Desjardins. La Cre Régionale, Mme Morin, avait aussi été invitée. Ce comité élût alors six membres qui formeraient, avec les aumôniers et la Cre diocésaine, le Bureau Diocésain, chargé d'exécuter les projets du Comité Directeur. Furent élues: Mme Loiselle, présidente; Mme Nickels, vice-présidente; Monique Boily, secrétaire; Mme St-Jean trésorière; Mmes Lagassé et Brodeur, conseillères.

Bonne chance au nouveau Comité Directeur et à son Bureau Diocésain.

KATERI des Guides.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Liste de demandes qui seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion, à 10 h. a.m., le mardi 5 juin 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront prises en considération.

5 juin à 10 h. a.m.

Cas No 263-62 — St-Boniface

Demandeur: R. Gruss (ayant droit d'achat).
Objet: La permission de construire et d'entretenir un édifice de deux étages et demi, contenant 14 logements, ledit édifice devant avoir une cour du côté sud, de 5 pieds de largeur au lieu des 12 pieds requis.
Propriété: 271, avenue Traverse.

Cas No 271-62 — St-Boniface

Demandeur: J. F. Graham, au nom du propriétaire (Ladco).
Objet: La permission d'ériger et d'entretenir six centres de tremplin (de 40 pieds par 40 pieds) sur ledit terrain.
Propriété: Du côté du chemin Autumnwood, entre le chemin Cottonwood et la baie Bibeau.

Mlle M. R. Pétrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.





Voici la nouvelle enseigne bilingue qu'on est à poser à St-Boniface. Le français y occupe une fière importance qui fait contraste avec les anciennes enseignes bilingues où le mot "arrêt" paraissait deux fois mais en tout petits caractères. Cette enseigne est au coin de l'avenue Cathédrale et de la rue Aulneau. Le mot "Stop" seul est encore employé dans la plupart des rues, même du secteur où la population française est prédominante. Celui-ci est au coin de la rue Aulneau et de la "rue Despins".

Les nouvelles enseignes bilingues de St-Boniface sont frappantes mais rares

Les enseignes de circulation sont parfois si drues et parfois si ennuyeuses qu'on ne s'y intéresse guère. Toutefois celui qui se promène actuellement dans St-Boniface ne manque pas d'être frappé par la variété des enseignes indiquant d'arrêter. On ne compte pas moins de quatre sortes de "Stop". Il y a ceux peints en noir sur un fond jaune, encore les plus répandus: il y a ce même dessin sur lequel on a ajouté en petits caractères le mot "arrêt" au-dessus et au bas du mot "Stop". Cette enseigne bilingue avait donné lieu à certains débats il y a quelques années. Elles sont presque disparues actuellement.

On est à poser de nouvelles enseignes au fond rouge vif avec écriture en blanc. Ces couleurs sont plus frappantes et apportent une amélioration au point de vue sécurité.

Le quatrième modèle est toutefois une agréable surprise. C'est une enseigne véritablement bilingue indiquant "ARRET" au haut de l'octogone et "STOP" au bas, les deux mots ayant des dimensions égales. Tout francophone se plait à admirer ce nouveau bilinguisme sans timidité, qui donne même la première place au français. Les visiteurs ne manquent pas d'en être surpris, car en certains milieux linguistiques on discute encore sur la nécessité de mettre le mot "arrêt" avec le mot "stop", ce dernier ayant presque acceptation internationale.

Il faut donc y voir d'abord un geste élégant et courageux de la ville de St-Boniface, qui a voulu ainsi exhiber le caractère bilingue de sa population. St-Boniface rejoint ainsi Eastview, Ont., et d'autres parmi les villes non-québécoises qui utilisent des indications routières bilingues.

La nouveauté n'est pas toutefois sans apporter des réactions. Un fonctionnaire du gouvernement métropolitain voulut s'objecter à ces signaux non unilingues; un conseiller courageux et canadien d'esprit lui donna une réplique à point et personne ne crut bon de continuer la campagne pour abolir ce mot français dans St-Boniface.

Tout en félicitant cette dernière on peut se demander si elle n'a pas été prudente outre mesure. Ces beaux signaux bilingues n'apparaissent que dans la région de la cathédrale et de l'avenue Cathédrale. Déjà sur la rue de la Morénie et sur la Notre-Dame ce ne sont que des "STOP" unilingues. Faudrait-il en conclure qu'il n'y a que l'entourage de la cathédrale qui soit français dans St-Boniface? Ou qu'on ne veuille montrer du français qu'aux touristes qui visitent habituellement le grandiose temple? Ou que le français est un enclos qu'on restreint toujours davantage, même à St-Boniface? Pourquoi ne pas avoir mis de ces affiches dans toute la région où on emploie les indications de rues en français. C'était pourtant bien réservé puisque déjà la Bertrand est signalée sous le titre "Bertrand St."

Louons pour le moment l'heureux changement des petits "arrêt", écrasés par le gros "STOP" en cette fière enseigne où le français a **le dessus**. Si elles ne sont guère répandues encore, elles sont au moins semeuses de fierté et indicatrices que la conscience française est toujours en vie au Conseil de ville de St-Boniface.

A Genève

Le délégué canadien à la conférence de Genève sur le désarmement a demandé aux délégués d'adopter une résolution en vue de bannir l'envoi dans le cosmos d'engin de guerre destructeur. Le général Burns a exprimé l'espoir que l'Union soviétique s'associera à ce projet qui serait selon lui, un premier pas fait vers le désarmement général.

La grande colère du général de Gaulle

Les juges du Haut Tribunal militaire étaient au nombre de neuf. Trois magistrats, deux personnalités civiles et quatre officiers généraux. C'est à la majorité — c'est-à-dire par cinq voix contre quatre — qu'ils ont accordé des circonstances atténuantes à Raoul Salan, lui évitant ainsi la peine de mort. C'est à une semblable majorité — cinq voix contre quatre — que les mêmes juges avaient, le 12 avril dernier, refusé toute indulgence à Edmond Jouhaud, et l'avaient condamné à la peine de mort.

Ainsi donc, le déplacement d'une seule voix dans les délibérations du Haut Tribunal militaire est à l'origine de cette sentence rendue contre Raoul Salan, qui a stupéfié aussi bien les amis que les adversaires de l'ancien commandant en chef en Algérie. Le secret de la justice est inviolable, et l'on ne saura jamais qui des membres du Tribunal a modifié son point de vue. Ce qui est sûr, c'est que ce geste est lourd de conséquences. Le jugement du 23 mai, dans lequel d'aucuns ont vu un geste de clémence et un appel à l'apaisement, risque en effet de provoquer en métropole et en Algérie une nouvelle crise politique et morale extrêmement grave.

* * *

Le général de Gaulle ne s'y est pas trompé, qui a vu, dans le refus du Haut Tribunal militaire de condamner Salan à la peine capitale une atteinte grave à l'autorité de l'Etat, donc à la sienne, et un coup très dur porté à la politique algérienne du gouvernement. Devant le Conseil des Ministres, réuni au lendemain de l'énoncé du verdict, le président de la République n'a pas caché sa déception et son irritation. La raison d'Etat voulait que Salan fut condamné à mort — et sans doute exécuté. Le Tribunal, désigné spécialement à cet effet par de Gaulle, en a jugé autrement. "Ils nous ont mis dans un beau pétrin!", disait un ministre qui venait d'évaluer avec ses collègues toutes les conséquences de cette manifestation d'indépendance des représentants du pouvoir judiciaire.

Le gouvernement, sous l'impulsion du général de Gaulle, a pris aussitôt un certain nombre de décisions "en vue d'assurer la repression effective de la subversion et des crimes, et le maintien de l'autorité de l'Etat et de l'ordre public". Première décision, le Haut Tribunal militaire va sans doute disparaître; il est en tout cas dessaisi des affaires concernant les activités de l'O.A.S., ce n'est pas devant lui que se déroulera le procès, qui devait s'ouvrir le 28 mai, des auteurs de la tentative d'assassinat du général de Gaulle, effectuée en septembre 1961 sur la route de Pont-sur-Seine.

* * *

D'autres décisions sont encore secrètes, car elles sont du ressort du seul général de Gaulle. Elles concernent le sort d'Edmond Jouhaud et de deux "tueurs" de l'O.A.S., Dovecar et Piegts, précédemment condamnés à mort par le Haut Tribunal. La logique voudrait que ces hommes soient grâciés puisque Salan qui, à l'ouverture de son procès, revendiqua hautement et pleinement la responsabilité des actions de l'O.A.S., a bénéficié de circonstances atténuantes. Si le chef ne subit pas le châtiment suprême pour les milliers de meurtres ordonnés par ses "directives", pourquoi les exécutants seraient-ils enchaînés au poteau d'exécution?

Certes, l'esprit cartésien se révolte devant l'éventualité de la mise à mort de Jouhaud et des obscurs assassins de l'O.A.S. tandis que Salan atteindrait dans une cellule de prison l'inévitable loi d'amnistie qui, tôt ou tard, lui rendra la liberté. Mais la logique du général de Gaulle n'est pas forcément celle de Descartes. La raison d'Etat peut avoir d'autres règles, mêmes injustes, mêmes inhumaines, dans la recherche de l'efficacité politique. L'histoire abonde d'exemples de ce genre.

A la vérité, il est probable que Jouhaud eut été grâcié par le président de la République si Salan avait été condamné à mort. Peut-être même celui-ci eut également bénéficié d'une mesure de clémence de la part de de Gaulle désireux de faire preuve de magnanimité et de volonté d'apaisement au moment où l'Algérie entre, de façon irréversible, dans la voie de son nouveau destin. La sentence rendue contre Salan prive le chef de l'Etat de ces importants moyens psychologiques et elle le place dans une situation délicate, entre le ridicule et l'odieux. Et s'il devait choisir, nul doute que de Gaulle préfèrerait être odieux, par exemple en faisant fusiller Jouhaud, plutôt que de laisser porter atteinte à l'autorité de l'Etat.

* * *

La grande colère du président de la République s'explique aisément. M. Joxe a dit du jugement Salan qu'il était "un coup très dur porté au moral des forces de l'ordre et de la gendarmerie qui luttent contre l'O.A.S. en Algérie. M. Messmer, ministre des Armées, a mis l'accent sur le désarroi des officiers disciplinés et loyaux devant un verdict incompréhensible. Quant à M. Frey, ministre de l'Intérieur, il a souligné les difficultés qu'allaient désormais rencontrer les responsables de la police engagés dans la repression anti-O.A.S.

Mais, dans le même temps, l'opposition de gauche fulmine et ricane. "Le Haut Tribunal militaire a condamné un général . . . c'est de Gaulle", écrit le journal du parti socialiste, tandis que la presse communiste vitupère la justice "fasciste" et les juges gaullistes complices de l'O.A.S.

Bref, de Gaulle apparait isolé au milieu de l'appareil de l'Etat, qui ne "suit" pas, ou suit mal, et face à une opposition politique qui s'enhardit et dont les deux ailes se trouvent renforcés après le verdict du Haut Tribunal militaire. L'O.A.S. d'une part, l'extrême-gauche d'autre part, trouvent dans ce verdict des raisons d'accentuer leurs pressions et leurs manifestations.

A n'en pas douter, de Gaulle va réagir. Il le fera avec vigueur. Mais dans quelle direction va-t-il orienter son action? On l'ignore encore, mais on prête au président de la République l'intention de gouverner désormais "en direct", selon des méthodes et des moyens qui lui semblent nécessités par la "période révolutionnaire" que la France traverse actuellement. "Je ferai craquer ces vieilles structures", aurait-il dit à ses ministres.

* * *

Quoi qu'il en soit — et nous serons bientôt fixés à cet égard — une question demeure: pourquoi Salan a-t-il bénéficié de l'indulgence de ses juges? Il apparait bien que ceux-ci ont pris davantage en considération les mobiles que les faits, et que les souffrances présentes et futures de l'Algérie les ont plus impressionnés que les crimes de l'O.A.S. Et puis, ils avaient devant eux un homme dont les défenseurs ont prouvé qu'il avait été copieusement berné et dupé par de Gaulle, au nom des intérêts supérieurs du pays. C'est la détresse humaine, celle de Salan bafoué et des Européens d'Algérie désespérés qui a pesé dans la balance de la justice, plus que les considérations abstraites de la politique. Le procès de l'O.A.S. et de ses crimes reste à faire.

Maurice HERR.

La Propagation de la Foi a recueilli $20 millions en 1960

ROME — Il ressort des rapports présentés au cours de l'Assemblée annuelle des Oeuvres Pontificales Missionnaires, qui vient de se tenir à Rome, que la somme de $20,341,437 a été recueillie en 1960 par l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Cette somme a été répartie en 1961 de la façon suivante: $3,930,819 à l'Oeuvre pontificale de St-Pierre-Apôtre pour la formation du clergé; $951,882 à la congrégation pour l'Eglise orientale; $691,314 pour l'aide à l'Amérique latine; $7,848,941 pour des subsides ordinaires à 740 circonscriptions ecclésiastiques; $6,730,000 pour des subsides extra-ordinaires au nombre de 600.

Le reste du montant recueilli en 1960 a été distribué au cours des premiers mois de 1962.

En 1961, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi a reçu $21,957,925 ce qui représente une augmentation de $1,616,488 par rapport à la somme recueillie en 1960.



On voit ci-dessus la photo des élèves de Provencher et de St-Joseph qui reçurent des prix spéciaux lors de la collation des diplômes, le jeudi soir 24 mai, en l'auditorium Notre-Dame: de gauche à droite, première rangée, Frank DeRuyck (prix de religion), Rachelle Dease (cours commercial), June Innes (coopération), Julie Boone (centre récréatif, anglais), Charlotte Dupuis (trophée Kinsmen), Léa Avanthay (coopération) et Richard Daeninck (anglais, esprit d'initiative); deuxième rangée, Léo Provost (cours commercial), Denise Chaput (sciences, coopération), Juliette Dumaine (médaille du gouverneur général, trophée des Canadiens de Naissance pour l'histoire), Gisèle Pelletier (français, coopération), Jeannine Levasseur (sténographie) et David Hannon (coopération); troisième rangée, Raymonde Beaudry (esprit d'initiative), Patricia Masniuk (religion, mathématiques), Louise Gauthier (religion), Linda Cappan (coopération) et Nicholas Coyle (trophée des Canadiens de Naissance pour l'histoire); quatrième rangée, Gilbert Godard (sténographie), Maurice McCarthy (centre récréatif, français, coopération), Richard Bourgeois (sciences, coopération), Robert Savage (trophée Kinsmen, mathématiques, coopération), Gilbert Raineault (religion) et Owen Brophy (coopération).



La direction de l'hôpital général de St-Boniface avait le bonheur, le 24 mai, de décerner les diplômes à 97 nouvelles gardes-malades. Sept d'entre elles se sont méritées des prix. Ce sont: de gauche à droite, première rangée, Rita Toutant (religion), Anita Cancade (succès théorique) et Irene Daeninck (religion); deuxième rangée, Helen Penner (soins aux malades), Rae Burrell (excellence), Lesley Shewan (initiative) et Myrna Marchyshyn, qui se vit décerner une bourse d'étude de $500.00 présentée par l'Amicale de l'Ecole des Infirmières.



Les finissantes de l'Institut Collégial St-Joseph: de gauche à droite, première rangée, Raymonde Boulet, Sandra Mitchell, Léa Avanthay, Cécile Chénier, Alice Mouillierat, Lucille Fluet, Charlotte Dupuis, Denise Dacquay, Charlotte Hébert; deuxième rangée, Claudette Sylvestre, Lorraine Guertin, Claudette Létienne, Louise Chénier, Monique Audette, Jeannine Levasseur, Dreen Sexton, Muriel Conrad, Claire Cormier; troisième rangée, Alice Lafrance, Julie Boone, Evelyn Verhaeghe, Patricia Waters, Simone Guilbault, Nicole Collette, Olivia Stadnyk, Anne-Marie Carbotte, Juliette Dumaine; quatrième rangée, Patricia Masniuk, Pauline Levasseur, Paulette Ritchot, Louise Gauthier, Gisèle Pelletier, Gertrude Laberge, Andrée Faucher, Michelle Tétreault, Adèle Arbuthnot; cinquième rangée, Rachelle Dease, Linda Cappan, Denise Muller, Pauline Lajeunesse, Micheline St-Pierre, Anne-Marie Boisjoli, Jeannette Dufault, Hélène Prescott, Yvonne Miron; sixième rangée, Denise Chaput, Alice Desmarais, Michèle Guigné, Edith Fréchette, Bonnie Kruch, Viviane Moquin, Antoinette Rousset, Janine Chénier; septième rangée, Marie-Agnès Comte, Diane Desrosiers, Raymonde Beaudry, Caroline Desjardins, Jean Rog, Louise Rocan, June Innes, Irène Barnabé; huitième rangée, Lynne Goebel, Yvonne Painchaud, Léona Laurin, Judy Renouf, Thelma Bourget, Wilma DeJong, Colette Lachance, Lorraine Germaine et Angéline DeGagné. Ne paraissent pas sur la photo: Jeanne Moreau, Denise Rémillard et Jacqueline Savoie.

MARIAGE

BOILY-TRUDEAU

Le samedi 26 mai avait lieu à 4 h. p.m. en la basilique de St-Boniface le mariage de Mlle Lorraine Trudeau, fille unique de M. et Mme Albert Trudeau, de St-Boniface, à M. Aimé Boily, fils de M. et Mme Louis Boily, aussi de St-Boniface. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé.

Quelques beaux cantiques exécutés par M. Georges Paquin, accompagné à l'orgue par Mme Bourbonnière, rehaussèrent la cérémonie religieuse. Au son d'une marche nuptiale les filles d'honneur précédèrent la mariée vêtue de blanc qui entra au bras de son père. M. Boily servit aussi de témoin à son fils.

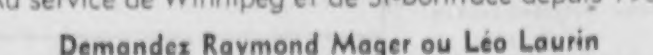
Les demoiselles d'honneur, élégantes dans leurs robes de satin vert, étaient Mlles Louise Rémillard, Cécile Daoust et Renée Trudeau, amies et cousine de la mariée, accompagnées respectivement de MM. Roger Boily, Gilles Bouchard et Joseph Normandeau.

A l'issue de la cérémonie, les quelque 125 invités se réunirent à la salle des Canadiens de Naissance, où chacun put offrir ses félicitations et ses voeux aux nouveaux époux, tout en admirant la jolie toilette et surtout la grâce de la jeune épouse. Après un délicieux repas où les bons mets et les bons discours se succédèrent, il y eut une agréable soirée dansante avec les parents et amis.

M. et Mme Aimé Boily partirent ensuite en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Le soleil n'est que l'ombrage de Dieu. — MICHEL-ANGE.







Les finissants de l'Institut Collégial Provencher: de gauche à droite, première rangée, Ronald Simard, Richard Daeninck, David Hannon, Denis Richardson, Marcel Couture, Georges Bérard; deuxième rangée, Owens Brophy, Robert Glasson, Claude Girardin, Frank DeRuyck, Paul Savard, Robert Boulet, Ronald Lamontagne; troisième rangée, Robert Lonergan, Ronald Reitmeier, Richard Bourgeois, Ronald Congram, Léo Provost, Gilbert Godard, Gilles Savard; quatrième rangée, Robert Volk, Robert Savage, Dennis Leonard, Ronald Desrochers, Donald Boucher, Paul Marchand, Eugène Dufault; cinquième rangée, Kenneth Lemieux, Albert Verhaeghe, Charles Archambault, Richard Marshall, Nicholas Coyle, Léo Bérubé, Marc Brunet; sixième rangée, Lionel Meilleur, Marcel Bérard, Ronald Normandin, Gilles Morin, Robert Anderson, Robert Jones, Allan Laforme; septième rangée, Denis Pelland, Emile Daoust, Roger Mailhot, Kenneth Mondor, Louis Laberge, Paul Paradis, Gilbert Raineault, Maurice McCarthy; huitième rangée, Paul Cyr, Robert Froome, Michel Meckling, Ronald Mayer, Guy Douville, Yves Beaudin, Denis Chenier et Michel Koryluk.



Les sous-lieutenants John Shigeta, à gauche, de 18, Crestwood Crescent, St-Boniface, et Harold-J. Segal, de 5, Ruskin Row, sont partis le mois dernier pour un voyage estival, en service avec le groupe de la 4e brigade d'infanterie canadienne en Allemagne. A l'automne ils continueront des études supplémentaires à l'Université de Manitoba. Ce voyage est offert par gracieuseté du Plan d'Entrainement d'Officiers des forces armées.

Prix du concours de vocations décerné à Alphonse Labossière

SOMERSET — Le mercredi soir 23 mai avait lieu la réunion de l'Association de Parents et Maîtres, qui fut des plus intéressantes par son programme varié, éducatif et amusant à la fois. L'intérêt en fut rehaussé par la venue de représentants attitrés des Chevaliers de Colomb, MM. Bruce McDonald, président d'un concours de compositions sur les vocations, et Léo Soenens, Député d'Etat. M. Eugène Mulaire, délégué du Grand Chevalier du Conseil Langevin, les présenta en quelques mots appropriés.

Ces messieurs furent d'un dévouement admirable et se rendirent eux-mêmes à Somerset afin de présenter un chèque de $25 ainsi qu'un beau missel dominical à Alphonse Labossière, élève de 10e année. Celui-ci fut l'un des heureux gagnants du concours de compositions.

M. Bruce McDonald expliqua le but de ce concours. Il rappela la pénurie de vocations religieuses de par le monde, et dit que les évêques avaient pensé remédier à la situation par différents moyens dont un tel concours.

Il est évident que les Chevaliers de Colomb ont répondu en fils aimants aux désirs de leurs pasteurs. Aussi, les élèves sont enthousiasmés par de tels encouragements et, à leur tour, essaient de progresser avec les années, au témoignage des correcteurs de leurs travaux littéraires.

Devant le nombreux auditoire, M. Léo Soenens, Député d'Etat, fit approcher Alphonse Labossière pour lui offrir avec de chaleureuses félicitations le magnifique cadeau.

Remerciements les plus sincères aux Chevaliers de Colomb du Manitoba et principalement à leurs dignes représentants, MM. Léo Soenens et Bruce McDonald.

Elie

Naissances

A M. et Mme Jos. Legault est né un fils.

A M. et Mme Luc Legault est née une fille.

A M. et Mme François LeSann est née une fille.

A M. et Mme Marcel Bouchard est né un fils.

Malade

Mme Adonaï Bernardin se remet après un séjour à l'hôpital.

Fisher Branch

Ça et là

Une petite cérémonie émouvante avait lieu le 24 mai sur la ferme de M. et Mme Ernest Ménard lorsque M. l'abbé A. R. Hall, de Plumas, Man., bénissait la petite grotte bâtie par la famille Ménard en l'honneur de Notre-Dame de Fatima. De nombreux parents et amis se joignaient à eux pour chapelet, prières et cantiques. C'est un privilège de posséder de tels paroissiens de fierté religieuse.

Le mercredi 2 mai, dans la chapelle de la base d'aviation Beaverbank, en Nouvelle-Ecosse, eut lieu le mariage de Mlle Monique Bouvier, fille de M. et Mme U. Bouvier, de cette paroisse, à M. Terrence Walker, dont les parents résident en Australie.

M. et Mme J.-A. Rivard, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs fils et bru, M. et Mme René Rivard, ainsi que chez leurs nombreux amis.

Etaient en visite dernièrement chez M. et Mme Ernest Ménard, M. et Mme Arthur Ménard ainsi que M. Grahn et son fils, Gérard, de Couchenour, Ont., M. Edmond Ménard, de Grand Rapids, M. l'abbé A. R. Hall et sa mère, Mme O. Hall, de Plumas, Man., et Mme Emile Beaudry, de Winnipeg.

Malade

Prompt rétablissement à M. U. Bouvier patient à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

Dunrea

Club 4-H

Le couronnement des travaux exécutés par les enfants faisant partie du Club 4-H de cette localité eut lieu à une soirée donnée le samedi 19 mai, qui débuta par le chant de "O Canada".

Une salle remplie à capacité de parents et amis des jeunes prouvait bien l'intérêt que tous portent à cette organisation importante pour le développement intellectuel et moral de ces jeunes. Leurs travaux si bien exécutés, leur valurent de nombreux rubans rouges, bleus et jaunes, attribués par Mme Evelyn Lanoway, économiste du district de Boissevain. En mots choisis, elle loua d'abord le dévouement des principales animatrices du club, Mlle Alfréda Beck et Mme Jos. Cuveliers, qui ne ménagèrent pas leurs peines pour tout organiser, donner des leçons de couture, soutenir les courages, chancelants parfois, en un mot mener à bien ce cours si important. Puis elle énuméra, les uns après les autres, les noms des jeunes filles et des jeunes garçons méritants, eut un bon mot pour tous, puis invita M. l'abbé G. Gervais, curé, à adresser la parole. Il le fit avec beaucoup d'à-propos, encourageant les jeunes à s'appliquer de leur mieux dans tout ce qu'ils entreprennent, pour marcher toujours vers un idéal fixé toujours plus haut.

Les filles avaient fait de jolis tabliers et préparé de fines pâtisseries, et les garçons, sous l'égide de M. Benoît Garand, des travaux de menuiserie, cadres avec dessins découpés, etc.

La soirée fut très intéressante. La salle était décorée avec goût. Tout autour étaient exposés les travaux des jeunes; à un certain endroit il y avait même un plateau tournant contenant différentes diètes très appétissantes, surmonté d'une douce lumière donnant à l'ensemble un aspect encore plus alléchant. Puis il y eut discussions sur la marche à suivre pour présenter un discours, ou préparer des diètes, etc., le tout agrémenté de chants et de musique, présentés avec beaucoup de naturel. Finalement, les principaux organisateurs reçurent chacun un petit souvenir, et un copieux goûter servi par les jeunes du club, termina cette importante veillée.

Sur une prochaine chronique, les noms des jeunes qui ont obtenu des prix ou qui ont été nommés pour présenter leurs travaux à l'exposition de Brandon seront mentionnés.

Shower

Le jeudi soir 24 mai, à l'école Lily Hill, une foule de parents et amis de Mlle Yvette Dionne, fille de M. et Mme Félix Dionne, de cette paroisse, s'étaient donné rendez-vous pour fêter l'élue du jour, à l'occasion de son prochain mariage à M. Laurent Mangin, de Bruxelles.

Au milieu des applaudissements et aux sons joyeux d'une marche appropriée, Yvette fit son entrée en compagnie de ses parents et alla prendre place au siège tout décoré qui lui était réservé.

La première surprise passée, on procéda au dépouillement de nombreux et jolis cadeaux tout enrubannés, avec souhaits appropriés, puis la veillée se continua en joyeuses causeries jusqu'au moment du délicieux goûter qui la termina.

Yvette sut remercier d'un mot gentil ses nombreux amis et les invita tous à assister à son mariage qui aura lieu le samedi 9 juin.

Expliquez-moi un grain de sable, et je vous expliquerai Dieu.

LAMENNAIS.

L'A.P.M. de St-Pierre-Jolys organise les loisirs des jeunes

ST-PIERRE — L'Association de Parents et Maitres de St-Pierre se rassemblait au Centre Récréatif de la paroisse le mercredi 23 mai réunissant un groupe imposant pour sa dernière réunion du terme scolaire 1961-62.

Après la prière d'usage et le mot de bienvenue prononcé par Mme A. Roy, présidente, un programme récréatif fut présenté. Les élèves des 1ère et 2e années, dirigés par la Rév. Sr Maximilla, interprétèrent une ronde ainsi que quelques chants et récitations. Laurette Cahill et Suzanne Vauclair, élèves de Mme Lucien Lafrance, s'installèrent ensuite au piano, exécutant deux solos. Diane Morrissette, de la 3e année, sous la direction de Mlle Jeanne Massicotte, déclama "Le mensonge de ma grammaire". Mme Jacques Préfontaine et ses "bouts de chou" de l'école Maternelle, s'en tirèrent fort bien avec chants et récitations.

Ce petit régal artistique terminé, l'on passa aux sujets importants du programme. Mlle Y. Legal, secrétaire, lut les minutes de l'assemblée précédente du 12 avril. Puis, M. l'abbé E. Lavoie, curé, fut invité à donner un exposé sur les loisirs et à renseigner plus amplement les gens sur le projet de vacances organisé à St-Pierre, cet été. "Ce projet, dit M. le Curé, exige beaucoup de préparation, mais c'est une nécessité, car il veut dire 'protection' pour les enfants du village surtout.

Importance de l'organisation

"C'est l'intérêt des enfants qui importe d'abord; il faut leur apprendre à bien jouer, bien employer leurs heures libres et tout ceci contribue à la formation du caractère, qui est au fond le but primordial du projet. Les services d'un directeur ont été retenus. Il s'agit maintenant de bien s'organiser afin que ce rêve devienne réalité."

L'assemblée prouva son intérêt à ce projet en posant de nombreuses questions.

Un résumé des réunions de l'année fut donné par la secrétaire. Questionnaires, discussions et colloque contribuèrent à développer le thème "La famille et les loisirs". La formation d'un comité visant à organiser les loisirs des jeunes pendant les vacances fut le résultat tangible de toutes ces heures utiles de travail et d'échanges d'opinions.

Mme Roy demanda à M. Armand Desharnais d'expliquer brièvement le travail accompli lors d'une réunion des instituteurs, commissaires et inspecteur de la Division de la Rivière-Rouge, tenue à St-Pierre, le 5 mai dernier. Cette journée inspirée par M. J.-A. Duhamel, inspecteur, fut très intéressante et fructueuse puisqu'elle permit à ces gens qui s'occupent d'éducation de discuter nombre de problèmes, tel que le cours général, les promotions, problèmes disciplinaires, examens, bulletins, activités parascolaires.

Le cours général

La Rév. Sr Louise-Gabrielle fut ensuite invitée à expliquer le cours général. Ce cours, qui sera à l'essai dans une trentaine d'écoles manitobaines cet automne, permettra aux élèves qui ne veulent ou ne peuvent continuer les études supérieures conduisant à l'Université, à l'Institut Pédagogique ou au cours d'infirmière, d'avoir tout de même une situation honorable et importante plus tard. Il est à remarquer que ce nouveau cours n'est pas du tout inférieur au cours actuel puisque les élèves pourront développer autant leurs aptitudes. Les parents ont le devoir et le droit de se tenir au courant de ce cours et d'accepter les suggestions d'un conseiller en orientation qui les éclairerait sur les capacités de leurs enfants. M. Desharnais remercia la conférencière.

Pour terminer cette soirée profitable à plusieurs points de vue, l'élection des membres du nouvel exécutif pour 1962-63 eut lieu. Suivent les noms de ceux et celles à qui incombera la tâche de continuer le bien accompli par l'A.P.M. à St-Pierre: présidente, Mme Philippe Tessier; vice-président, M. Armand Desharnais; secrétaire, Mlle Yvonne Legal; correspondante, Mlle Irène Garand; conseillers: Mmes Mathilda Rochon, Oswald Carrière et Emile Hébert et MM. Jean Banville, Auguste Proulx, Olivier Gagné, Oliva Audette, Eudore Cahill, Emile Gagnon et Léon Gagné.

Merci à Mme Roy

M. Claude Desrosiers, instituteur, remercia au nom de l'auditoire, Mme A. Roy, présidente sortant de charge. Si l'Association de Parents et Maitres a marché rondement, c'est bien grâce à l'enthousiasme et au dévouement admirable de Mme Roy. Celle-ci exprima à son tour sa gratitude envers les directrices, membres de l'exécutif et tous ceux qui l'ont secondé dans sa tâche.

Un goûter marqua la fin de la réunion. Les membres du personnel enseignant et les parents en profitèrent pour régler les problèmes individuels.

Sainte-Claire

Décès de trois paroissiens

Le lundi 14 mai eurent lieu les funérailles de Mme Désiré Verureylen, née Justine Ferry, décédée à l'âge de 77 ans.

Elle était originaire de Belgique et vint au Canada en 1918 avec son mari et ses 10 enfants. La famille habitait Ste-Claire depuis 30 ans.

La défunte laisse dans le deuil son mari; cinq fils, Emile, Georges, Albert, Louis et Gaston; quatre filles, Berthe (Mme Léon Molitor), Louise (Mme Hervé Maillhot), Emélie (Mme Clifford Davey) et Justine (Mme Black).

* * *

Le samedi 19 mai eut lieu le service funèbre d'Irma McKay, décédée à l'âge de 46 ans.

* * *

M. Dominique Paul est décédé à l'âge de 66 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le samedi 26 mai.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Larocque; deux fils, Jacques et Alfred et deux filles, Virginie et Lilianne.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

St-Léon

Assemblée de l'A.P.M.

Pour se conformer aux désirs des autorités qui demandent que chaque section de l'Association de Parents et Maitres consacre une soirée à l'étude du Concile oecuménique, les responsables de St-Léon tinrent une assemblée spéciale le 17 avril 1962.

Mme B. Martel, présidente, invita M. l'abbé L. Roy, curé, à réciter la prière pour le Concile.

M. Raymond Labossière présenta ensuite l'orateur de la soirée. C'est M. l'abbé L. Roy qui donna une belle conférence sur le Concile. En termes clairs et précis il expliqua ce qu'est un concile; pourquoi le Pape l'a convoqué et comment il favorisera l'union des chrétiens.

Après ce brillant exposé, l'assemblée se divisa en huit groupes, sous la direction de MM. Beaudette, Pierre Boutin, Raymond Labossière, Paul-Emile Leblanc et Adrien Jubinville, Mmes Raynald et Antoine Labossière et Mlle Estelle Labossière, pour répondre au questionnaire.

Il y eut ensuite discussion et questions; tous manifestèrent un grand intérêt.

L'assemblée se composait de 75 personnes et fut certainement la plus intéressante de toute la saison. Un goûter termina la soirée. On se sépara mieux éclairé sur ce grand sujet d'intérêt mondial.

Filles d'Isabelle de St-Pierre

Le dimanche 27 mai, une centaine de Filles d'Isabelle du Manitoba se réunissaient au Centre Récréatif de St-Pierre pour le congrès du Cercle d'Etat.

Des représentantes des cercles de St-Boniface, Somerset, St-Malo, La Broquerie, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Pierre participaient à cette réunion annuelle.

L'exécutif du Cercle d'Etat pour l'année 1962-63 se compose comme suit: régente, Mme Bertrand Desrochers, de St-Boniface; ex-régente, Mme Lilianne Hébert, de St-Boniface; vice-régente, Mlle Estelle Boyer, de Somerset; secrétaire, Mlle Colette Huot, de St-Boniface; trésorière, Mme Rose Normandeau, de La Broquerie; syndics, (1 ans), Mme Donalda Lafournaise, de St-Malo; (2 ans), Mlle Angèle Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes; (3 ans), Mme Bertha Marcoux, de Lorette; chancelière, Mlle Marguerite Joubert, de St-Pierre.

Nos félicitations les plus sincères au nouvel exécutif. Un grand merci à Mme Lilianne Hébert pour son dévouement durant ses deux années comme Régente d'Etat.

Après l'installation des officières un succulent souper-buffet fut servi. Sincères remerciements au comité d'organisation pour avoir préparé ce repas.

Le Cercle de St-Pierre tient à remercier les membres des autres cercles pour l'aide financière qu'ils lui ont donnée.

Le prochain congrès d'Etat aura lieu en septembre 1963 à La Broquerie, Man.

A tous les membres du Cercle de St-Pierre: venez nombreux à la prochaine assemblée qui aura lieu le 12 juin.

La REDACTRICE.

L'idéal n'est pas une vie confortable; ce pour quoi il vaut la peine de vivre, c'est le don de soi-même aux autres.

PASTEUR.

St-Laurent

Remerciements

La famille Alexandre Carrière remercie, par la voie du journal, tous ceux et celles qui lui ont fait preuve de sympathie, d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper par la mort de M. Alexandre Carrière.

Çà et là

M. Ovila Chartrand, revenu chez lui après un séjour de deux semaines à l'hôpital de Deer Lodge, est en bonne voie de guérison.

M. François Blais est aussi en convalescence chez lui après un accident survenu à son travail.

Prompt rétablissement à ces malades.

Mme Alphonse Dumont et ses deux fils ont acheté une roulotte et sont déménagés à Grand Rapids, Man., où les deux jeunes ont trouvé un emploi. Tous leur souhaitent bon succès.

L'APM de Letellier se renseigne sur diverses carrières pour jeunes

LETELLIER — Le 25 mai eut lieu à la salle Mémoriale la réunion de l'Association de Parents et Maitres. Au cours de cette réunion fut élu le nouvel exécutif qui entrera en fonction en septembre prochain. M. l'abbé E. Fontaine, curé, présida à l'installation officielle des membres nouvellement élus: président, M. Bernard Ayotte; vice-présidente, Mme Aline Gentes; secrétaire, Mme Stella Klassen; trésorier, M. Marcel Graveline; comité des films, M. Alban Gallant; comité des programmes, Mme Lorraine Walker et la Rév. Sr Marie-St-Gabriel; comité de souscription, Mme Fernande Dupuis et M. Aimé Cadieux; comité de publicité, le personnel enseignant; comité social, Mmes Ida Leclair, Henri Trudel, Marguerite Goulet et Annette Fontaine.

La présidente, Mme Aline Gentes, sortant de charge, esquissa le travail de l'année écoulée et remercia tous ceux et celles qui avaient, soit d'une manière ou d'une autre, contribué à son succès. Un remerciement spécial à Mlle Yvonne Desautels, secrétaire depuis la fondation de l'A.P.M.

Entre autres, il fut décidé que les élèves de l'école porteraient l'uniforme scolaire les dix mois de l'année. Un montant de $20 fut présenté à la Rév. Sr Principale pour être distribué parmi les élèves qui ont porté l'uniforme régulièrement.

Plusieurs dons

Un autre $10 fut remis à la principale pour élèves se classant premiers aux examens de français.

Le comité des sports des jeunes, sous l'habile direction de Mme Blanche Jutras, fut aussi l'objet d'un don de $25 en vue de préparer des activités pour les jeunes durant les mois d'été. Le rapport de Mme Jutras laissa entendre que malgré l'humble commencement de ce mouvement, son avenir s'annonce fructueux. Qu'on ne lui refuse pas de l'aide et de l'encouragement, car toute la paroisse en recoltera d'heureux résultats.

Mme Peggy Calder donna ensuite un rapport intéressant sur la journée passée au congrès provincial "Home and School".

Puis, la Rév. Sr Marie-St-Henri, principale, toucha brièvement les points suivants: (a) les promotions sont du domaine exclusif des professeurs et de l'inspecteur; (b) les bourses: on pourrait en profiter davantage; il suffit de les demander; (c) pour réussir, cultiver la docilité, la joie, prendre le repos nécessaire; l'enfant reflète l'attitude des parents; (d) l'A.P.M., bienfait d'une telle organisation dans le milieu; (e) remerciements à tous ceux qui ont aidé au bon fonctionnement scolaire: personnel, commission scolaire, parents, gérant de la Caisse.

Sur ce, elle termina par une note sombre, laissant entendre qu'elle ne ferait pas partie du personnel enseignant l'automne prochain.

Au nom de tous, la présidente remercia la Rév. Sr Principale pour son dévouement inlassable au cours des trois années passées à Letellier. Elle souligna les améliorations nombreuses et importantes qu'elle put sagement susciter pendant son terme.

M. Alphonse Saurette, trésorier, donna ensuite le rapport financier. L'A.P.M. n'a pas de dettes puisque, comme mentionné ci-haut, elle est même en mesure de faire des dons à droite et à gauche.

Carrières attrayantes

A son tour, M. le Curé adressa quelques mots. Il mentionna d'autres bourses accordées sur demande et encouragea les intéressés à en profiter. Il souligna la grande demande pour ingénieurs et chimistes, branches universitaires des plus intéressantes. Il encouragea fortement les jeunes à compléter leur éducation universitaire, celle-ci l'emportant de beaucoup sur l'argent sonnant.

Ces nombreux préliminaires terminés, M. Napoléon Comeault put enfin présenter l'invitée spéciale de cette réunion, Mme Duke, surintendante à l'hôpital d'Emerson. Pendant près d'une heure Mme Duke intéressa vivement l'assistance sur la carrière d'infirmière. Les quelques jeunes présents possèdent maintenant des renseignements positifs sur cette noble carrière de dévouement. "N'entre pas qui veut", de souligner Mme Duke, il faut d'abord étudier ses aptitudes intellectuelles et physiques. C'est une belle carrière! Mais là, tout comme dans l'enseignement et plus encore dans la vie religieuse, les ouvriers sont peu nombreux. Jeune fille arrivée au croisant de la route, "Quo vadis?" "Où vas-tu?"

Enfin, le comité social servit un café succulent qui termina l'intéressante soirée.

Soirée des jeunes

Le vendredi 18 mai avait lieu une soirée organisée par le club des jeunes. Vingt-cinq personnes étaient réunies chez M. Alban Gallant. Quelques parents y assistèrent, ainsi que M. l'abbé E. Fontaine, curé. Il y eut des discussions en équipes au sujet du Concile oecuménique. Puis on organisa des jeux et on s'égaya à la musique de Lise et Colette Jutras. Un délicieux goûter fut servi.

Sincères remerciements à M. l'abbé Fontaine, M. Gallant, Mmes P. Barnabé et Blanche Jutras et M. et Mme L. Leclair, qui se sont dérangés pour être les surveillants.

La prochaine réunion sera tenue pour souhaiter bonne chance à Maurice Comeault, qui entrera chez les Trappistes.

Journée des finissants

M. le Curé et plusieurs parents se rendaient à la journée des finissants au collège St-Joseph d'Otterburne, le samedi 26 mai. Bonne chance à MM. René Chartier et Jean-Paul Arcand.

Depuis que je ne me recherche jamais, je mène la vie la plus heureuse qu'on puisse voir.

Ste-Thérèse de Lisieux.

COLLÈGE ST-JOSEPH — grade XII — 1962

On voit ci-dessus le groupe des finissants du Collège St-Joseph d'Otterburne qui se lancent dans la vie "à pleins bords", selon leur devise: de haut en bas de la photo et de gauche à droite, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., principal, le R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur, le R. F. Onil Ricard, C.S.V., titulaire, J.-P. Gobeil (Otterburne), P. Musso (Norwood), R. Chartier, président de la classe (Letellier), R. Ledoux, secrétaire (McCreary), C. Musick (Otterburne), M. Smith (Portage-la-Prairie), G. Dufault (St-Boniface), A. Rioux (St-Pierre), C. Beauchamp (Pelican Rapids), D. Mulligan (Dauphin), P. Rocan (St-Boniface), N. Beaudry (Elie), A. Laurencelle (La Broquerie), J.-P. Arcand (Letellier) et P. Langhan (St-Pierre).

Le R. F. Sarto Phaneuf, C.S.V., missionnaire, était le conférencier invité à la soirée des finissants du Collège St-Joseph d'Otterburne, le samedi 26 mai dernier. Ce religieux n'est pas un inconnu au Manitoba, puisqu'il enseigna à Otterburne de 1950 à 1955. Il compte aussi dix-huit années d'apostolat en Orient, dont onze en Mandchourie et sept à Formose.

Théologie spatiale?

LONDON, Ont. — Les séminaires devraient établir des sections de théologie interplanétaire, déclarait le Rév. Donald E. Bodley, de Detroit, parlant à la réunion annuelle des femmes anglicanes du diocèse Huron.

Le Rév. Bodley a dit qu'il n'était pas impossible que les jeunes d'aujourd'hui rencontrent des gens d'autres planètes dans l'avenir et qu'ils devraient être préparés à ces rencontres.



1050 Kilocycles

Notre unique opérateur de console, Jean Beaulieu, a succombé à la tentation. Il nous quitte pour entrer au Canal 6. Comme il est encore d'un âge tendre, ce n'est pas le dernier canal qu'il va sauter.

Sans faire d'éloges, je m'en voudrais de ne pas souligner une qualité, une seule, mais une grande qualité de Jean, qualité fort appréciée à certains moments dans le métier électronique: un calme, une patience à toute épreuve. Un nid de fourmis sur son siège ne le ferait pas broncher.

Et pourquoi traversent-ils tous la rivière? Pour la même raison que celle donnée par M. Diefenbaker en parlant du chômage lors de sa récente visite: "l'avancement technologique"!

Dans une aimable lettre adressée au Canal 6, un auditeur de Beauséjour s'étonne de retrouver Miville et les Troubadours le même jour qu'à Montréal, voire à la même heure. C'est que de patients techniciens, cher monsieur, enroulent et déroulent des rubans magnétiques pendant que vous plantez vos tomates. Et puis on joue avec les fuseaux horaires, comme Bernard dans "Boeing-Boeing".

L'anniversaire du poste a passé presque inaperçu cette année. C'est un signe de santé. Les ondes françaises dans l'Ouest ont débuté il y a seize ans, le 27 mai 1946. Ce qui était à l'origine un acte de foi est devenu une réalité quotidienne.

Souhaitons que l'esprit de ferveur qui animait les fondateurs n'aille pas s'éteindre sur les rivages de la facilité et de la routine. Ulysse est toujours guetté par les sirènes . . .

Electeurs! les partis politiques vous parlent à 5 h. 15 le lundi et le mercredi, et à 8 h. du soir les mardis, jeudis et vendredis.

La dernière heure du jeudi soir est recommandée aux couche-tard qui cherchent une noble compagnie. A 11 h., "Place publique". Le 24 mai, on a pu entendre une intéressante discussion, de Winnipeg, s'il vous plait, en rapport avec le récent festival de théâtre. "Place publique" est suivie de la place de l'Opéra. François Bertrand présente des voix célèbres, allant de Caruso à Callas. Une émission qui mérite quatre étoiles. (Jeudi soir prochain: Jussi Bjoerling et Victoria de Los Angeles.)

JMC

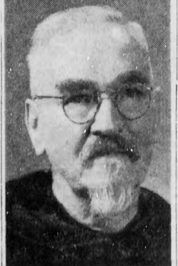
Le dernier numéro de la revue des Jeunesses Musicales du Canada est une invitation au camp musical du mont Orford. La suggestion est bonne. Quelles sont les conditions pour être admis au camp? Avoir entre 14 et 30 ans, avoir des connaissances élémentaires de la musique et jouer d'un instrument. Il y aussi un camp des Arts pour ceux qui sont intéressés à la peinture ou au théâtre. Les cours donnés au camps sont très variés. On se procure les prospectus en écrivant aux Jeunesses Musicales, 430 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal 18.

Et les autres? Les simples touristes peuvent visiter le camp et profiter des concerts et conférences donnés trois fois par semaine durant juillet et août. (Le mont Orford est à moins de deux heures d'automobile de Montréal.) Voilà donc une suggestion. Trop de gens croient avoir vu le Québec lorsqu'ils ont vu la rue Ste-Catherine. Et les Jeunesses Musicales sont une initiative canadienne-française devenue un grand mouvement international. Le cas est plutôt unique, n'est-ce pas?

Un homme et son péché

A compter du lundi 4 juin, "Un homme et son péché" sera devancé d'une demi-heure et sera diffusé à 9 h. 30 a.m. au lieu de 10 h. A dix heures, CKSB présentera une nouvelle émission intitulée "En vedette".

Il y a quelque chose de pire dans la vie que de n'avoir pas réussi: c'est de n'avoir pas essayé. — ROOSEVELT.



Père Pierre O.F.M. Cap.,

Aujourd'hui vendredi 1er juin, le Père Pierre, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, célèbre le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. C'est le 1er juin 1912 que Son Exc. Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, Flandre-Occidentale, lui conférait l'ordre de la prêtrise.

Le Père Pierre, né Léopold Constandt, vit le jour dans le petit village de Wulpen le 7 janvier 1887, cadet d'une famille de treize enfants.

En 1902, il entra au Juniorat des Pères Capucins à Bruges après trois ans d'études classiques à Roulers et en 1905 il reçut l'habit religieux à Enghien. Après son ordination, l'obéissance le plaça au couvent de Meersel, près des frontières hollandaise et allemande. Pendant les dures années de la guerre mondiale, il se dépensa beaucoup comme infirmier volontaire derrière la ligne de feu. Après la guerre, il devint professeur au juniorat capucin de Spy, puis à celui de Tournai.

Le 18 juillet 1929 il arrivait à St-Boniface pour ne plus quitter le Manitoba. Il y retrouva le Frère Mansuet, son propre frère, qui donna aussi plusieurs années de sa vie à St-Boniface.

En 1932, il prit charge de la paroisse de Toutes-Aides où il fit construire au prix de grands sacrifices une très belle église et un presbytère. En 1941, il revint à St-Boniface comme curé du Sacré-Coeur des Belges. De 1947 à 1952 c'est à Cayer et dans ses missions qu'il donna le meilleur de lui-même, pour revenir au Sacré-Coeur en 1952.

Bien connu à St-Boniface et dans toutes les paroisses "belges" du Manitoba où il prêcha de nombreuses retraites, le Père Pierre ne compte que des amis.

Ce matin, vendredi 1er juin, à 9 h. 30, le jubilaire célèbre une messe d'actions de grâces dans la chapelle de la Maison provinciale des Filles de la Croix, 271, rue Archibald, où il est présentement aumônier.

Laurier

Première communion

Le dimanche 27 mai, 13 enfants faisaient leur première communion. Grâce au dévouement de leur maitresse, Mlle Jeanne Labons, ce fut une cérémonie bien touchante et des mieux réussies. Ces jeunes sont Rita Leclerc, Annette Verley, Della Duruisseau, Sandra Lambert, Jeanne Dubois, Catherine Bouchard, Claudette Bourgouin, Adrien et Marcel Delaurier, Daniel et Lance Dauphinais, Michel Péloquin et Victor Desjardins.

Visiteurs

Les paroissiens étaient heureux de voir parmi eux le R. P. Hector Côté et le R. F. Noël Delaurier, C.S.V., d'Otterburne.

En visite chez Mme Fradette étaient Mlles Monique, Céline et Jeannine Jubinville, de St-Claude, ainsi que Mlle P. Tougas, de Ste-Anne-des-Chênes, et Mlle Rhéa Simard, de Snow Lake.

Chez M. et Mme Emile Dheilly étaient M. et Mme Louis Dheilly, de St-Boniface.

Aubigny

Concours de français

Le 23 mai était le grand jour des examens de français à Aubigny. Tous les jeunes de langue française ont écrit ce concours avec un très grand enthousiasme et résolus d'en faire un succès. Félicitations à ces jeunes patriotes et aux dévouées institutrices qui les ont préparés pendant toute l'année scolaire.

Soirée sociale

Le samedi 26 mai, une soirée sociale était organisée pour fêter Mlle Yvette Saurette et M. Réal Bruneau, dont le mariage sera béni le 16 juin.

Naissances

A M. et Mme Florent Chartier est né un fils, Normand, le 22 mai, et baptisé le dimanche 27.

A M. et Mme Léo Chartier est né un fils le 25 mai.

Malade

Prompt rétablissement à M. G. Bérard, patient à l'hôpital Victoria de Winnipeg.

Virden

Activités des jeunes

Douglas Sexsmith fut élu président du C.Y.O. senior de Virden à l'assemblée annuelle qui fut tenue dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, le dimanche 13 mai à 8 h. p.m.

Les autres officiers élus furent Gail McNeill, secrétaire, Dave Kelly, trésorier, et Rosita Gorzala, reporter.

Le dimanche après-midi 27 mai, le C.Y.O. de Virden eut une pratique de balle-au-camp pour être prêt à se mesurer contre les adversaires qui seront invités pour le pique-nique des Chevaliers de Colomb, lequel sera tenu à Virden le dimanche 17 juin.

Baptême

Le 27 mai: Sandra, fille de M. et Mme Paul Primeau, de Scarth. Parrain et marraine, M. et Mme André Renard, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

M. et Mme W. Burke, de Pipestone, reçurent la visite de M. et Mme J. Névraumont, de Virden, le dimanche 27 mai.

Ste-Rita

25e anniversaire

M. et Mme Alexandre Allaire, de St-Boniface, ont fêté dimanche dernier leur 25e anniversaire de mariage. Avec leurs deux fils, ils furent les invités de la famille Boily (Mme Allaire est née Elise Boily) chez M. et Mme Jean-Marie Toupin, à Ste-Rita. Cette réunion de famille fut l'occasion d'une agréable fête champêtre où jeunes et moins jeunes, citadins et campagnards s'en donnèrent à coeur joie au cours de parties de balle, de tir, etc., chaudement disputées. Un seul discours marqua cette journée, celui du jubilaire qui rappela avec beaucoup d'humour des souvenirs de "la noce d'il y a 25 ans", après qu'un jeune neveu eut prononcé un gentil compliment et remis une bourse substantielle en guise de cadeau.

Prirent part à la fête: MM. et Mmes Louis, Camille, Napoléon et Arthur Boily et Mlle Marie-Louise Boily, de St-Boniface et de La Broquerie, ainsi que de très nombreux neveux et nièces des jubilaires.

La famille Boily termina la journée à La Broquerie chez M. Roger Boily, père. Emile, qui n'avait pu se rendre à Ste-Rita, était présent avec son épouse.

Ne purent participer à cette fête intime que le R. P. Oscar Boily, S.J., et la Rév. Sr M.-Véronique, religieuse Adoratrice du Précieux-Sang, en Ontario.

Ste-Rose-du-Lac

Thé annuel

Cinquante-cinq membres payèrent leurs dûes au thé annuel de la Ligue Féminine Catholique, le 19 mai dernier, et 15 dames se sont abonnées à la revue de la L.F.C. du Canada.

A l'occasion de ce thé, un billet de $20 fut mis en loterie et l'heureuse gagnante fut Mlle Marguerite Tardiff, de Ste-Rose. Ce tirage rapporta la somme de $80.35 qui sera mise dans le budget de l'année 1962-63.

Le prix d'entrée, don de Mme Georges Monteyne, fut gagné par Mlle Irène Delaurier. La vente de pâtisseries rapporta la somme de $42.

Félicitations à Mme F.-Y. Le-Gal pour l'organisation de ce thé, ainsi qu'à toutes les dames qui ont contribué et aidé, soit par dons ou travail, à faire de ce thé un succès. Merci aussi à celles qui sont venues au cours de l'après-midi.

On espère qu'il y aura encore une trentaine de dames qui deviendront membres de cette organisation.

Notes agricoles

Perspectives agricoles de printemps 1962

— II —

Porcs — réduction des ventes d'automne

Les ventes de porcs ont accusé une hausse durant le premier trimestre de 1962. On prévoit une baisse en mai par rapport au sommet printanier touché en avril. Durant le deuxième trimestre, les ventes prévues accuseront une augmentation d'environ 8 pour cent par rapport à la même période en 1961.

D'autre part, les ventes durant l'été seront à peu près égales à celles de l'an dernier. D'après les projets manifestés par les éleveurs ce printemps, les ventes d'automne accuseront une augmentation et atteindront le chiffre d'environ 120,000 porcs par semaine, mais elles demeureront inférieures de 12 pour cent à celles de 1961. La baisse prévue se fera sentir entièrement dans l'Ouest canadien.

Les prix des porcs augmenteront d'avril à juin et demeureront fermes durant l'été. Toutefois, ils accuseront probablement en moyenne une faible baisse par rapport à 1961, époque où les prix d'été des porcs de la catégorie A ont rapporté en moyenne $29.40 le cent livres à Toronto. Les importations des porcs en provenance des Etats-Unis tempéreront les effets prévus à cause de la baisse de l'offre au Canada durant l'été, ce qui préviendra une hausse soudaine des prix.

Bovins — demande des bovins d'engrais

Les bovins sur les fermes accusaient au 1er décembre un accroissement des effectifs de 2 pour cent. Le fort mouvement de bovins d'engrais durant le dernier semestre de 1961 a eu pour effet de diminuer le nombre de bouvillons et de veaux dans les fermes des Prairies et a contribué à l'augmentation des effectifs dans l'est du Canada.

Aux Etats-Unis on prévoit, durant les mois de mai et de juin, un marché ferme pour les bovins d'engrais. Cependant, les prix subiront une baisse périodique à la mi-été. Les prix moyens des bovins d'engrais au Canada accuseront probablement une faible baisse par rapport au dernier semestre de 1961.

La plupart des éléments constitutifs des prix laissent prévoir que le marché des bovins d'engrais demeurera soutenu ou ferme ce printemps et cet été. A Calgary, les bouvillons "de choix" ont connu une hausse de prix ces dernières semaines, ces prix s'établissant en moyenne à $23.30 le cent livres — une hausse de $1.90 par rapport à l'année précédente. Les ventes prévues de bovins gras accuseront une baisse modérée par rapport au printemps et à l'été de 1961.

Le nombre de vaches abattues sera faible durant le printemps, et les prix atteindront leur sommet périodique. Au cours de l'été, cependant, les prix baisseront en raison de l'augmentation modérée des abattages prévus dans toute l'Amérique du Nord, par rapport au dernier trimestre de 1961.

Moutons et agneaux — hausse prévue des prix

Les effectifs de moutons et d'agneaux ont baissé par tout le pays, surtout dans l'Est canadien. Les abattages d'agneaux, pour la période janvier-mars 1962, ont baissé de 10 pour cent au regard de la même période en 1961. Il en est résulté une augmentation modérée des prix. A Toronto, au début d'avril, les bons agneaux rapportaient en moyenne $23 le cent livres, soit une hausse d'environ $2.50 par rapport à la même période l'an dernier.

Il y a lieu de prévoir une baisse des ventes d'agneaux cet été et une amélioration des prix par rapport à 1961.

(à suivre)

Woodridge

M. et Mme Anthony Malazdrewicz, de Ochre River, ont rendu visite à leurs amis en fin de semaine.

Le 25 mai, M. et Mme Olivier Rivard ont assisté à une réception à la salle Sokol de St-Boniface, à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Philippe Gauthier, de Vassar. M. et Mme Gérard Poiron les accompagnaient.

Décès

Le 24 mai est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, Mme Anna Gerus, de 625, avenue Boyd, à Winnipeg, à l'âge de 87 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux fils et une fille.

Le service funèbre fut chanté le 26 mai en l'église St-Alexandre de Woodridge par M. l'abbé M. Giroux, curé.

Les porteurs étaient MM. Noël Huppé, Pierre Meurrens, Olivier Rivard, Gérard Poiron, Joseph Yanz et T. Rogowski.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

59e assemblée annuelle de la Sauvegarde

Notre grande Compagnie d'Assurance-vie canadienne-française, La Sauvegarde, tenait, cette année, à Montréal, sa cinquante-neuvième assemblée annuelle. C'est la plus ancienne de nos compagnies canadiennes-françaises et son bilan que nous publions ailleurs dans nos colonnes a été largement commenté par la plupart des journaux de l'Est.

Le président, M. Narcisse Ducharme, a annoncé une très bonne nouvelle aux assurés. Leurs dividendes vont être augmentés d'environ 37 pour cent. C'est la deuxième augmentation au cours des cinq dernières années. L'échelle des dividendes aux assurés a été doublée depuis 1958.

La Compagnie a perçu en primes, tout près de six millions en 1961. Ceci donne une idée des progrès réalisés par La Sauvegarde au cours des vingt dernières années. Mais il ne faut pas perdre de vue que la plus grande partie de ces primes demeurent la propriété des assurés. Dans l'actif de la Compagnie, il est au-dessus de 40 millions de dollars qui leur appartiennent.

L'assurance-vie, dans une certaine mesure, est une vaste coopérative. Parmi les directeurs il en est trois qui représentent les assurés, qui doivent être choisis parmi eux, et qui sont chargés de protéger leurs intérêts si besoin est.

Généralement on considère l'assurance-vie comme une protection nécessaire pour les familles en cas de décès du père ou de la mère, mais c'est aussi l'un des meilleurs moyens de créer une épargne qui sera peut-être bien commode pour les vieux jours.

C'est parce que les bienfaits de l'assurance-vie sont universellement reconnus que le nombre des polices vendues augmentent d'une façon si considérable d'une année à l'autre.

Il nous fait plaisir de constater que nos compagnies canadiennes-françaises s'affirment de plus en plus dans ce domaine et nous leur souhaitons des succès toujours croissants.

Mais La Sauvegarde nous touche de plus près puisque c'est l'un des nôtres, M. Raymond Denis, bien connu dans nos deux provinces, qui est directeur général des ventes pour tout le Canada.

Le président, M. Narcisse Ducharme, dans son discours aux actionnaires et aux assurés, a tenu à lui rendre hommage, à lui, à ses adjoints, aux gérants et aux agents qu'il dirige.

Nos meilleurs voeux de succès à La Sauvegarde.

Philippe-Arsène Perron
Gérant — St-Eustache, Man.

Hervé Leblanc
Gérant — Vonda, Sask.

Le métro en chantier sous la rue Berri

MONTREAL — La construction du métro de la métropole a débuté à Montréal avec la mise en chantier du tunnel sous la rue Berri. Le coût des travaux est évalué à $1,834,000. Le tunnel sera creusé dans le roc à une profondeur variant de 40 à 60 pieds.

Il s'étendra sur une distance de 6,400 pieds, soit du boulevard Crémazie jusqu'à la rue Jean-Talon. La prochaine étape sera la construction d'un tunnel sous la rue St-Vallier, allant de la rue Jean-Talon jusqu'au boulevard Rosemont.

Le réseau complet, d'une longueur de plus de 21 milles, serait mis en service en 1966. Il devrait coûter au-delà de $132 millions.

* * *

La jeunesse et le Concile

Un ralliement de 30,000 jeunes Montréalais aura lieu le 8 juin prochain à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Le cardinal Léger présidera la réunion, convoquée pour prier pour le Concile oecuménique et pour la paix dans le monde. Des groupes de jeunes Néo-canadiens, en costume national, participeront à cette manifestation de foi, afin de montrer l'universalité et l'unité de l'Eglise.

Avis aux abonnés

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50 — 1 ½ an: $5.00

2 ans: $6.00 — 3 ½ ans: $10.00

St-François-Xavier

Baptême

Le 20 mai: Marie-Suzanne, fille de M. et Mme Maurice Régnier, née le 24 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Nicholas LeGras, oncle et tante de l'enfant.

Ste-Agathe

Etudiant en Belgique

M. Denis St-Onge, (B.A. 1951), Licencié en Sciences (Louvain 1957), originaire de Ste-Agathe, Man., a obtenu à la fin de 1961 un congé par gracieuseté du ministère des Mines et des Relevés techniques d'Ottawa pour compléter ses études à Louvain, Belgique, en vue de l'obtention d'un Doctorat en Sciences.

M. St-Onge vient de passer dix jours en Pologne, où, du 3 au 15 mai, avait lieu un symposium international sur la cartographie géomorphologique. Les délégués à ce congrès étaient les invités de l'Académie des Sciences de Pologne et de la sous-commission de géomorphologie appliquée de l'Union Géographique Internationale.

M. St-Onge a fait ses études primaires à Ste-Agathe et ensuite au collège de St-Boniface, où il obtint son Bachelier ès Arts. Il est le fils de M. et Mme Adolphe St-Onge, de Ste-Agathe.

Départ

On apprend avec regret que les Rév. Srs Pierre-Joseph, supérieure, et Antoine-de-la-Providence quitteront ce village à l'été. Un souvenir reconnaissant restera dans le coeur de tous ceux qu'elles ont si généreusement obligées, et des bons voeux de succès les accompagneront dans leurs tâches futures.

Grand visiteur

M. Amédée Alarie, de cette paroisse a reçu cette semaine la visite de son fils, Léonide, qui a fait le trajet de Montréal à Winnipeg par avion. Léonide est journaliste à Montréal depuis trois ans. Son séjour dans la paroisse coïncide avec sa prochaine promotion comme secrétaire de la rédaction à "Dimanche Matin", qui pénètre tous les dimanches dans 160,000 foyers du Québec.

"Peu de changements ici", a dit le visiteur en parcourant les rues du village. Eglise, couvent, principaux magasins et garages sont toujours bien en place. Et jusqu'aux livres de la bibliothèque paroissiale qui en trois ans n'ont pas changé de rayons."

Remerciements

Les Dames Auxiliaires des Vétérans remercient beaucoup tous ceux qui ont répondu à l'invitation à leur thé le dimanche après-midi 27 mai. Elles sont heureuses du succès obtenu.

Malades

Mme Emmanuel Courcelles est rentrée chez elle le samedi 26 mai après un mois d'hospitalisation à St-Boniface. Mme Emile Joyal a été hospitalisée à la Miséricorde le 13 mai pour une opération qu'elle a subie le vendredi 25. Mme Aldéric St-Onge a été transportée à l'hôpital de Morris, le samedi 26 mai.

Mme Lévis Courcelles est à l'hôpital de Morris depuis la semaine dernière.

A toutes, on souhaite une prompte et complète guérison.

Concile: le rôle des laïcs

ROME — "L'attente est très vive pour ce que le Concile pourra dire au sujet de la fonction du laïcat, dans les multiples oeuvres d'apostolat du monde entier", écrit le "Bulletin" du Service de presse du Concile, en relevant que la question de l'importance prise dans la vie de l'Eglise par les laïcs a été abordée par la Commission centrale, dans le cadre du schéma doctrinal présenté par le cardinal Ottaviani sur la Constitution de l'Eglise.

"La mission des laïcs, poursuit le 'Bulletin', a un caractère explicitement religieux étant donné qu'elle se propose d'édifier l'Eglise par la prière, l'exemple, le sacrifice, la parole, les oeuvres, en les mettant au service de l'évangélisation suivant les besoins et les méthodes du monde moderne, en vivant leurs devoirs d'état individuels, familiaux, sociaux, en aidant le clergé dans la mesure de leurs possibilités. C'est pourquoi les laïcs favorisent indirectement aussi le développement de la religion en se faisant des ferments de vie chrétienne là où ils déploient quotidiennement leur activité."

Le "Bulletin" — qui traite aussi de la vie religieuse et des laïcs consacrés — souligne en conclusion que l'activité apostolique des laïcs doit être subordonnée à l'autorité des évêques.

Les questions concernant le laïcat seront à nouveau étudiées par la Commission centrale quand vont venir devant elle les schémas élaborés par la Commission de l'apostolat des laïcs.

Vivre pour servir Dieu et mourir pour Le voir! — A. COCHIN.

Première victoire, à Ste-Rose, des bibliothèques franco-manitobaines

STE-ROSE-DU-LAC — L'ouverture officielle de la bibliothèque régionale de Ste-Rose aura lieu dimanche prochain, le 3 juin, à 2 h. 30 p.m. (heure solaire). Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, bénira les locaux de la nouvelle bibliothèque à Ste-Rose, soit deux salles du soubassement de l'ancienne école élémentaire: l'une contient les 3,000 volumes (50 pour cent français, 50 pour cent anglais), l'autre est occupée par le bureau de la bibliothécaire, Mme Aimée MacDonald (née Saquet), et une salle de lecture. Les deux succursales de la bibliothèque régionale se trouvent à Laurier et à Ste-Amélie.

La commission de la bibliothèque comprend quatre membres, dont un seul de langue française, M. Rémi Bouchard, de Laurier. Les dames de la Ligue Féminine Catholique de Ste-Rose sont les premières responsables de la fondation de cette bibliothèque régionale.

Aide provinciale

Le travail d'organisation fut accompli surtout par Mlles Marjorie Morlay, bibliothécaire provinciale, et Clémentine Combaz, son assistante. En plus de leur travail régulier à la bibliothèque de la législature, et surtout parce qu'on ne possède pas encore dans la province de bibliothécaires qualifiés, toutes deux durent consacrer plusieurs semaines à l'organisation.

Mlle Combaz, qui dans trois semaines participera à Ottawa à la conférence nationale des bibliothécaires, dut se rendre souvent à Ste-Rose pour aider à préparer soigneusement le catalogue des livres, à orienter la nouvelle bibliothécaire dans ses premières études de bibliothéconomie, à choisir tous les livres français pour adultes, jeunes et enfants, et aussi les livres anglais destinés aux jeunes. Mlle Morlay se réserva le choix des livres anglais pour les adultes.

Une seule autre région française du Manitoba s'est organisée pour fonder sa bibliothèque régionale et tirer parti des octrois accordés par le gouvernement provincial: St-Pierre-Jolys qui possède la bibliothèque régionale, et St-Malo et Otterburne qui en tirent profit à titre de succursales. Parmi les quatre membres de la bibliothèque de St-Pierre il y en a un de langue anglaise. On peut dire que les vrais fondateurs de cette bibliothèque sont feu Mgr Antoine d'Eschambault, les trois curés de St-Pierre, St-Malo et Otterburne, M. René Préfontaine et Mlle Combaz, qui trouvèrent de nombreux collaborateurs dans les principales organisations locales.

La procédure à suivre

Ailleurs dans la province, d'autres chefs se familiarisent davantage avec la loi des bibliothèques régionales, votée en 1948 par la législature, et essaient d'en tirer le meilleur parti possible. (**La Liberté et le Patriote** a traduit et publié un texte officiel à ce sujet l'an passé.) Cette loi rappelle que deux municipalités ou plus (cité, ville ou village incorporé ou municipalité rurale) peuvent établir une bibliothèque régionale, après un vote majoritaire favorable des électeurs de chaque municipalité intéressée. Le vote doit être pris une fois l'an seulement, lors des élections municipales annuelles. Avant le vote cependant, les résidants de chaque région peuvent préparer une pétition et la présenter aux divers conseils municipaux intéressés, leur demandant de passer un règlement pour l'établissement d'une bibliothèque régionale. Tous ces règlements doivent être annoncés dans le "Manitoba Gazette" et les journaux.

Cette pétition peut être le fruit d'études et de discussions du sein des associations locales et doit contenir le plus de noms possible. Tout en se familiarisant avec la loi de 1948, il importe de chercher l'appui des conseillers municipaux et de susciter le groupe des "amis de la bibliothèque".

Il faut savoir que le gouvernement provincial offre de généreux octrois: $10,000 pour l'établissement de la bibliothèque régionale, $2,000 annuellement à chaque municipalité participante. Les taxes locales ne doivent pas dépasser un millième.

Administration

Le règlement est finalement accepté par le Conseil quand il a été soumis au vote des électeurs à l'élection municipale annuelle tenue après la première lecture par les conseils municipaux, et que le vote favorable est majoritaire. Le règlement doit être ensuite autorisé par le Municipal and Public Utility Board. C'est la commission de la bibliothèque régionale qui administre la bibliothèque: ses membres sont nommés par les conseils municipaux (un par conseil); la commission nomme son propre président.

La bibliothèque régionale avec succursales est préférable à de petites bibliothèques locales, car elle jouit d'un meilleur budget, elle peut ainsi mettre plus de livres (nouveaux et variés) à la disposition de la population; elle peut même se permettre d'engager un personnel professionel. Les spécialistes ici au Manitoba soutiennent qu'un bibliothécaire diplômé doit au moins avoir son B.A. et accepter de se spécialiser en bibliothéconomie. Le budget dont dispose la commission de la bibliothèque permet de faire étudier les intéressés.

Possibilités

Il est possible d'organiser plusieurs bibliothèques "françaises" au Manitoba. Par exemple, rien n'empêche les municipalités de Montcalm, de Salaberry, Ritchot, Taché, Ste-Anne et La Broquerie de se grouper ensemble pour posséder une puissante bibliothèque régionale avec des succursales, où circuleront périodiquement les milliers de volumes qui se trouvent au centre principal. Les populations françaises de la région de Ste-Rose (à Toutes-Aides par exemple) pourraient s'unir au village central. Dans la Montagne, les municipalités de Lorne, South Norfolk et Grey groupent des centaines de familles françaises.

Voilà ce que les Franco-Manitobains peuvent faire pour qu'un jour prochain des milliers de livres français circulent dans toutes nos paroisses, familles, foyers. Sous l'égide de l'Association d'Education, les sections de Parents et Maîtres et autres organisations doivent étudier ce problème et susciter l'enthousiasme réaliste de la population.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	......	95.4	94.6	95	96.2
C.W. no 3	......	92.2	91.4	91.6	93
Fourrage no 1	......	91.2	90.4	90.6	92
Fourrage no 2	......	88	87.2	87.4	88.6
Fourrage no 3	......	85	84.2	84.4	85.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	......	147.6	145.2	147.2	151.4
C.W. no 3—6 rangs	......	145.6	143.2	145.2	149.4
Fourrage no 1	......	133.2	130.6	132.6	136
Fourrage no 2	......	132.8	130.2	132.2	135.4
Fourrage no 3	......	129.6	127.2	129.2	132.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	......	138.4	138	136	148
C.W. no 3	......	133.4	133	133	143
C.W. 2 rej.	......	135	134.4	134.4	144.4
C.W. no 4	......	121.4	121	121	131
Ergot	......	118.4	118	118	128
Sur voie net	......	135.2	134.2	134 7/8	140.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	......	94.6	94 1/8	94.4	95.6
Juillet	......	95	94.2	94.4	95.2
Octobre	......	88	87.6	88 5/8	89
Décembre	......	84.4	84 3/8	85.2	85 7/8
ORGE —					
Mai	......	136 3/8	133 1/8	135 1/8	139.4
Juillet	......	134.6	132	133.6	136 3/8
Octobre	......	128.2	126.2	127 7/8	125 5/8
Décembre	......	124 3/8	122 1/8	123 7/8	126.4
LIN —					
Mai	......	381.6	381	386.8	390.4
Juillet	......	372	370	370.4	374.4
Octobre	......	359.6	358	358	361
Décembre	......	351.6	348.4	348.2	353
SEIGLE —					
Mai	......	138.4	138	138	148
Juillet	......	137.2	138.2	136 7/8	142
Octobre	......	134.6	133 5/8	134.2	138
Décembre	......	133.6	132 5/8	133.2	136 1/8

(Pour la semaine du 22 au 25 mai 1962)

M. L.-F. Carpentier, de Zenon Park, est décédé à l'âge de 73 ans

ZENON PARK — Un paroissien et pionnier estimé, M. Louis-F. Carpentier, est décédé le 9 mai à l'âge de 73 ans, 5 mois et 12 jours, à la suite d'une intervention chirurgicale subie à un hôpital de Saskatoon, où il avait été transporté quelques jours auparavant par avion-ambulance.

M. l'abbé Roland Gaudet, curé, officiait au service funèbre le samedi matin 12 mai à 10 h., dans l'église paroissiale. La chorale locale fit les frais du chant. Le deuil était conduit par M. Georges Favreau, d'Arborfield, neveu du défunt. Les porteurs étaient MM. R. Hunt, Cliff Rousson et Roger Sirois, gendres, Jean Courteau, Richard Daoust et René Fortier, neveux. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. La maison funéraire Hill de Tisdale s'occupait des arrangements funèbres.

M. Louis Carpentier est né le 27 novembre 1888 à Central Falls, Rhode Island, où il fit ses études et demeura jusqu'à l'automne 1912 alors qu'il venait avec ses parents, frères et soeurs s'installer sur un homestead au sud de la paroisse de Zenon Park, où il a toujours résidé. Le 17 février 1917 il épousait Mlle Clara Courteau.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; quatre filles, Marguerite (Mme Cliff Rousson), d'Oak Lake, Man., Gertrude (Mme M.-P. DeCruyenaere), de Annaheim, Californie, Cécile (Mme R. Hunt), de Kinistino, et Jeanne-d'Arc (Mme Roger Sirois), de Saskatoon; deux fils, Wilfrid, de Zenon Park, et Léonard, d'Edmonton, Alta; 14 petits-enfants; trois frères, Georges, de London, Ont., Rosario, de Duncan, C.-B., et Adélard, de Delmas; plusieurs neveux et nièces.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Chartier et leurs enfants se sont rendus à Prince-Albert le dimanche 13 mai pour assister à la collation du diplôme de leur nièce et cousine, Mlle Simone Brisebois, dans le nouvel auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie. Ils ont aussi visité les familles Roland Brisebois et Gaston Hudon.

Mmes Clara et Marie Chabot sont parties le mardi soir 15 mai en voyage dans l'Est, où elles visiteront des parents et amis au cours des mois d'été.

M. et Mme Charles Soucy, de St-Norbert, Man., ont passé la fin de semaine du 12 mai chez leurs parents, MM. et Mmes Xavier Soucy, Roch Fortier et Albert Soucy. M. et Mme Roch Fortier sont partis avec leurs enfants et visiteront pour quelque temps ces derniers et leurs familles et autres parents.

M. Arthur Pellerin, d'Albertville, est employé chez M. Gustave Archer pour les travaux du printemps.

M. Aurélien Lalonde, du collège ecclésiastique de Montréal, passe ses vacances chez sa mère, Mme Armand Lalonde.

M. Léonce April, de Lynn Lake, Man., est venu passer deux semaines chez son beau-père, M. Ubald Carrier, et les familles April, Lalonde et autres parents.

M. le Dr J.-A. Mandin a passé les 10 et 11 mai à Regina, pour affaires.

M. Clément Marchildon, de l'Aviation canadienne de Trenton, Ont., est venu en congé chez sa mère, Mme Anna Marchildon, et sa famille. Mlle Thérèse Marchildon, d'Albertville, est aussi venue visiter les mêmes personnes pour la longue fin de semaine. Clément, accompagné de sa mère, s'est rendu à Bonnyville pour y visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Moquin, et une cousine, la Rév. Sr Anna Laforge. Il est ensuite allé à Trenton avant son départ pour Soillingen, Allemagne, où il sera stationné.

M. Ferdinand Dubé et sa fille, Claire, de Granby, P.Q., étaient en visite chez M. et Mme Wilfrid Carpentier, dernièrement.

MM. Julien et André Lalonde et une amie, de Saskatoon, ainsi que Mme Albert Houle, de Domremy, visitaient M. et Mme Théodule Lalonde et leur famille, récemment.

M. et Mme Maurice Lareau et leurs deux fils, ainsi que Mme Victoire Lareau sont allés passer quelques jours à Prince-Albert, dernièrement.

La Rév. Sr M.-Louise Beauchesne, du personnel de la maison de retraites Queen's House de Saskatoon, visitait sa mère, Mme Lumina Beauchesne, sa soeur, Mme Clément Valois, ses frères, Léo, d'Arborfield, et Maurice, de Leacross, et leurs familles.

M. et Mme Gérard April et leurs enfants, Emile et Carole, de Saskatoon, visitaient M. et Mme Onésime April et leur famille et autres parents pour la longue fin de semaine.

M. l'abbé Armand Arès est allé rendre visite à son frère, Aimé, et sa famille à Edmonton, Alta.

Mme Roger Hudon est allée, en fin de semaine, à Léoville, chez ses parents, MM. et Mmes Gédéon et Robert Chalifour et leurs familles.

Tournoi athlétique

Des élèves de toutes les classes des écoles de la sous-unité no 6 ont pris part à la journée de tournoi athlétique qui s'est déroulé sur le terrain de jeu à Arborfield, le 10 mai. Plusieurs élèves de l'école du village ont remporté coupes et trophées au cours de cette journée, et en particulier le trophée réservé à l'école dont les élèves avaient reçu le plus de points. Tous les gagnants sont retournés au même endroit le 19 mai afin de participer au tournoi athlétique éliminatoire. Ces journées sportives sont motivées par l'organisation N.E.S.S.A.C.

Le mardi 15 mai, les élèves des classes supérieures de l'école du village, accompagnés de leurs instituteur, institutrices et de la Rév. Sr Angélina, supérieure, faisaient bonne figure à un programme donné dans l'auditorium du "Composite School" de Tisdale, sous la direction de M. R. J. Staples, inspecteur de musique scolaire du département d'éducation.

Le lendemain 16 mai, les élèves de l'école publique du village, accompagnés de leurs professeurs, le R. F. Marc, S.C., Mmes Marcel Hudon, Paul Marchildon et George Nessman et Mlle Henriette Raby se rendaient à leur tour à l'auditorium de l'école d'Arborfield, où ils figuraient à un programme du même genre, sous la direction de M. R. J. Staples.

Sintaluta

Visite de Son Excellence

Le mercredi 23 mai les paroissiens de Ste-Hélène se réunissaient en l'église à l'occasion de la visite de Son Exc. Mgr O'Neill, archevêque de Regina. Sept fillettes et huit garçons reçurent le sacrement de confirmation et une petite fille et deux garçons firent leur première communion. Deux religieuses de Notre-Dame-des-Missions et Mme Wilson, de Regina, firent les frais du chant et touchèrent l'orgue au cours de la messe célébrée par Son Excellence, assistée de MM. les abbés Léon Savoie, curé, R. MacMahon et R. Green, d'Indian Head. Son Excellence adressa la parole aux nombreux assistants et les remercia pour le beau travail qui fut fait durant l'année écoulée pour l'embellissement de la petite église. Il remercia spécialement les Dames de l'Autel.

Çà et là

Le 26 mai eut lieu un thé bazar et un souper organisés par les dames de l'Autel. Les recettes servirent à l'achat d'un beau tapis qu'on plaça dans le sanctuaire à l'occasion de la visite de Mgr O'Neill.

M. et Mme Marcel Français et leur fillette, Madeleine, se rendirent à Montmartre le 24 mai, pour assister à la remise du diplôme de leur petite-fille et nièce, Claire Français, fille ainée de M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite.

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Dolter, leur fils, Clément, qui a terminé ses études au collège Notre-Dame de Wilcox, et M. et Mme T.-G. Marchand, d'Indian Head, et leur soeur, Mme A. Bonneville, de Wolseley.

M. et Mme Marcel Français eurent la visite de M. et Mme Pierre L.B. et de Mme G. Souchotte, de Wolseley.

M. et Mme Charles Oudot et leurs enfants, de Lac Marguerite, sont venus visiter leur mère et grand-mère, Mme Henri Oudot.

Saskatoon

Décès

Mme J. Desjardins a eu la douleur de perdre son dernier frère, Alphonse, décédé à Winnipeg, Man. Les funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang à St-Boniface. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

Remerciements

Mme Desjardins remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leur aide ou assistance aux funérailles lors du décès de son frère. Un merci spécial à M. P. Coutu, au R. P. A. Lemoine, O.M.I., aux porteurs et aux religieuses qui ont fait les frais du chant.

Willow-Bunch

Grand tournoi annuel

Le tournoi annuel organisé par M. N. Boyer, vice-principal de l'école, eut lieu le 14 mai.

La journée débuta par une parade précédée de deux majorettes, Patsy et Janice Seiferling, et d'un char allégorique représentant un bateau, décoré par M. J. Philippon et construit par le comité social par gracieuseté des gens d'affaires. La reine du jour était Mlle Julie Desautels, qui portait une toilette jaune. Les princesses, en toilettes blanches, étaient Dianne Bourdage et Joanne Martinson. Suivaient le char allégorique, un groupe d'enfants, la bannière des écoliers, portée par Judy Miller et Wayne Eger, et 32 bicyclettes et tricyclettes joliment décorées.

Les juges étaient Mme Charles Skinner, conseillère, M. Sylvio Sylvestre, maire de la ville, et M. Marcel Mondor, gérant du magasin Coopératif. Le premier prix alla à Christina Langlois (bicyclette représentant un jardin hollandais avec tulipes et moulin à vent); 2e prix, Louise Vezina (bicyclette représentant un carosse pour bébé); 3e prix, Guy Fiset. D'autres prix furent décernés à Denise Giraudier (groupe des 9e, 10e, 11e et 12e années); Albert Lavallée, gagnant chez les garçons; "Midget and Junior Girls", Dolorès Verhelst et Victor Granger. Une des coupes fut gagnée par le groupe A (filles) avec 197 points; l'équipe B (garçons) gagna avec 175 points.

Les élèves de l'école de Willow-Bunch remercient tous ceux qui firent de cette journée un succès.

Çà et là

Mlles Marcelle Mathieu et Avilda Bruneau prirent l'autobus le jeudi matin 24 mai pour se rendre à Regina, visiter M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, patient à l'hôpital des Soeurs Grises depuis deux mois.

Le dimanche 13 mai, à l'occasion de la journée des finissants du collège de Gravelbourg, les personnes suivantes se rendirent à la fête: MM. et Mmes G. et A. Boisvert, M. et Mme R. Vezina et leur famille, Mmes L. Couture et G. Benoit, ainsi que M. et Mme Lionel Martin et leur famille et Mme A. Martin, qui rendirent visite à leurs parents au Foyer d'Youville.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. Georges Dionne est revenu, dernièrement, de la Californie, où il passa l'hiver.

Félicitations à Mme Lucien Lavallée à la naissance d'un fils à l'hôpital local, dernièrement.

Sincères condoléances à M. et Mme Léo Lemieux qui eurent la douleur de perdre leur bébé.

Mlle Olivica Rondeau est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina, depuis quelque temps.

M. Albert Martin est revenu de l'hôpital de Regina, où il fut patient durant quelques semaines.

M. Léonard Bourdages est patient à l'hôpital de Saskatoon depuis quelque temps. Son épouse et ses parents sont allés lui rendre visite le samedi 26 mai. Son état de santé s'améliore.

Mme Paul Weissmillar rendit visite à son frère patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. Alcide Grégoire fit un séjour à l'hôpital local. Il est de retour chez lui depuis le mercredi 23 mai.

MM. Philippe Mondor et Arthur Rainville sont patients à l'hôpital local depuis quelques jours.

Apôtres de tous les climats, dans tout le Canada, dans toutes les besognes, les Soeurs Grises sont aussi pour le moment les religieuses aux multiples costumes. L'adoption graduelle d'un costume plus simple a fait que quatre religieuses du Foyer d'Youville de Gravelbourg portaient quatre costumes différents en même temps. A gauche, Soeur Regina Trottier porte le nouveau costume de garde-malade, avec bonnet reculé et cou ouvert. Soeur Jeanne Valois porte l'ancien costume régulier; Soeur Virginie Lanoix, l'ancien costume de garde-malade et Soeur Madeleine Wagner, le nouveau costume régulier.

Le Foyer d'Youville de Gravelbourg est construit sur un terrain élevé et adjoint à l'hôpital St-Joseph. Un bocage encerclera éventuellement le "foyer" tout en lui laissant surveiller les activités de la ville. Une entrée mène directement aux chambres et une autre mène à l'entrée principale à gauche de la chapelle qui est indiquée par une croix.

☆ ☆ ☆

Après une année de fonctionnement le Foyer d'Youville s'avère un succès

Il y a environ un an, le Foyer d'Youville de Gravelbourg ouvrait ses portes. Aussitôt rempli de vieux et vieilles, couples ou célibataires, l'institution s'est avérée au cours des mois suivants une institution qui fait l'enchantement et des pensionnaires et des administrateurs, les Soeurs Grises.

Ce genre d'institution pour vieillards n'existe que depuis quelques années. Zenon Park fut un des premiers parmi les centres français à le posséder; puis Ponteix et Radville s'en construisirent aussi. Chacune a des modalités différentes, les unes n'acceptant que des personnes qui n'ont pas besoin de soins spéciaux. Le Foyer d'Youville de Gravelbourg a toutefois été construit avec l'idée de recevoir les vieillards de toute condition physique. Rattaché à l'hôpital, il peut leur fournir tous les soins médicaux et hospitaliers dont jouissent les patients temporaires.

La plupart toutefois sont bien portants et le "Foyer d'Youville" est pour eux un véritable foyer. L'ameublement et les décorations y sont de couleur gaie; des salles de rencontres, des journaux, des jeux et la télévision maintiennent l'intérêt et la vitalité. Une chapelle spéciale est aussi à leur service. Puis s'il faut y souffler de la vie, la Rév. Sr Trottier, directrice, est experte en ce métier. Elle a pour lui aider un personnel de 13 pour les 50 retraitants. On a aménagé à l'extérieur un grand parterre qui deviendra dans quelques années un bocage. Le Foyer, construit sur un terrain élevé, aura ainsi un bel entourage naturel, en plus de voir "la ville" de près.

Ce sont les Soeurs Grises qui sont chargées de l'institution. Certains octrois du gouvernement ont aidé à la construction et aident occasionnellement à l'opération de l'entreprise. Des contributions de la ville et de la municipalité, des dons particuliers ont aussi aidé à lancer l'entreprise. Malgré tous ces sacrifices financiers, de toutes parts on est content aujourd'hui de l'oeuvre accomplie, car "nos vieux" peuvent se retirer dans un endroit à la fois rapproché, à prix abordable, où ils ont les soins requis et l'atmosphère vivante et familiale qui rend leur retraite heureuse.

Wolseley

Çà et là

Le jeudi 24 mai, Son Exc. Mgr M. O'Neill, archevèque de Regina, vint conférer le sacrement de confirmation à plusieurs enfants et à un adulte; il en profita pour faire sa visite pastorale.

M. l'abbé L. Savoie, curé, assista au jubilé d'argent d'un confrère de classe, le R. P. Gérard Pinelle, O.M.I., à St-Philippe.

M. et Mme Armand Dureault assistèrent au mariage de leur nièce à Sudbury, Ont., le 19 mai, et visitèrent leurs nombreux parents en cette ville ainsi qu'à Elliott Lake et Montréal.

M. et Mme Emile Tourigny (Simone Chabot) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, née le 17 mai et baptisée le 25, sous les noms de Gisèle-Suzanne, par son oncle, M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard.

Le R. P. Léonard, de Regina, prêche les Quarante-Heures, qui commençaient le jour de l'Ascension pour se terminer samedi.

En visite dernièrement, on remarquait M. et Mme J. Wrobel, de Milestone, chez les familles Wrobel et Kydd; M. Raymond Dureau, de Winnipeg, chez M. et Mme L. Dureau; Mme Marianne Legrand et sa fillette, Lorraine, M. et Mme P. Gauvin et leur famille et M. Edmond Chabot, tous de Regina, chez M. et Mme Emile Tourigny; M. et Mme E. Klein et leur fils, M. et Mme Edwin Pitre et leur famille, de Regina, chez M. et Mme A. Pitre; MM. et Mmes E. Coueslan et George Young et leurs fils, de Regina, chez M. et Mme Francis Coueslan.

Mme Avila Chabot, de Vanguard, passe une couple de semaines chez sa fille, Mme Emile Tourigny.

Mme F. Savoie visitait Mme Levellée à Regina, dernièrement.

M. Jean Gonty, père de Mme Alfred Sirois, de Langbank, est décédé récemment à l'hôpital de Weyburn, à l'âge de 94 ans. Il habitait depuis quelques années chez M. et Mme Sirois, à Langbank, et auparavant à Bellevue, Man., et ceux qui l'ont connu perdent en lui un ami vénéré, et le pays, un bon citoyen.

M. Gonty naquit à Orgeo, Belgique, le 6 novembre 1867, et vint à Bellevue, Man., en 1893, où il s'adonna à la culture. En 1897, il épousa Mlle Anna Côté, qui mourut en mai 1917, et au mois d'août 1920, il convola en secondes noces avec Mlle Eugénie Dumont, qui décéda en novembre 1917. Une fille, Rose (Mme O. Henuset), de Bellevue, mourut en 1932.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Marie (Mme A. Sirois), de Langbank, Louise (Mme Hart Wiles), de Fort St. John, Blanche (Mme Alex. Philips), de Minto, et Marguerite (Mme Harold Gifford), de Victoria, C.-B.; trois fils, le Dr Joseph Gonty, de Winnipeg, le Dr Arthur Gonty, du Michigan, Maurice, de Bellevue.

La dépouille mortelle de M. Gonty fut exposée à Bellevue pour permettre à ses nombreux amis d'offrir leurs prières et leurs hommages. Le service funèbre fut chanté en l'église St-Jean de Grande-Clairière par M. l'abbé Lorenzo Paulhus, curé. Les porteurs honoraires furent MM. Wilfrid Barré, Max Gilliard, D. Vanloo, Frank Henuset et Jeffrey Hutton, de Bellevue, et Alfred Loiselle, d'Oak Lake. Six petits-fils du défunt étaient porteurs actifs, MM. Henry Henuset, de Virden, Roland Henuset, de Bellevue, Albert Henuset, de Swan Hills, Alta, Arthur Henuset, de Calgary, Robert Sirois, d'Edmonton, et Denis Gonty, de Winnipeg.

Billets par la poste

Les Chemins de Fer nationaux annoncent qu'à partir du 1er juin, les voyageurs pourront se procurer leurs billets par la poste. Ce nouveau service s'appliquera à l'ensemble du réseau au Canada, ainsi qu'aux lignes desservant Chicago et le Vermont. Toutes les personnes possédant une carte de crédit du Canadien National, ou dont le nom figure dans l'annuaire téléphonique local pourront se prévaloir de ce service.

Radville

Çà et là

La campagne électorale pour le gouvernement fédéral bat son plein dans la circonscription d'Assiniboia; quatre partis se présentent tous avec des bonnes promesses. On espère qu'ils sont de bonne foi. L'avenir le dira sans doute.

Le 15 mai, plusieurs élèves, accompagnés de deux religieuses du couvent St-Louis, se sont rendus à Willow-Bunch prendre part au concours de la bonne chanson française.

La sécheresse qui sévissait dans la région a été menacée par deux pouces et demi de pluie pendant les deux premières semaines de mai.

MM. J.-L. Tétreault et Maurice Carles, de Radville, et Mme Paul Vigoureux, de Gladmar, ont été récemment à l'hôpital St-Joseph.

Naissance

A M. et Mme F. Parkinson est né un fils le 20 mai. Félicitations.

Prince-Albert

Les Jeunesses Musicales

Le cercle local des Jeunesses Musicales du Canada est dans la jubilation par le fait que ses artistes se sont vu octroyer le trophée des J.M.C. pour l'Ouest du Canada au concours annuel tenu à Edmonton les 19 et 20 mai dernier. Dix-huit centres étaient représentés. M. l'abbé H. Vallée, professeur au collège Notre-Dame, représentait le cercle local. Il fut élu au Directorat National des Jeunesses Musicales pour la Saskatchewan et le Manitoba.

Au cours de la saison 1962-63, les J.M.C. présenteront les artistes suivants: M. William Stevens, pianiste, de Montréal, l'orchestre de chambre de Paul Kuentz, de Paris, France, et le trio Ebert, de Vienne, Autriche: Lotte, violoniste, Wolfgang, violoncelliste, et G. Ebert, pianiste.

Çà et là

Le dimanche 27 mai, M. et Mme Gérard Pagé donnaient un souper à l'occasion de la première communion de leur fils, Daniel, lequel avait été confirmé quelques heures auparavant. Parmi les parents présents, il y avait les grands-parents de l'enfant, MM. et Mmes Arcandi Trudeau et A.-L. Pagé, M. et Mme Georges Dion, de Domremy, oncle et tante de Daniel, et leurs fillettes, Mme Marcel Pagé et sa fillette, Louise, M. et Mme Lucien Coupal et leurs enfants, ainsi que M. l'abbé Hervé Vallée, de Prince-Albert.

M. Dennis Dobson et sa soeur, Anita, sont de retour chez leurs parents, M. et Mme Frank Dobson, après leur cours d'étude à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon.

M. J. N. Perry, employé civil depuis 15 ans, est le nouvel inspecteur des bâtisses et entrera en fonction le 1er juin. Il succédera à M. C. J. Foot, qui a accepté une position similaire avec la firme L. Houle Construction de cette ville.

Examens de français de l'A.C.F.C.

Tel qu'annoncé dans la **La Liberté et le Patriote**, les examens annuels auront lieu cette année le samedi 9 juin, sous la direction de Me Marcel Simonot, président de la section locale. Les endroits seront à l'Institut Collégial de la Présentation-de-Marie et à l'école St-Paul.

Activités de la L.F.C.

Le conseil provincial de la Ligue Féminine Catholique tiendra son 14e congrès annuel le 11 juin, dans la salle St-Augustin, à Humbolt, Sask. La veille, à 7 h. 30 p.m., M. l'abbé Lionel Mondor, directeur provincial, présidera l'assemblée des directeurs. Mme P. C. Lornmer, présidente provinciale, présidera la réunion de l'exécutif. L'enregistrement des déléguées et des visiteurs commencera à 8 h. 30 a.m. (heure centrale), le 11 juin, dans la salle St-Augustin.

Le conférencier, M. l'abbé N. Konlup, vicaire à la cathédrale de Saskatoon, aura pour thème "Mater et Magistra", aux sessions de l'après-midi. Le Très R. P. Jérôme Weber, O.S.B., sera le principal orateur au banquet qui suivra la messe conventionnelle célébrée par M. l'abbé L. Mondor.

Mme P. C. Lommer, de Hafford, Sask., présidera toutes les sessions. Tous les directeurs, membres et amis de la Ligue Féminine Catholique sont cordialement invités.

Vaccin oral

Les officiers de santé de la région de Prince-Albert ont décidé de prolonger la clinique jusqu'au 1er juin afin de permettre la distribution du vaccin oral à ceux qui ne s'étaient pas encore présentés. Jusqu'ici plus de 35,000 personnes en ont profité sur un total d'environ 38,000 dans cette région de Prince-Albert.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Cours par correspondance au collège St. Thomas More

L'annuaire 1962-63 de l'Université de la Saskatchewan pour les cours par correspondance donne une esquisse et des textes de Sociologie XM101. L'année prochaine le collège St. Thomas More offrira un cours de sociologie par correspondance pour la première fois.

Pendant vingt ans la psychologie XM101 (psychologie générale) a été enseignée par un membre de la faculté du collège St. Thomas More. Pendant les dix dernières années, une centaine d'instituteurs catholiques ont profité chaque année de cette occasion.

Les candidats pour un cours par correspondance devraient écrire directement au Secrétaire, Département des Cours par correspondance, Université de la Saskatchewan, pour une demande d'inscription et un prospectus.

Saint-Front

Çà et là

Pas une goutte de pluie n'est tombée depuis quatre semaines, aussi les fermiers en ont profité pour faire leurs semences, qui sont maintenant presque terminées. La fonte graduelle de la neige abondante au printemps a permis à l'eau de s'infiltrer dans le sol, donnant un bon départ pour la récolte.

Le dmanche 13 mai, les directeurs du terrain de curling ont organisé une partie de bingo, dont les profits serviront à recouvrir le toit de l'édifice. Un grand nombre de jeunes et moins jeunes de St-Front et Dahlton entrèrent en concurrence pour gagner les quinze prix. La somme de $100 fut remise au compte du comité.

Le mercredi après-midi 16 mai, l'école bourdonnait d'activité lorsque 325 personnes reçurent le nouveau vaccin Sabin oral contre la poliomyélite; le docteur, les deux gardes-malades et les dix dames et demoiselles volontaires n'eurent pas une minute de repos.

Le soubassement de l'église subit une agréable amélioration. Le plafond en donacona et les murs recouverts de contre-plaqués sont en partie un don des Dames de Ste-Anne.

Wawota

M. et Mme Fernand Larrivée et leur bébé, de Regina, étaient en visite chez leurs parents pour la fin de semaine.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, rendirent visite à leurs enfants, à Vandura.

M. et Mme Pothier reçurent la visite de leurs enfants, M. et Mme Heidinger, de Parkman.

M. et Mme Robert Jacques accompagnés de leur mère, Mme R. Zébière, et de leur fils, Albert, allèrent visiter M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight.

Mme Eddie Hyde et son fils, Gerry, sont retournés à Castlegar, C.-B., après avoir visité leur père et grand-père, M. R. Zébière, très malade à l'hôpital.

Mme O. Legault, accompagnée de ses fils et bru, M. et Mme Aristide Dumont, de Regina, se rendirent en Arizona afin d'assister au mariage de Mlle Anne Dumont.

M. Norbert Bessette est patient à l'hôpital de Wawota.

Lac Marguerite

M. et Mme Jean Français et leurs enfants, Marcel et Annette, et leur neveu, Gabriel, se sont rendus à Montmartre, le 24 mai pour assister à la remise du diplôme de leur fille, soeur et cousine, Mlle Claire Français.

M. et Mme Peter Barret étaient des invités à la réception qui eut lieu à Sintaluta en l'honneur de MM. et Mmes Allen Pollock et Bill Boustead, qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage.

M. et Mme Jean Français sont allés conduire leur fillette, Simone, à l'hôpital général de Regina pour examens médicaux.

M. et Mme Louis Douan, de Montmartre, en revenant de visiter leur mère à Indian Head, se sont arrêtés chez M. et Mme Jean Français.

M. et Mme Jack Ziegler ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Adam Stoppler, et leur fillette, de Sintaluta.

Sept Canadiens enseigneront au Congo

Le Canada a fait savoir à la république du Congo qu'il mettra à sa disposition sept professeurs pour la prochaine rentrée scolaire au titre de l'assistance technique. Brazzaville a annoncé cette nouvelle dans un communiqué officiel.





Mlle Blanche Béchard épouse M. Rolland Lefebvre, à Sedley

SEDLEY — Le 19 mai, Mlle Blanche-Denise Béchard, fille de M. et Mme Paul-A. Béchard, de Sedley, unissait sa destinée à celle de M. Rolland-Lionel Lefebvre, fils de M. et Mme Jean-Louis Lefebvre, de Regina. La cérémonie eut lieu dans l'église de Sedley. M. l'abbé F. J. Schactel, curé de la paroisse, officiait. Maurice Parent et Raymond Béchard étaient les servants de messe.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans une longue robe blanche en organza sur taffetas avec corsage ajusté. Son voile était retenu par un diadème de rosettes d'organza et de perles. Elle portait un bouquet de lis.

Les filles d'honneur, Mlles Eloise Béchard, soeur de la mariée, Stella Pinsonneault et Grace Karahachuk étaient vêtues de robes et petits chapeaux en organza, chacun d'une différente nuance de rose; elles portaient des bouquets de chrysanthèmes blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Claude Lefebvre, frère du marié, Robert Béchard, frère de la mariée, et Jules Joanis, cousin du marié. Ces deux derniers agissaient aussi comme huissiers.

Pour l'occasion, Mme Béchard, mère de la mariée, portait une robe de dentelle rose avec accessoires beiges, et Mme Lefebvre, mère du marié, portait un ensemble bleu avec accessoires blancs.

Mme Jérôme Longpré touchait l'orgue, et Mme Toy était soliste.

La réception eut lieu à la salle de la Légion à Regina. Mlle Françoise Lussier s'occupait du registre. M. Léonard Béchard agissait comme maître de cérémonies. M. Rolland Pinsonneault, qui proposa le toast à la mariée, chanta aussi deux solos qui furent très appréciés de tous. Puis le marié répondit en termes appropriés.

La journée se termina par une soirée dansante en cette même salle. A la fin de la soirée, la mariée se revêtit d'une robe blanche et manteau bleu marine avec accessoires blancs et bleu marine.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces dans la province de Québec et à leur retour résideront à Regina.

Sont venus pour ce mariage: M. et Mme Le Vern Livingstone, de Calgary; MM. et Mmes L. Desaulniers et A. Lavoie, de St-Paul, Alta; Mme Marie-Ange Bourgeois, M. et Mme Jules Joanis et leur fils, Jules, fils, de St-Boniface; MM. et Mmes Germain Clermont et Rolland Pinsonneault et M. Pierre Lepage, de Gravelbourg; M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie; M. et Mme Marcel Poissant, de Saskatoon; et un grand nombre de parents et amis de Regina et des environs.

Çà et là

Le 14 mai, 74 élèves recevaient le sacrement de confirmation.

Un paroissien, M. Louis Abello, sera ordonné prêtre à Regina, le samedi 2 juin et le lendemain, dimanche, il célébrera sa première à Sedley. Il y aura un banquet en son honneur à la salle paroissiale. Tous sont priés d'y assister.

M. Maurice Béchard et Mme Josias Lefebvre sont patients à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Souhaits d'un prompt rétablissement à ces malades.

Val Marie

Çà et là

Le lundi 21 mai avait lieu à Swift Current l'assemblée diocésaine de la Ligue Féminine Catholique. Mme M. Heisler, Mlles A. Gosselin et Kay Laturnus y assistèrent. M. l'abbé O. Lemay, curé, les accompagnait.

Etaient en visite au cours de la semaine: M. et Mme H. Portell, de Des Moines, Iowa, chez M. et Mme Tom Hays (M. Portell est le frère de Mme Hays); Mlle Rose Denniel, de Moose Jaw, chez son père, M. J.-L. Denniel et Mlle Eliza Briand, de Vancouver, chez M. et Mme Yves Briand.

Sont de retour chez eux: M. Paul Leblanc, du nord de l'Alberta; Mlle Paulette Briand, de l'Université de Saskatoon, et Mlle Joséphine Heisler, de l'Université d'Edmonton.

Naissance

A M. et Mme Georges Hays est né un fils, Patrick-Joseph.

Alida

Remerciements

Les paroissiens de Cantal et d'Alida désirent remercier très sincèrement, par la voie du journal, leur dévoué pasteur, M. l'abbé H. Delisle et sa soeur, Mme L. Boivin, responsables des grandes rénovations faites en l'église et au presbytère. Les deux bâtiments ont maintenant un nouvel aspect, tout à fait moderne. Un grand merci aussi à tous les gens qui ont contribué volontairement pour accomplir ce beau changement.

Malades

Mme L. Boivin et M. Marcel Belmore sont revenus d'un séjour à l'hôpital de Redvers. Prompt rétablissement à ces personnes qui désirent profiter de l'occasion pour remercier leur médecin, M. le Dr Paul Martine, et les bonnes gardes-malades.

Va-et-vient

Mme N. Robillard est allée à Regina pour quelques jours.

Mme Alma Laval est revenue après quelques mois d'absence. Souhaits de la plus cordiale bienvenue dans sa paroisse natale.

Mme Obéline Blanchard et son fils, Maurice, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Elmer Belmore, et leurs amis de la paroisse.

M. et Mme E. Belmore avaient le bonheur d'avoir parmi eux, la semaine dernière, leurs fils et brus, M. et Mme Wilfrid Belmore et leur fillette, Marion, de Lacombe, Alta, et M. et Mme Joseph Belmore, de Dawson Creek, C.-B. M. et Mme E. Belmore et leurs fils, Marcel et Armand, ainsi que Joseph et son épouse, se sont rendus à Brandon en visite chez Mme Obéline Blanchard et des amis de cette localité.

M. et Mme Emile Hess, de Winnipeg, visitaient leurs fils et bru, M. et Mme Fernand Hess, et leurs deux fillettes, Carren et Sharon, d'Alida. Ils ont aussi rendu visite à M. et Mme E. Belmore.

M. et Mme Meller Nelson et M. Bill Nelson visitaient M. et Mme E. Belmore, récemment.

Trente-septième Neuvaine annuelle et Pèlerinage

EN L'HONNEUR DE

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Sanctuaire de la Petite Thérèse
Wakaw, Sask.

PROGRAMME

Du 1er juin au 9 juin:

Neuvaine publique et solennelle

Tous les jours à 7 h. 30 p.m. — Prières de la Neuvaine
Tous les jours à 8 h. p.m. — Messe chantée

Samedi soir, le 9 juin:

8 h. 30 p.m. — Prières de la Neuvaine
9 h. p.m. — Messe chantée
10 h. p.m. — Procession aux flambeaux

Dimanche, le 10 juin:

Jour du pèlerinage

5 h., 5 h. 30 et 6 h. a.m. — Messes basses
7 h. a.m. — Messe avec sermon en hongrois
8 h. a.m. — Messe avec sermon en polonais
8 h. 45 a.m. — Messe du rite ukrainien (dans l'église)
9 h. a.m. — Messe avec sermon en allemand (en plein air)
10 h. 30 a.m. — Grand-messe pontificale
Sermons en français et en anglias
2 h. p.m. — Procession du Très Saint-Sacrement, bénédiction des malades, vénération de la relique de sainte Thérèse

RADIO — Dimanche, le 10 juin:

La messe pontificale et les sermons seront radiodiffusés de 10 h. 30 a.m. à 12 h. (midi) par le poste CKBI de Prince-Albert (900), le poste CFNS de Saskatoon (1170)

N.B.: Nous suivons l'heure CENTRALE.

Prud'homme

MM. et Mmes Ernest et Raymond Marcotte et Mlle Lucille Marcotte, de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme Adrien Loiselle ont assisté à la collation du diplôme de leur fils, Ronald, au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

MM. Raymond Marcotte et Roger Dupuis étaient de passage chez M. et Mme G. Ringuette.

Mlles Denise et Diane Painchaud étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Ludger Painchaud.

M. et Mme Robert Grimard se sont rendus à Marcelin pour le mariage de leur soeur, Doris, le 19 mai.

M. et Mme Emile Préfontaine se sont rendus à Montmartre pour passer la fin de semaine chez leurs fils et brus, M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine et M. et Mme Armand Préfontaine.

Mme Gross et M. et Mme Albert Crossland et leur fils, René, de Léoville, étaient en visite chez M. et Mme J.-B. Grimard.

M. et Mme Emile Neveux, accompagnés de leurs enfants, Maurice et Anita, de Marcelin, étaient en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Grimard.

M. et Mme Léonel Fontaine sont venus chez leurs parents, M. et Mme Ludger Fontaine.

M. et Mme Armand Grisé sont venus visiter les familles Ernest Fontaine et Joseph Hounjet.

La petite Jocelyne Bandet a été hospitalisée récemment à Rosthern pour une mauvaise brûlure au bras.

Les élèves des écoles locales eurent leur tournoi athlétique le mercredi 16 mai. Les gagnants de cette journée allèrent concourir au tournoi de l'unité, qui eut lieu à St-Louis le 23 mai. Deux des étudiants de Prud'homme gagnèrent les deux coupes offertes aux meilleurs athlètes, Armand Normand et Gracie Miskolczi. Sincères félicitations.

M. Wilfrid Lepage est hospitalisé à Cudworth pour une opération. Souhaits de prompt rétablissement.

Félicitations à M. et Mme Auguste Hannotte, qui sont les heureux parents d'un autre garçon.

Vingt-quatre membres du Foyer-Ecole de Prud'homme ont été heureux de répondre à une invitation qui leur fut faite d'aller à Duck Lake le 22 mai, y donner une soirée instructive sur l'ordination. Cette soirée fut très réussie et se composa d'un film commenté, d'une démonstration de douze tableaux vivants, suivie d'une discussion. Le tout était sous l'habile direction de M. l'abbé Paul-E. Carrier, curé.

Le dimanche 25 mai, 66 Chevaliers de Colomb et leurs épouses ont assisté à une messe célébrée spécialement à leur intention par le R. P. J. C. Gallagher, C.S.B., du collège St. Thomas More de Saskatoon, qui prononça aussi un sermon tout à fait approprié. Un déjeuner leur fut ensuite servi à la salle paroissiale.

Les filles de l'école et du couvent du Prud'homme se sont rendues récemment à Vonda pour y jouer une partie de balle au camp contre les demoiselles de ce village voisin, et ont remporté la victoire.

Visiteuse

A l'occasion du passage de la Rév. Mère Générale des Filles de la Providence, les paroissiens ont donné un concert dans la salle paroissiale le dimanche soir 20 mai. Le chant était superbe, tant les solos que les choeurs. M. Simplice Bandet, vétéran de Prud'homme, lut une adresse à la distinguée visiteuse et elle répondit avec une verve qui charme tout l'auditoire.

Décès

C'est avec regret qu'on apprend la mort accidentelle de M. J.-B. Allard, de Spiritwood. Sincères condoléances à M. et Mme C.-M. Lepage, celle-ci étant la soeur du défunt.

Lac Pelletier

Çà et là

Le dimanche 20 mai, M. l'abbé Adrien Chabot vint célébrer la messe de 7 h. p.m. Merci à M. l'abbé Chabot pour son grand dévouement.

M. et Mme Jake Redigier se rendirent à Aneroid pour affaires, le lundi 21 mai.

M. Thompson, surintendant de Swift Current, Unité numéro 15, est venu visiter l'école Neuville, dernièrement.

M. Louis Monette et Mme Dominique Monette sont allés à Ponteix, dernièrement.

M. et Mme Albert Lemay et leur famille, de Ponteix, sont venus visiter leurs parents à Lac Pelletier, le 20 mai.

M. Alain Metivier est venu de Swift Current avec M. et Mme Alphonse Metivier pour visiter M. et Mme I. Studer. M. et Mme Metivier passèrent quelques jours dans leur petite maison et ensemencèrent leur petit jardin.

Mlle Edith Studer, de Regina, passa la fin de semaine chez M. Irvin Studer. M. Denis Studer l'accompagnait.

Mlle Monique Boisvert est allée à Ferland visiter ses parents pour la longue fin de semaine.

Un grand nombre de gens de Cadillac et de Lac Pelletier allèrent assister à une joute de balle-au-camp qui eut lieu sur le terrain de l'église de Lac Pelletier, le dimanche 20 mai. Lac Pelletier remporta la victoire contre Cadillac au compte de 21 à 20.

M. Orville Pelletier et Mme Lena Pelletier sont allés en voyage à Outlook pour visiter M. et Mme Andy Fettig.

M. et Mme Marcel Laverdière se sont rendus à Cadillac avec Mme Jos. Dumesnil, le dimanche 20 mai.

Décès

M. Thomas Mogan, de Webb, est décédé à l'hôpital de Swift Current, le 17 mai. Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Anne de Lac Pelletier. M. l'abbé A. Chabot chanta le service funèbre le 22 mai, à 10 h. a.m. M. Warren, de Swift Current, s'occupa des arrangements funèbres. L'inhumation se fit dans le cimetière de l'église Ste-Anne.

M. Auguste Unvois, de Swift Current, est décédé à l'hôpital de Swift Current à la suite d'une crise cardiaque. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

— No 332 —

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1—Qui a la forme d'une surface du second degré engendrée par une parabole.
2—Excès graisseux morbide. — Dix.
3—Sel de l'acide térébique. — Partisan.
4—Poème mis en musique. — Sels de l'acide urique.
5—Note. — Classa. — La somme convenue.
6—Id est. — Arracher les dents.
7—Avant-midi. — Négation. — Ecorce du chêne.
8—Tissu souple et fin que fait le vannier avec des pailles. — Orienter suivant un axe.
9—Qui a rapport à l'âne (plur). — Fruit.
10—Assignas une rente. — Vrais.
11—Fort. — Fit tort. — Conj.
12—Appris. — Que nous apportons en naissant.

VERTICALEMENT

1—Navires lourds, marchant mal.
2—Partisan d'une doctrine. — Fils de Jacob.
3—Verbe gai. — Cul-de-sac d'un canal glandulaire.
4—D'une manière ouverte.
5—Propos absurde. — Royal.
6—Tenta. — Fleuve de Sibérie.
7—République de l'Europe orientale. — Suite nouvelle.
8—Enlever. — Vallée des Pyrénées espagnoles.
9—Id est. — Qui n'a pas de pétales.
10—Calme complet de l'âme.
11—Avoir de l'affection. — Arr. de Péronne.
12—A son aise. — Ce qui demeure d'un tout.

SOLUTION DU PROBLEME No 331

■ **Horizontalement**: 1. Rédhibitoire; 2. Eteule — Anses; 3. Fantôme — Toit; 4. Tito — Tsé; 5. Il — Nélombo; 6. Gêne — Ile — Nil; 7. Etatiser — Ili; 8. Rat — Ré — Eon; 9. Altiers; 10. Tiens — Ache; 11. Ite — An — Allé; 12. Fessemathieu.

■ **Verticalement**: 1. Réfrigératif; 2. Eta — Létalité; 3. Dent — Nattées; 4. Hutine — In; 5. Ilote — Ires; 6. Bémoliser — Am; 7. Olé — Sana; 8. Ta — Amère; 9. Ont — Shah; 10. Isotonie — Eli; 11. Réis — Ilot — Le; 12. Esterlin — Leu.

Montmartre

Confirmation

Le vendredi 25 mai, les paroissiens de Montmartre avaient l'honneur d'avoir la visite de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, de Regina.

A 2 h. p.m., 90 enfants firent leur entrée dans l'église suivis de Son Excellence. Celui-ci les questionna ensuite sur leur catéchisme, puis leur donna le sacrement de confirmation.

Après la cérémonie, une messe fut chantée par M. l'abbé M. Lucey, de Mutrie, pendant laquelle les élèves de l'école secondaire ont chanté des cantiques. Après la messe, tous les fidèles furent introduits au distingué visiteur par M. l'abbé J.-A. Foisy.

On remarquait la présence de MM. les abbés C. Kisel, de Candiac, F. Gaetz, de Vibank, F. Worona, de l'église grecque-catholique, de Montmartre, et J. Schactel, de Sedley.

Journée des finissants

Le jeudi 24 mai eut lieu la journée des 15 finissants de l'école secondaire. Une grand-messe fut chantée à 10 h. a.m. par M. l'abbé J.-A. Foisy. A. 5 h. p.m., il y eut la bénédiction du Saint Sacrement. La chorale des élèves des 9e à 11e années exécuta le chant.

Un souper-buffet fut servi à la salle Légion pour les finissants et leurs parents. A 7 h. 30 p.m. eurent lieu les cérémonies à la salle Beauchemin. L'invocation fut prononcée par M. l'abbé Foisy, puis il eut la présentation des héros du jour par M. Joseph Joubert.

Les discours d'adieu furent rendus par Mlle Cécile Caron, en français, et M. Ronald Langelier, en anglais. La chorale entonna les chants "Alleluia", "V'la l'bon vent" et "Happy Wanderer".

M. Jim Belford adressa la parole vers la fin des cérémonies.

Les finissants sont Clara Kuntz, Claire Français, Anne-Marie George, Karen Coolecan, Teresa Muchowski, Pauline Szdlowski, Marilyn et Marlene Luster, Delores Stopanski, Irène Giroux, Cécile Caron, Karen Blatchford, Joanne Sterbling, Jérôme Faubert et Ronald Langelier.

Une soirée dansante termina cette mémorable journée.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Labrèche se rendirent à Viking, Alta, en fin de semaine pour y visiter leurs fils et bru, M. et Mme Roger Labrèche, et leur famille.

MM. Wilfrid et Cyril Giroux sont de retour dans leur foyer après avoir terminé leurs études à l'Université d'Ottawa et au collège de Gravelbourg.

M. Paul Joubert est également revenu du collège de Gravelbourg, la semaine dernière.

Debden

Baptêmes

Le 13 mai: Marie-Pierrette, fille de M. et Mme Denis Jean, née le 30 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Savard, grands-parents de l'enfant.

Le 17 mai: Diane-Yvonne-Marie, fille de M. et Mme Léo Bilodeau, née le 7 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bilodeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 mai: Armand, fils de M. et Mme Robert Bisson, né le 10 mai. Parrain et marraine, M. D'Assise Bisson et Mme Gérard Lehouillier.

Fête des finissants

Le dimanche 20 mai, les sept finissants, Harold Amundsen, Florent Bilodeau, Denis Bisson, Bernice Couture, Mariette Cyr, Carol Klein et Aimé Lehouillier, furent à l'honneur.

Il firent leur entrée dans l'église avant la grand-messe, escortés des élèves des 9e, 10e et 11e années. Ils reçurent la sainte communion en groupe. L'acte de consécration au Sacré-Coeur fut lue par Denis Bisson, et celle à la sainte Vierge par Carol Klein.

Dans l'après-midi il y eut une très belle séance qui fut appréciée de tous. Félicitations aux religieuses et aux élèves qui se sont dévoués pour un tel succès. Non moins appréciée fut l'allocution de M. l'abbé Lang, de Prince-Albert, qui a expliqué d'une manière précise le but de l'éducation chrétienne.

Puissent ces finissants suivrent les conseils donnés et ainsi faire de leur carrière une vraie carrière de chrétien.

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation: l'une qui lui est donée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même.

GIBBON.

Coderre

Çà et là

Le vendredi soir 18 mai, à la salle Légion, plusieurs personnes de Coderre, Gravelbourg et Courval ont immensément joui de la visite de M. Roland Dompierre. Celui-ci était très intéressant tant au cours de sa conférence que lors des discussions et des problèmes posés. Trois heures ont été vite écoulées avec un si grand chrétien et un tel apôtre laïc.

Félicitations au choeur de chant de Coderre, sous la direction de Mme Louis Laverdière, qui a très bien figuré au festival de la bonne chanson à Gravelbourg. Bernard Coderre, le petit soliste, a chanté avec brio. Mme Oliva Desnoyers accompagnait au piano.

Mme Aurore Alix est partie pour deux mois en voyage dans les provinces de Manitoba, Québec et Nouveau-Brunswick.

La dernière assemblée des dames de la Ligue Féminine Catholique avait lieu la semaine dernière chez Mme Paul Lepine. Le thé servi par ces dames, récemment, a été un beau succès.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Edouard Coderre et MM. Eusèbe Bernier, Clément Brin et Alix Gaucher, malades de la paroisse.

Gravelbourg

Mariage Duprat-Bourgeois

Mlle Denise Bourgeois, fille de M. et Mme Georges Bourgeois, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. Claude Duprat, fils de M. et Mme Armand Duprat, de St-Boniface, Man., le samedi 19 mai. Le R. P. Albert Girard, supérieur du Juniorat de St-Boniface, bénissait l'union.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie avec dentelle et longue traîne. Son voile court était retenu par une couronne garnie de perles et de pierres du Rhins. Son bouquet se composait de petites fleurs de lis avec orchidée mauve.

Les deux filles d'honneur, Mlles Diane Piché et Georgette Bourgeois, portaient des robes identiques blanches en brocart avec jupes blanches en organza ornées de petites fleurs bleues. Elles étaient coiffées d'un voile court retenu avec une couronne de petites fleurs bleues et portaient un bouquet d'oeillets bleus.

Les garçons d'honneur étaient MM. Adrien Bourgeois et Gilles Piché. MM. Paul et Louis Duprat agissaient comme huissiers. Le marié ainsi que les garçons d'honneur portaient la veste blanche.

Après la cérémonie, il y eut réception pour 250 invités. Plus tard, les invités se réunirent chez les parents de la mariée. Après un voyage de noces à Banff, M. et Mme Claude Duprat demeureront à Vancouver, C.-B.

Jackfish

Journée des finissants

Le dimanche 13 mai avait lieu la journée des finissants de l'école St-Léon. Elle débuta par une présidé à la fête, aidées des filles de l'école firent les frais du chant. Au cours de la soirée, un programme très intéressant, préparé par les religieuses de l'Enfant-Jésus, fut présenté. Les dames aidèrent à servir le souper à 80 convives.

Grand merci à Mmes Joseph Bru et Alphonse Jallin qui ont dirigé la journée, aidées des filles et des garçons des 10e et 11e années.

Mlle Jullianne Jullion fit la présentation des deux finissants: Daniel L'Heureux et Maurice Bru. Daniel donna le discours de bienvenue en termes choisis et le R. P. A. Girard, O.M.I., leur remit les diplômes, assisté du président, M. Henri L'Heureux, et des porteurs de bagues et de diplômes, Omer et Louis Baillargeon, fils jumeaux de M. et Mme Eugène Baillargeon.

Le R. P. Girard présenta ensuite M. l'abbé St-Pierre, de North Battleford, qui prononça une allocution appropriée à la circonstance. Ce fut M. Maurice Bru qui donna le discours d'adieu. On put aussi entendre des chants et de la musique très bien rendus.

Merci sincère à tous ceux qui ont aidé à faire de cette journée un vrai succès.

Va-et-vient

Sont venus assister à la journée des finissants: M. et Mme Pete Lavoie, de Meadow Lake, M. et Mme Clément Bru, de North Battleford, et M. et Mme P. Gervais, de Fairholme.

M. et Mme Duchaines et leurs enfants, de Mallegg, Alta, ainsi que MM. Paradis, d'Albertville, ont visité leur soeur et tante, la Rév. Sr Lucienne, en fin de semaine du 12 mai.

Les enfants de l'école secondaire se sont rendus au lac, le 17 mai, pour un pique-nique.

M. et Mme Bob Jennings (née Bernadette Dion) et leur fille, Diane, de Loon Lake, étaient en visite chez M. et Mme David Dion alors que M. Jennings se rendait à Saskatoon pour affaires.

Plusieurs personnes se sont rendues à North Battleford pour assister aux funérailles de M. Allenby.

M. et Mme Ray. Suirstun, de Regina, se rendirent chez M. et Mme Fernand L'Heureux, pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Raoul Gaudet et leurs enfants, de St-Isidore de Bellevue, visitèrent leurs parents.

Mme Bolivar et ses fils, d'Ottawa, étaient en visite chez M. et Mme Roland Lavigne.

Lisieux

Çà et là

M. et Mme Sherman Doucette, de Malta, Montana, ont visité des parents, dernièrement.

M. et Mme Henry Fisher, de Rosa, Man., étaient en promenade chez leurs parents au cours de la fin de semaine du 20 mai.

Mme Chorel, de Laflèche, était en visite chez les familles Jules Tessier et Norman Fafard, récemment.

M. l'abbé L. Poulin ainsi que les religieuses ont assisté au festival de la bonne chanson à Gravelbourg, le dimanche 20 mai.

M. et Mme Cléophas Chrétien, leur fille, Jeannine, et Marilyn Ferguson ont visité, dernièrement, leur petite fille et soeur, Edna, qui est encore hospitalisée à Regina. Elle prend toujours du mieux.

M. et Mme Paul Lamontagne et leur fille, Rita, se sont rendus à Regina, le samedi 26 mai.

M. Léonce Lamontagne a accepté un emploi à Grand Rapids, Man., où son frère, Albert, et M. Harry Ching travaillent.



Cet été, vous serez prudents?

Chers cousins et cousines,

Le beau temps chaud nous est revenu; les écoles fermeront bientôt leurs portes et vous serez du nombre des heureux qui iront occasionnellement prendre leurs ébats aquatiques.

Au cours de cette belle saison, serez-vous parmi ceux dont les noms seront ajoutés à la liste des victimes de l'onde, de ceux qui, par leur imprudence ou leur ignorance des lois aquatiques, ont péri dans l'eau?

Evidemment ceci ne vous sourit guère, mais on compte plus d'un millier de noyades de citoyens canadiens durant chaque belle saison. Ce sort, votre sort, ne dépend que de vous seul.

Puisque la période du 3 au 9 juin est consacrée à la semaine nationale de sécurité aquatique, Cousine Josette a cru bon de vous donner quelques petits conseils pratiques à ce sujet.

C'est en vous familiarisant avec les règles de la sécurité aquatique que vous pourrez vous protéger contre les dangers de l'eau, ce qui est beaucoup plus sage que de courir des risques. Nous ne saurions évidemment nous passer de l'eau, si nécessaire à notre propre survivance. Mais, comme avec le feu, il faut prendre toutes les précautions nécessaires.

Un enfant ne devrait pas séjourner plus qu'une demi-heure dans l'eau. Ceci vous paraitra peut-être un peu trop exagérer, mais ce sage conseil vous est donné par la Croix-Rouge qui s'y connait très bien dans ce domaine. Les tout-petits ont des réactions imprévisibles. C'est alors aux plus grands, de les surveiller de près lorsqu'ils jouent sur la rive.

Les jouets gonflés donnent à la plage une atmosphère de gaieté, mais peuvent être aussi la cause d'une noyade et d'une grande tristesse. Gardez sur la plage ces jouets flottants et ne vous en servez jamais pour des jeux ou des courses dans l'eau.

Les jeux, qui souvent paraissent les plus inoffensifs peuvent être causes de terribles accidents. Il est sans doute fort amusant de courir, pousser son voisin dans l'eau; de plonger des balcons ou des balustrades; de nager sous les quais ou les embarcations pour réapparaître soudainement, à la surprise de tous. Mais malheureusement, il se trouve toujours une victime. Nombre de gens sont gravement blessés, multilés pour la vie et même tués à la suite de ces jeux imprudents.

Ne vous baignez jamais seul ou dans l'obscurité, même si la tentation est forte; c'est un sport dangereux. Un compagnon pourrait vous sauver la vie. Nagez le jour et sous la surveillance d'un sauveteur.

Pour ceux qui monteront en bateau, sachez qu'il est absolument nécessaire que chaque passager dans l'embarcation soit pourvu d'une ceinture de sauvetage. Et tenez-vous éloignés des centres de natation. Ne mettez pas en danger la vie des autres.

Voici quelques conseils que formule la Croix-Rouge à l'intention des skieurs aquatiques. Eloignez-vous autant que possible des nageurs et des embarcations; c'est plus prudent pour vous et pour les autres. Si vous arrêtez ou si vous faites une chute, ne vous penchez pas en avant. Rejetez-vous à la renverse.

J'espère que ces quelques petits conseils pourront vous aider quelque peu à rendre gaies et saines vos prochaines vacances, cousins et cousines. Amusez-vous bien, mais soyez toujours prudents dans l'eau, près de l'eau et sur l'eau. Bonnes vacances et revenez tous sains et saufs à l'école en septembre.

COUSINE JOSETTE.

Seize autres compositions

Chers cousins et cousines,

J'ai reçu depuis la semaine dernière 16 autres compositions de St-Georges et St-Jean-Baptiste, au Manitoba. Malheureusement, elles me sont arrivées en retard et n'ont pas pu participer au tirage des prix.

Tout de même, je publie deux de ces compositions cette semaine et, en plus, j'enverrai comme prix spécial à chaque école un livre français qui pourra être placé dans la bibliothèque à la disposition des élèves, spécialement de ceux qui m'ont envoyé leurs compositions.

J'espère que tous les gagnants ont reçu leurs mandats de poste et j'attends maintenant vos lettres qui me diront ce que vous en ferez.

COUSINE JOSETTE.

Mon personnage préféré

Frederick Banting

Voulez-vous connaitre le personnage pour qui j'ai beaucoup d'admiration? C'est pour le grand savant Frederick Banting, qui a dépensé une grande partie de sa vie à soulager les pauvres malades.

Son plus grand désire quand il était enfant était d'aider les autres. Ses parents n'étaient pas riches et ils ne pouvaient lui procurer tout ce que les autres enfants possédaient; alors il fut obligé de travailler pour fréquenter le collège et s'instruire.

Ses études finies, il annonça à ses parents qu'il voulait devenir scientiste. Ses parents ne pouvaient lui aider mais Frederick ne perdit pas courage.

Après bien des jours et des nuits de travail, il demanda l'aide d'un jeune docteur du nom de Charles Best. Ces deux médecins se sont servi des chiens pour faire des expériences et pour savoir ce qui causait le diabète.

Ils ont trouvé une médecine pour guérir cette maladie. Elle se nommait insuline. Frederick injecta ce liquide aux chiens malades. Plusieurs ainsi sont morts, mais Banting et Best ne se découragèrent pas. Ils continuèrent leurs expériences, lorsqu'un jour le seul chien qui leur restait revint à la santé.

Quel fut leur bonheur de pouvoir enfin guérir beaucoup de personnes! Afin d'imiter ce grand homme j'aimerais devenir un jour garde-malade.

Nous devons avoir une grande reconnaissance pour ces deux jeunes docteurs qui se sont dévoués à cette cause. Bravo! pour Banting et son associé qui ont trouvé la guérison pour le diabète et soulager bien des personnes.

Gisèle APRIL,
6e année,
St-Georges, Man.

* * *

Louis Van Beethoven

Louis Van Beethoven naquit à Bonn, en Allemagne, le 17 décembre 1770. Il vivait dans un humble logement. Il était très pauvre, si pauvre qu'il ne sortait pas par honte de ses vêtements. Néanmoins, il avait un piano.

Son père voulut l'initier de bonne heure à l'étude de la musique, mais il y montra peu de goût. Il montra de l'intérêt pour cet art que pendant son adolescence. A cette époque, le jeune musicien écrivit quelques compositions.

Pendant la deuxième partie de sa vie, Beethoven fut atteint de surdité, ce qui le rendit triste et morose.

Il aimait beacoup la nature. Il allait dans la forêt pour écouter le chant des oiseaux et regarder les fleurs des champs, ce qui donnait l'essor à son génie pour composer ses symphonies.

A l'âge de cinquante ans, il était petit mais d'une stature très puissante, vigoureuse, ramassée, d'une charpente solide et la figure pleine et ronde. Il avait les yeux inquiets, brillants, presque perçants quand ils regardaient fixément. Il avait les yeux remplis de vie et d'esprit.

Il composa plusieurs sonates; une foule de fantaisies, préludes, rondos, duos, trios, quatuors, quintettes et concertos pour divers instruments. Son opéra de Fidelio est un chef-d'oeuvre du théâtre allemand.

Un rossignol était placé sur un arbre lorsqu'il commença une symphonie merveilleuse. À ce moment, Beethoven étant sur son lit de mort, entendit le rossignol chanter. Il avait recouvert le sens de l'ouie. Le 26 mars 1827, ce grand personnage rendit le dernier soupir.

Marguerite BISSONNETTE,
10e année,
St-Joseph, MAN.

Mlle Gabrielle Moreau, de Montréal, commissaire nationale des Guides Catholiques du Canada, a été décorée récemment du Castor de bronze par Lady Baden Powell, chef guide du monde et épouse du fondateur. C'est la plus haute décoration guide sur le plan national.

Le Cinéma — Ma responsabilité

MURDER SHE SAID: A II — Pour adultes et adolescents

Britannique. 1962. 87 minutes. Comédie policière réalisée par George Pollock avec Margaret Rutherford, Arthur Kennedy et James Robertson Justice, d'après le roman d'Agatha Christie: "4.50 from Paddington".

De la fenêtre du train qui la ramène de Londres chez elle, Miss Marple, une célibataire passionnée de romans policiers, voit un homme étrangler une femme. Comme la police, alertée, ne trouve rien, elle entreprend sa propre enquête. Elle s'engage comme domestique dans un château situé près de l'endroit où le meurtre a été commis. La conduite étrange des habitants du château et la découverte d'un cadavre la confirment dans ses soupçons. La police accepte alors son aide. Après deux autres meurtres, Miss Marple parvient à démasquer le meurtrier et à le livrer à la police.

Un assez bon scénario et surtout la présence de Margaret Rutherford dans un rôle fait sur mesure font de ce film un divertissement plein d'humour et de fantaisie. Il y a bien quelques longueurs ici et là, mais l'ensemble est charmant et se voit avec plaisir. L'accompagnement musical est à signaler.

Appréciation morale: Le genre "policier" et le ton humoristique atténuent la portée morale des éléments répréhensibles. Adultes et adolescents.

* * *

EXPERIMENT IN TERROR: A III — Pour adultes

Américain. 1962. 123 minutes. Drame policier réalisé par Blake Edwards avec Glen Ford, Lee Remick et Ross Martin.

Kelly Sherwood est menacée de mort par un bandit inconnu qui veut la forcer à voler une forte somme d'argent à la banque où elle travaille. A l'insu du malfaiteur, Kelly prend contact avec la police fédérale qui se charge de sa protection. L'enquête révèle bientôt l'identité du bandit: il s'agit d'un certain Red Lynch qui a déjà trois meurtres à son compte. Lynch demeure insaisissable et continue de menacer Kelly sans se douter que la police est sur sa piste. Avec l'accord du F.B.I., Kelly sort l'argent de la banque pour le remettre à Lynch, ce qui permet son arrestation au cours d'une chasse à l'homme mouvementée.

Blake Edwards manifeste un talent original dans la conduite de ce suspense bien monté. L'histoire ménage les surprises nécessaires et la réalisation technique est au point. Il faut signaler l'utilisation intelligente d'un stade de baseball et de la foule qui l'occupe, dans la dernière séquence. Les interprètes ont un jeu sobre et convaincant.

Appréciation morale: La tension constante, des meurtres et des brutalités font réserver ce film de préférence aux adultes.

L'éducation scolaire des Noirs d'Afrique du Sud

PRETORIA — Une question a été posée récemment au Parlement d'Afrique du Sud, demandant si des enfants noirs non-catholiques pouvaient se faire inscrire dans une école catholique.

La réponse du gouvernement sud-africain a été que les autorités ne pouvaient pas autoriser les enfants de parents bantous non-catholiques à fréquenter une école catholique.

Il en résulte que les Noirs, qui dans la région où ils habitent ne disposent pas d'école officielle, sont frustrés de l'enseignement scolaire.

L'arbre, ce don de Dieu

— XII —

Le pourvoyeur

Rien ne contribue plus au confort et au bien-être de l'humanité que le bois de nos forêts. Et quand les mystères qu'il renferme dans sa chair auront été résolus, et nous avons tout lieu de croire qu'ils le seront, ses innombrables dons seront multipliés au centuple.

Déjà, l'arbre est infiniment plus généreux que nous ne le soupçonnons. On croit habituellement que les produits de l'arbre se limitent aux pâtes et papiers, carton, papiers et cartons de construction, bois d'oeuvre, panneaux, combustible, noix et fruits, et, dans l'érable, au sucre. Cette nomenclature est un éblouissant témoignage. A elle seule, elle suffirait à placer l'arbre sur un haut piédestal, mais elle est fort incomplète. Elle ne renferme pas d'innombrables autres produits chimiques utiles à l'homme et que peu de personnes associent même d'une façon éloignée à l'arbre.

Le volant de votre auto, votre tableau de bord, l'antigel dans votre radiateur peuvent tous venir de l'arbre. C'est lui qui fournit le film pour votre caméra, le stylo-bille dans votre poche, et une bonne partie de votre téléphone. De la cellulose — les fibres du bois — on tire des choses aussi diverses que la rayonne, la cellophane, les éponges synthétiques, les explosifs, les similicuirs, des bouchons de bouteille, des boutons, des laques, des disques de phonographe, des abat-jour. La résine de l'arbre nous apporte des émaux, du vernis pour nos chaussures, de la cire, des médicaments, et des désinfectants. L'arbre nous donne aussi de la térébenthine, des vernis, des peintures, des camphres synthétiques, des encres à imprimer, des insecticides. Si vous voulez donner un massage à l'alcool, l'arbre peut vous fournir l'alcool, et il vous fournira aussi des substances adoucissantes qui entrent dans les lotions pour les mains. La levure de bois, un sous-produit de la fabrication de la pâte, a été transformée avec succès en une excellente nourriture pour les bestiaux, et, pendant la guerre, en Suède, on en a tiré un succédané de la viande qui avait l'aspect et un peu le goût du boeuf haché. Et ce n'est pas tout. La liste est sans fin. Elle augmentera quand nous pourrons enfin déchiffrer cette énigme qu'est la lignine que des savants étudient dans des laboratoires partout dans le monde, et en particulier dans ceux de l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers, à Pointe-Claire (Qué.).

La lignine est une substance mystérieuse qui tient ensemble les petits fagots de fibres cellulosiques dans le bois, tout comme le béton, par exemple, retient des tiges de métal dans les constructions en béton armé. Le bois est constitué de lignine dans une proportion de 32 pour cent; c'est elle qui donne à l'arbre sa force aussi bien que sa souplesse. Les champignons qui attaquent les arbres morts, ne détruisent pas leur lignine. Conséquemment, certains savants croient que c'est la lignine, plutôt que le bois, qui est le composant original du charbon. La composition du charbon ressemble plus à celle de la lignine qu'à celle du bois entier. Ceci expliquerait peut-être aussi pourquoi un Indien, qui n'a jamais entendu parler de la lignine, mais qui connait à fond les bois qu'il parcourt, coupera des copeaux dans une souche en décomposition pour commencer son feu de camp quand le temps est pluvieux, et ne perdra pas son temps à chercher du petit bois dans la forêt mouillée.

La science ne peut aller plus loin en ce moment car, bien que la lignine serve déjà à une multitude de fins et bien que les chimistes connaissent les éléments qui la composent, ils n'ont pas encore réussi à découvrir exactement sa structure chimique. Dans le bois naturel, elle n'est pas visible. Elle est sans couleur. Elle est peut-être transparente. Une fois cuite, après la fabrication de la pâte chimique, elle devient une poudre gluante et brunâtre qui a perdu sa vitalité. Elle a subi une transformation irréversible. Elle ne peut pas être réactivée et, sauf pour de très petites quantités, on est forcé de s'en débarrasser. Cependant, les déchets de scieries — bran de scie et copeaux — peuvent être transformés, par pulvérisation, pression et chaleur en plastiques, carton-planche et autres matériaux. La lignine peut être employée pour produire de la vanilline, succédané de la vanille utilisé pour parfumer les crèmes glacées et les chocolats. Elle sert aussi à fabriquer un savon de cuisine de bonne qualité et certains agents qui entre dans les incomburants et les insecticides. Comme combustible, c'est un utile et économique remplaçant du charbon dur. Les chimistes soupçonnent que la lignine peut servir à faire de nombreux autres produits et ils en font une étude intensive. Mais ils n'affirment rien. Les savants sont des hommes pratiques. S'ils osent rêver, ils gardent leurs rêves pour eux-mêmes jusqu'au jour où leurs éprouvettes et leurs formules leur donnent l'assurance que leurs rêves contiennent un peu de réalité. Mais comme la lignine est une soeur chimique du charbon, elle promet de nous fournir plusieurs des produits et sous-produits du charbon.

(à suivre)

DIMANCHE APRÈS L'ASCENSION



Pour se préparer à accueillir l'Esprit, les Apôtres revinrent à Jérusalem où ils vécurent tous ensemble dans la prière et l'amitié fraternelle. Leur coeur était partagé entre deux sentiments: la tristesse du départ de Jésus et l'espérance de la venue de l'Esprit Saint. Nous sommes faits pour aller retrouver le Christ au ciel. C'est le but final de notre vie... comme nous semblons bien peu y croire. (Jean Salem)

Société Catholique de la Bible

"La faim est un mal national au Tanganyika"

QUEBEC — "Dans la région de Tabora, les gens ordinaires ne peuvent faire qu'un repas par jour. Et quel repas! Un repas de faible valeur nutritive à base de bouillie de maïs ou "bugali". La viande est un mets rare, précieux, qui n'est servi qu'à l'occasion d'une fête: naissance, mariage, etc.". Voilà comment Son Exc. Mgr Marko Mihayo a présenté le problème de la faim dans son archidiocèse de Tabora, au Tanganyika. Une situation similaire existe dans une grande partie du pays.

Le caractère primitif des méthodes et des moyens de culture dans un pays où la pioche est souvent le seul instrument que puisse utiliser le cultivateur est une des causes de cette sous-alimentation. Il y a aussi le problème de l'eau. Aux quatre ou cinq mois de pluie succèdent des mois de sécheresse, alors qu'il n'y a que peu ou pas de barrages pour conserver l'eau si nécessaire.

3e congrès national de la Croisade Eucharistique à Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke accueille dans ses murs près de 200 responsables diocésaines de la Croisade Eucharistique, religieuses et laïques, à l'occasion de leur 3e congrès national. Le congrès s'ouvrait le 31 mai, à 8 h. p.m., et se terminera le 2 juin à 2 h. p.m. Trente diocèses sont représentés.

C'est le comité diocésain de la Croisade Eucharistique de Sherbrooke, dont l'aumônier est M. l'abbé Daniel Pichette, qui remplit les fonctions d'hôte. Son Exc. Mgr Georges Cabana célèbre la messe du congrès, le 1er juin.

Plusieurs conférences doivent être présentées: l'ouverture du congrès par le R. P. Blondin Dubé, S.J., directeur national, une causerie sur la psychologie des enfants 1962 et la Croisade, par le R. P. Maurice Champagne, S.J., une autre sur la psychologie des pré-adolescentes et les Cadettes, par le R. P. Maurice Gauvreau, S.J., enfin une conférence sur le Concile et les jeunes (programme de l'année 1962-1963) par le R. P. Jean-Paul Labelle, S.J.

Dans les diverses séances de travail en équipe, les responsables revisent la doctrine du mouvement et cherchent les meilleurs moyens de rayonner la spiritualité de la Croisade chez les jeunes et de la faire vivre par l'action. "Tradition et progrès" est le thème de ce premier travail, où l'on dépiste également les déviations doctrinales et pédagogiques qui peuvent se glisser dans un mouvement aussi étendu que la Croisade Eucharistique.

Une autre séance de travail s'efforce de concrétiser le programme de l'an prochain: "Vivons notre Concile". Toutes les suggestions sont recueillies et aident à orienter les camps de formation de jeunes chefs, les journées d'étude et la composition des bulletins au cours de l'année.

Enfin, un panel doit réunir trois mères de famille parlant des difficultés des parents dans la formation chrétienne de leurs enfants et la collaboration puissante qu'elles attendent de la Croisade Eucharistique.

D'un mot, le congrès des responsables diocésaines de la Croisade Eucharistique imprime un élan nouveau au mouvement et précise une fois de plus les objectifs apostoliques de la Croisade Eucharistique dans notre milieu.

RIONS

Une cliente entre chez un marchand d'oiseaux. Dans la boutique, il n'y a que des perroquets multicolores et bavards qui jacassent entre eux. Le marchand s'approche, tout souriant, de la dame qui lui dit:

— Je vou . . . je vou . . . voudrai . . . un perro . . . un perro . . . un pépérro . . .

— Chut! crie le marchand dans tous ses états, vous allez me gâcher toute ma marchandise. Venez dans l'arrière-boutique.

* * *

Un ouvrier est en train de nettoyer les vitres d'un gratte-ciel. Brusquement, il fait un faux mouvement, n'arrive pas à se rattraper et vient s'écraser au sol après une chute vertigineuse. Une passante, affolée, se précipite:

— C'est épouvantable! C'est horrible! De quel étage êtes-vous donc tombé?

— Je ne sais pas, répond l'ouvrier étonné, je n'ai pas pensé à les compter.

Le 100e anniversaire de la première messe au Basutoland

MAZENOD — Quelque 5,000 Bassoutos ont assisté à une messe pontificale dite à l'endroit même où, il y a cent ans, Mgr Allard avait célébré la première messe en pays bassouto, à la demande du deuxième fils du grand chef Mosheshoe. Il y a un siècle, un seul catholique était présent: le R. P. Joseph Gérard, O.M.I.

Cette cérémonie marquait également la célébration, par le diocèse de Léribé, du 100e anniversaire de l'arrivée des Missionnaires Oblats au Basutoland. La messe a été célébrée par Son Exc. Mgr Ignace Phakoe, évêque de Léribé, en présence de Son Exc. Mgr Mabathoana, archevêque de Maseru. Environ 2,000 personnes ont communié lors de la messe du centenaire.

Au mois de février 1862, Mgr Allard, évêque oblat et pionnier des missions au Basutoland, rendait visite au chef Molapo, deuxième fils du chef Mosheshoe. Le chef Molapo exprima le désir de voir célébrer une messe. Mgr Allard, revêtu des ornements pontificaux, célébra un office en présence du chef et de sa suite. Celui-ci conseilla alors à l'évêque d'aller voir son père à Thaba-Bosiu. A la suite de cette entrevue, la mission Ste-Monique fut fondée par le Père Gérard qui, de 1876 à 1897, baptisa 758 personnes. Ce furent les premiers chrétiens du diocèse de Léribé, qui compte actuellement 50,000 catholiques et catéchumènes.

Lors de la célébration du centenaire, le représentant du gouvernement et plusieurs chefs ont fait l'éloge de l'activité de l'Eglise au cours des cent ans de sa présence au Basutoland.

— Maintenant que tu es une grande fille, dit Mme Dupont à Martine, tu peux très bien répondre au téléphone quand je ne suis pas là. Du reste, c'est très simple: tu décroches l'appareil, tu dis que je suis absente, tu demandes à la personne de donner son nom avec politesse, et tu lui dis que je la rappellerai à mon retour. Tu as bien compris?

— Très bien, maman, répond Martine très fière.

Le lendemain, Mme Dupont étant sortie, le téléphone sonne. Martine se précipite et décroche le récepteur.

— Est-ce que je pourrais parler à Mme Dupont? entend-elle.

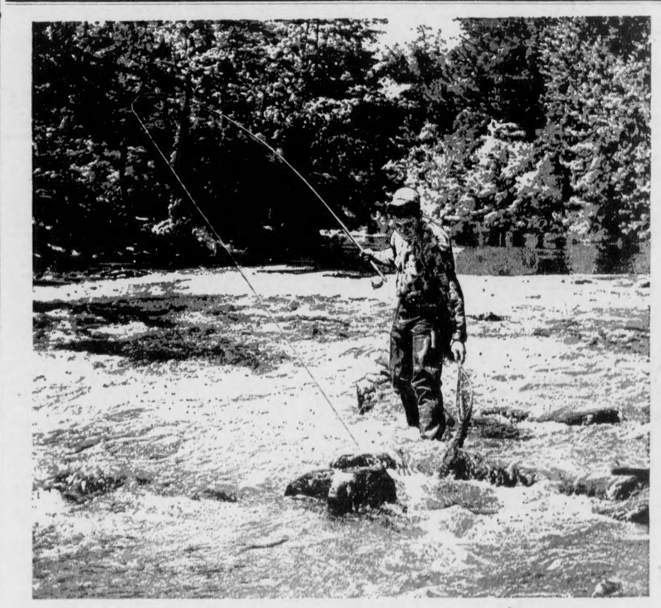
— Maman est absente, madame. Pourriez-vous me donner votre nom avec politesse?

La Commission a étudié 59 projets de décrets

ROME — Cinquante-neuf projets de décrets, contenus dans 102 brochures avec un total de 1,400 pages, ont déjà été examinés par la Commission centrale préparatoire du Concile, au cours des six sessions de travail qu'elle a tenues depuis le mois de juin 1961.

Le bulletin de presse du Concile, qui donne ces indications, ajoute qu'au cours de sa prochaine session, qui aura lieu du 12 au 20 juin, la Commission centrale examinera les projets de décrets préparés par la Commission pour l'apostolat des laïcs et par le Secrétariat pour l'union des chrétiens.

Parlant ensuite du développement du service de presse du Concile, le bulletin indique qu'une salle de presse sera aménagée, que des communiqués et une documentation seront fournis dans les langues principales, que des experts parlant ces langues pourront assister les journalistes et que des conférences de presse auront lieu pour illustrer certaines questions: "Tout cela se déroulera sous le signe de la confiance dont a parlé le Pape, confiance dans la mission du journalisme et dans le sentiment d'honnêteté des journalistes au seul service de la vérité".



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 4

— Maman, tu n'aurais rien dû dire à père, surtout sachant comment il est.

— Vas-tu te permettre de le juger? Ce serait un comble! Ciel! Où allons-nous avec cette jeunesse?

Tout ceci en fourrageant dans la vaste armoire où les draps s'empilent. Mère en sort un, au hasard. Je l'aide à le déplier.

— Il ferait, à la rigueur; mais au premier lavage, si l'on n'y prend garde, il se déchirera. J'irai t'en acheter à la Placette; il y a de bonnes occasions en ce moment.

— Mais, maman, j'ai mes draps brodés.

Elle me coupe la parole. Des draps brodés, pour le pensionnat! . . . Et quoi encore? . . . Ces draps, elle ne me les donnera qu'au jour de mon mariage. Je vois d'ici la scène: empêtrée dans mes voiles, je tends les bras pour y accueillir des kilos de toile blanche, fleurant bon l'iris.

— Oui, au jour de ton mariage. Et je te jure bien que ce ne sera pas avec ce . . . Jacques . . . comment l'appelles-tu?

— Jacques de Virens.

Mère a un hochement de tête; si elle savait siffler, elle sifflerait; mais elle est comme moi; elle doit avoir un petit défaut de langue qui lui interdit ce genre d'exercice. Le nom lui en impose, tout de même.

— Est-il comte? . . . ou baron? . . . demande-t-elle tandis que nous déplions un autre drap.

— Je ne sais pas.

Elle éclate: ainsi, je ne sais rien de lui, pas même s'il a un titre?

— D'ailleurs, c'est sans importance puisque, de toute façon, tu ne l'épouseras pas.

— Pourquoi le condamnez-vous sans le voir, sans l'entendre?

La question la déconcerte un peu; elle songe en faisant la moue. Comme elle paraît jeune, en cet instant!

— Nous ne le condamnons pas . . . Nous verrons, plus tard.

— Alors, nous pouvons espérer?

— Espérer? . . . Tu sais bien que ton père ne veut pas te marier avant ta majorité.

— Sophie se mariera avant, elle!

— Sophie fera ce qu'elle voudra. Chacun voit midi à sa pendule.

Avec un esprit d'à-propos, qui lui manque le plus souvent, le coucou du vestibule nous annonce qu'il est cinq heures.

— Assez pour aujourd'hui, dit maman. Nous allons faire le thé.

Car c'est une habitude: quelles que soient ses occupations, elle les interrompt pour boire une ou deux tasses de thé.

Elle referme donc l'armoire sur ses trésors de lingerie, et nous quittons la chambre. En passant devant le cabinet de consultations de père, je prête l'oreille: un gosse y piaille, et ceux qui attendent leur tour dans la salle vitrée ont des airs malheureux: que fait-on derrière ces murs blancs? Ce monsieur en blouse, à l'oeil bleu, à la mèche dansante sur le front lisse, serait-il l'ogre des contes?

Une petite fille, aux longues boucles brunes, tient dans ses mains crispées un petit chat en peluche (père met des jouets à la disposition des enfants pour leur faire prendre patience); elle le serre contre son coeur et il mourrait étouffé si c'était un vrai chat.

—Les pauvres! dis-je.

— Il faut bien les soigner, répond sèchement ma mère.

C'est moi qui ai préparé le thé: trop fort, presque noir, il fit faire la grimace à maman . . . J'ai vite avalé le mien, et me voilà dans me chambre, devant mon cahier ouvert.

Combien de fois ai-je vu Jacques? . . . Cette question de mère que j'ai laissée sans réponse j'essaie, maintenant, de l'éclaircir . . . Oh! ce n'est pas difficile: je l'ai vu une dizaine de fois.

Je ris en songeant à la tête de Sophie lorsque je lui annonçai nos fiançailles . . . officieuses. Elle ne trouva à me dire que cette phrase:

— Tu n'en aimerais pas un plus grand?

A croire qu'elle tenait en réserve des douzaines de maris de toutes grandeurs, de tous modèles, de tous genres, à me proposer.

— Non. Je le veux comme ça. Eh quoi! la princesse Margaret en a bien un tout petit.

— Soit! Mais moi, à ta place . . .

Evidemment, à côté de son cousin blond qui n'en finit plus de grandir, Jacques paraît minuscule.

— Tout le monde ne peut pas aimer les asperges, dis-je entre haut et bas.

Une courte discussion s'ensuivit, chacune de nous vantant les mérites des hommes par rang de taille. Cela n'alla pas bien loin, et la philosophie n'y gagna rien.

— Si je peux faire quelque chose pour vous . . . conclut-elle. As-tu parlé à tes parents?

A cette date, ce n'était pas fait: le désastre n'était pas consommé. Je dis à Sophie que nous avions tout le temps d'avertir les autorités.

— Il n'a pas encore de situation, et il est plein d'ambition . . . surtout pour moi. Je crois que nous aurons un hôtel à Paris, un yacht à Cannes, une villa à Aix-les-Bains, sur la colline de Tresserves. Pour tout çà, il faut du travail . . . et de la patience.

— Je pense, oui.

De toute évidence, le problème la dépassait; elle semblait avoir quelque peine à imaginer notre hôtel parisien, notre yacht et le reste.

Pour elle, les soucis matériels n'existent pas. Ses parents vendent de la bonneterie depuis des siècles, car avant son père et sa mère, il y avait ses aïeux. Ils ont amassé un joli capital, et mademoiselle Lorrin est une héritière.

— Ton cousin est-il riche? lui demandai-je.

— Pourquoi? Tu voudrais qu'il prête de l'argent à Jacques de Virens?

— Tout de suite aux extrémités! . . . Non, je pensais seulement à toi: s'il t'aime et qu'il soit riche, il n'y aura aucun obstacle entre vous.

Elle en convint aisément: mais elle me dit qu'elle n'était point pressée de se marier; elle attendrait d'avoir vingt-et-un ans.

— Comme moi! Mais c'est parce que mes parents en ont décidé ainsi. Ils croient que je changerai d'idée. Comme ils se trompent! Mon coeur s'est donné pour toujours.

Elle se mit à rire et me déclara que je devenais lyrique.

— Moi, dit-elle, je veux profiter un peu de ma jeunesse. Quand on est mariée, il y a les enfants, la direction de la maison. On ne peut plus rire en paix.

Cette conversation avait lieu dans le parc d'Ouchy. Le lac s'étendait sous nos yeux, tout brodé de voiles déployées, de cygnes, de canards sauvages. De belles voitures se suivaient à la file indienne. Un drapeau vert, orné d'un croissant et d'une étoile, indiquait qu'un haut dignitaire pakistanais séjournait dans l'un des plus beaux hôtels de l'avenue.

Les Alpes françaises étaient comme poudrées d'argent et la brise imperceptible qui agitait les feuillages nous caressait la peau. Mon Dieu! qu'elle doux après-midi! Je croyais au bonheur.

J'y crois toujours. Ce n'est que partie remise. J'ai confiance: chacun de nous doit en avoir sa part. Soit! Ma spontaneité m'a joué un tour; maintenant, il me suffira d'attendre . . .

J'entends mère qui range la vaisselle; elle doit remettre les couverts d'argent dans leurs écrins et soupirer:

"La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles
"Est une oeuvre de choix qui veut beaucoup d'amour."

Quand je serai la femme de Jacques, serai-je importunée par ces "humbles travaux", s'il me faut les accomplir?

Chose curieuse, j'ai beau concentrer ma pensée sur ce futur, il se dérobe; je ne parviens pas à me voir rangeant des couverts dans un écrin tout neuf (on m'aura bien offert quelques cadeaux), tandis que Jacques lira le journal, près de moi, les pieds dans des pantoufles, vêtu d'une robe de chambre à ramages . . .

J'aurais mieux fait d'aider maman, au lieu de rester à rêver. Je referme le cahier; mais, quand j'arrive, tout est en place.

— Il n'y a plus que les assiettes à relaver, si tu veux t'y atteler. Mais madame Dunies n'aurait rien à faire demain matin, et tu sais qu'elle a horreur de perdre son temps.

Mme Dunies est la femme de ménage. Depuis dix ans, elle arrive chaque matin, passe l'aspirateur sur les tapis et sur les meubles, lave les vitres quand elles sont pas trop opaques, la vaisselle qui l'attend sur l'évier. Tout cela en récitant des vers:

"Toute âme est soeur d'une âme,
"Dieu les créa par couple et les fit homme et femme.
"Le monde peut en vain un temps les séparer,
"Leur destin, tôt ou tard, est de se rencontrer . . ."

Ou encore:

". . . Auprès d'une infidèle
"Quand ton illusion n'aurait duré qu'un jour,
"N'outrage pas ce jour, lorsque tu parles d'elle . . ."

et les Stances à la Malibran.

— Elle ne connaît que Musset et Lamartine, m'a dit un jour maman. J'avoue qu'elle a assez bon goût. Mais, tout de même, il y en a d'autres.

Où a-t-elle appris tout cela? Je me suis hasardée, une fois, à le lui demander; elle ne m'a répondu que par un long regard, qui me réduisit à néant.

"Eh quoi, moucheronne, disait ce regard, ne sais-tu pas où s'apprennent les beaux poèmes?" Peut-être que sa mère en récitait aussi, en faisant son ménage . . .

— Non, maman, je ne laverai pas la vaisselle. Je ne veux pas couper l'herbe sous les pieds de madame Dunies. Elle ne m'aime déjà pas tant.

— Des idées! Pourquoi ne t'aimerait-elle pas?

— Je l'ignore.

Un silence. Maman soupire, secoue la tête d'un air excédé, ce qui a pour effet de détruire l'ordonnance à la fois simple et compliquée de sa coiffure. Puis:

— Crois-tu, mais là sérieusement, crois-tu que tu manques d'affection, chez nous?

— Cette question!

Je devrais me jeter dans ses bras; peut-être l'aurais-je fait, mais ils ne se sont pas ouverts pour me recevoir. Mère n'est pas démonstrative. Son amour pour moi, elle le cache; elle le cache si bien qu'il m'arrive, parfois, d'en douter . . . Et, à certains jours, j'en aurais tant besoin . . . Ainsi, ce soir . . .

— Allons! Je pense que nous avons fait, pour toi, tout ce qu'il fallait. Tu es aussi bien vêtue que la plupart de tes compagnes, Sophie exceptée. Mais elle!

Mère a un geste significatif.

— Tu comprends, ses parents sont dans le bain. Ils ont tous les vêtements au prix de gros, ce qui est appréciable. Et puis, leur fortune ne date pas d'hier.

— Et la nôtre?

— La nôtre? . . .

Sourcils froncés, elle me regarde et je peux lire une lueur d'amusement dans ses yeux.

— Notre fortune? . . . Mais elle n'existe pas. Nous sommes presque pauvres. Les parents de ton père n'étaient que d'humbles paysans, arrivant de leur Savoie natale . . . Les miens, il est vrai . . .

Elle se redresse:

— Les miens étaient tout de même fonctionnaires, et mon père touchait une belle retraite des Chemins de Fer. Mais quoi! A sa mort, il ne nous laissa rien.

— De sorte que je n'aurai pas de dot?

— C'est cela qui t'inquiète? Sois rassurée, tu en auras une. Oh! Pas de quoi séduire le fils d'une famille régnante: ils se montrent si exigeants, à ce qu'on prétend . . .

— Je verrais très bien Jacques de Virens sur un trône, le sceptre en main, dis-je.

Elle éclate de rire.

— Charmant! Et dire que tu apprendras peut-être, un jour, que c'est un godelureau qui n'a pas le sou.

— Pas le sou! . . . Mais, oui, il n'a pas le sou et n'en fait aucun mystère. Son père a dévoré leur patrimoine au jeu. Mais Jacques est courageux; il en gagnera un autre.

— Un autre quoi? dit maman qui essuie machinalement, avec une peau de chamois, les sculptures du buffet.

— Un patrimoine. Tu sais, quand nous serons mariés, nous ne vous abandonnerons pas à la solitude. Nous sortirons ensemble, tous les dimanches . . .

Je vois, en pensée, ces dimanches futurs: ils ressembleront singulièrement à ceux de maintenant. Et je mens. Je sais très bien qu'il me faudra de la nouveauté, d'autres pays, d'autres ciels, et des mots jamais entendus.

(à suivre)



Ce peut être une entrée . . . un légume accompagnant veau ou poulet . . . une salade froide. Petits pois, oignons, concombre, crème sure forment ici un quatuor magnifique. Cuits à point dans très peu d'eau bouillante salée, égouttés avec soin, les légumes fumants ou refroidis sont arrosés de crème sure au goût, puis servis immédiatement.

SI VOUS PARTEZ EN VOYAGE



"Demandez-le moi par le Coeur de Jésus, mon très aimable Fils"

Marie de l'Incarnation nous raconte elle-même dans quelles circonstances elle fut initiee à la dévotion au Sacré-Coeur, grâce à la révélation que lui en fit le Père Eternel. "Une nuit, écrit-elle, que je lui représentais cette grande affaire (l'extension du règne du Christ), je connus par une lumière intérieure que sa divine Majesté ne m'écoutait pas . . . Cela piqua mon coeur et mon esprit d'une angoisse extrême, accompagnée d'humiliation . . . Je me consommais à ses pieds, je m'abîmais au centre de ma bassesse à ce qu'il plût à sa divine Bonté de mettre en moi ce qu'il lui plairait davantage à ce qu'il m'exauçât en faveur de mon Epoux. Lors, j'expérimentai un écoulement et un rayon divin en mon âme qui fut suivi de ces paroles: Demande-moi par le Coeur de Jésus, mon très aimable Fils: c'est par lui que je t'exaucerai et t'accorderai tes demandes . . ." La sainte Ursuline n'oublia jamais cette recommandation divine. Elle mit le Coeur de Jésus au centre de sa prière. Elle se fit l'ardent apôtre de la dévotion au Sacré Coeur auprès de ses compagnes au monastère des Ursulines, ainsi que ses élèves et le public en général.

Nous avons besoin de réveiller en nous cette dévotion essentielle du christianisme, et plus pratique que jamais. Notre Seigneur confiait à sainte Marguerite Marie que l'appel lancé par lui au monde en faveur d'une dévotion ardente à son Divin Coeur constituait le dernier effort de son amour pour sauver le monde. Le démon, qui a presque réussi à se faire oublier de nos jours, a réussi cet autre tour de force à faire oublier également par bien des gens la dévotion au Sacré Coeur, quand ils ne la méprisent ou ne la rejettent pas.

C'est à la base même du christianisme que Satan s'attaque ainsi. Et il le sait. Le culte du Sacré Coeur est le culte du Verbe Incarné, par qui tous doivent passer "pour aller au Père". L'objet particulier de la dévotion est l'amour symbolisé par le coeur divin. Culte personnel du Christ, religion d'amour: quel meilleur résumé de la religion fondée par le Sauveur?

Pendant le mois de juin, faisons-nous un devoir d'approfondir et de réchauffer notre dévotion au Coeur de Jésus, à l'exemple et sous le regard de Marie de l'Incarnation.

Emile GERVAIS, S.J.

"Le monde est un", tel était le livre d'un récit de voyage de Wendell Wilkie, candidat défait à la présidence des Etats-Unis, voilà plusieurs années. Il voulait dire que les moyens de communications se sont multipliés à tel point que tous les humains peuvent se rendre rapidement et facilement à n'importe quel coin de la terre.

Ils sont rares les gens qui n'aiment pas les voyages. Autrefois, on se contentait d'en rêver. Aujourd'hui, c'est devenu possible. D'un jour à l'autre, nous pouvons avoir l'occasion de partir, que ce soit pour New York, la Sibérie ou les îles troublantes du Pacifique.

Pour les femmes, l'un des plus grands problèmes qui compliquent le départ, c'est la question des vêtements. On ne s'habille pas de la même façon pour aller en Floride ou sur la côte nord du St-Laurent. Le costume qui convient pour l'avion sera peut-être un peu léger sur le paquebot transatlantique. De plus, il faut bien penser aux bagages qui devront être conçus de telle façon qu'ils ne pèsent pas trop lourd. Il faut bien se conformer aux directives des lignes aériennes et on ne doit pas oublier que les porteurs ne seront pas présents dans les pays éloignés où l'on ignore le confort américain de nos gares. Mais nous devrons toujours paraître à notre avantage, porter des vêtements frais et propres. Comment concilier tout cela?

Peu de femmes ne seront pas appelées à voyager, un jour ou l'autre, quand ce ne serait que pour accompagner le mari à un congrès. Mais les déplacements coûtent assez cher. Faudra-t-il, avant chaque départ, faire une râfle dans les magasins?

La femme qui rêve de voyages devrait toujours avoir dans sa garde-robe des vêtements pratiques, à usage multiple, tenant peu de place et ne se froissant pas et qu'elle puisse jeter dans une mallette à quelques heures d'avis.

Une amie, grande voyageuse, m'a un jour expliqué son système. Dans un tiroir de sa commode, elle a une trousse de voyage qui contient tous les objets de toilette indispensables, en des contenants de polythène, soigneusement scellés à l'aide d'un ruban de cellophane. Dans un petit sac fourre-tout, elle a placé un pyjama et un poignoir en tricot de nylon de couleur sombre et des pantoufles pliées dans un petit sac. Elle y ajoute un imperméable ultra-léger et un foulard de tête. Cela pare aux escales imprévues.

Un tailleur de coupe confortable, en tweed pas trop lourd, se porte sous un manteau de lainage qui peut convenir à toutes les saisons. Des jupes, des blouses, des chandails, un ou deux ensembles de tricot complètent sa garde-robe. Pour le soir, un fourreau de soie noire très souple et des escarpins de satin. Avec un petit sac de perles, des bijoux brillants et de longs gants soyeux, roses, or, bleu pâle ou blancs, la voyageuse est assez élégante pour une soirée de gala à l'opéra de Paris.

Quand on voyage, on doit laisser à la maison les étoles de vison, les robes froufroutantes et tous les vêtements délicats et fragiles. On doit songer qu'il n'est pas question d'épater les voisins ou de rivaliser avec sa meilleure amie. Mais, pour sa satisfaction personnelle, il convient d'être toujours correctement vêtue, de teintes sobres et neutres qu'on relèvera de quelques accessoires variés.

On a conseillé souvent aux voyageuses de faire leurs malles le plus judicieusement possible puis, quand on a tout placé, de les défaire et d'enlever la moitié de ce qu'on y a placé. Je pourrais ajouter que pour l'argent qu'on apporte, on doit faire exactement le contraire: quand on a bien calculé la somme, la doubler, car il faut compter sur l'imprévu. Puis, lorsqu'on n'a pas apporté beaucoup de choses, on pourra, à la fin du voyage, quand le carnet de chèques n'est pas trop amaigri, se procurer quelques délicieuses frivolités: toiles brodées, sacs à main, bijoux, et même un petit modèle "boutique", copié de chez Dior, ma chère.

Vous rêvez de voyages? Votre tour viendra. Mais commencez dès maintenant à vous y préparer quand vous achetez vos toilettes de la saison. N'achetez que des choses pratiques, seyantes, s'harmonisant bien les unes aux autres et qui soient d'un entretien facile. C'est à ceux qui sont préparés à l'accueillir que l'occasion s'offre. Ensuite, vous n'aurez qu'à répondre à l'appel du large!

Claire ROY.

Le but de l'éducation est d'apprendre à l'homme à s'élever lui-même lorsque d'autres auront cessé de l'élever. — GUIZOT.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Beau sourire et dents saines

Si vous prenez vos repas à heure fixe, si vous mâchez bien (et que vos menus ne soient pas composés exclusivement de purée et de hamburger!), si vous évitez les bonbons, surtout le soir, si vous ne grignotez pas de biscuits toute la journée, si vous ne cassez pas de noix avec vos dents, vous devez avoir des dents saines et solides, donc jolies.

Votre dentiste, que vous irez tout de même voir tous les trois mois, enlèvera le tartre qui se forme malgré tout, surtout si vous fumez, et, pour satisfaire votre coquetterie, il poncera vos dents.

Tout le monde alors remarquera l'éclat de votre sourire, encore plus que lorsque vous étrennerez un nouveau rouge à lèvres.

Un Eskimau attend impatiemment sa fiancée. Au bout d'un certain temps, il sort son thermomètre et dit en colère:

— A moins vingt-cinq, si elle n'est pas ici, je m'en vais.

Pour réussir les oeufs pochés, choisissez les oeufs de forme ronde et de taille moyenne, plongez-les une seconde à l'eau bouillante pour coaguler légèrement le blanc. Cassez les oeufs dans de l'eau bouillante vinaigrée et procédez comme d'habitude.

Ce qu'on dit: J'ai une belle machine, un gros char.

Ce qu'on doit dire: J'ai une auto, une voiture.

Pour faire disparaître une tache de jus de tomate sur un tissu lavable, éponger la tache avec de l'eau froide, la frotter avec de la glycérine et la laver à l'eau savonneuse. Finir avec un bon rinçage.

Un jeune homme qui était en train de remplir une demande d'emploi fut un peu embarassé par cette question: "Marié combien de temps?" Il hésita quelques secondes puis répondit: "Vingt-quatre heures par jour".

Une jeune fille peut, sans blesser son ami, lui laisser entendre qu'il est temps qu'il se retire en jetant un coup d'oeil sur l'horloge tout en disant: "Je regrette mais maman n'aime pas que j'entretienne qui que ce soit après telle heure. J'espère que vous reviendrez prochainement.

Une formule de salutation en France est: Comment vous portez-vous?"; en langue anglaise on dit: "Comment êtes-vous?", mais en Egypte on demande: "Comment suez-vous?"

Quelques gouttes de citron dans l'eau ordinaire font un dentifrice excellent, enlevant non seulement le tartre, mais parfumant l'haleine.

Le juge: "Vous avez commis ce cambriolage avec une habileté consommée: vous êtes manifestement un expert en la matière."

Le prisonnier: "Oh! monsieur le juge, vous être trop flatteur."

Pour nettoyer les marmites brûlées, les remplir d'eau froide additionnée de gros sel, 1 c. à thé par chopine. Faire bouillir, puis laisser refroidir. Ce procédé est spécialement bon pour les articles en aluminium.

Une promesse que les candidats ne font jamais: Respecter les promesses qu'ils font à leurs électeurs. D'autant plus vrai qu'une promesse est comme une aiguille, facile à prendre mais difficile à tenir.

Ne les humiliez jamais!

Rien de plus sensible que l'amour-propre de l'enfant; rien de plus aigu que son besoin d'être jugé favorablement, d'être apprécié de ceux qui le connaissent, d'être présenté aux étrangers sous son meilleur jour.

Punir un enfant, en lui faisant publiquement honte de sa conduite, est une faute grave, susceptible de provoquer de redoutables conséquences: peut-être une révolte intérieure; peut-être aussi un sentiment de haine à l'égard de la personne qui châtie malencontreusement, sentiment dont on ne peut jamais être assuré qu'il ne laissera pas de trace.

C'est toujours seul à seul avec l'enfant qu'il faut examiner sa conduite, lui adresser les observations nécessaires, lui infliger la punition méritée. Et, au cours de ce règlement privé, ne l'obligeons jamais à demander pardon. Sachons obtenir qu'il répare sa faute, qu'il la rachète, qu'il présente des excuses si la politesse l'exige, mais, pour le pardon, attendons qu'il le sollicite de lui-même. S'il le fait spontanément, il n'en conservera aucune blessure d'orgueil.

Gardons-nous aussi de cette habitude qu'ont certains parents de révéler à autrui, en présence de l'enfant, ses défauts, ses défaillances ou ses faiblesses. L'enfant, diminué ainsi aux yeux des autres et aux siens, — cela sans contre-partie aucune — risque d'être entraîné à faire un complexe d'infériorité dont il aura peut-être grand mal à se débarrasser plus tard. Dans d'autres cas (ce qui n'est pas moins dangereux), il pourra fort bien être amené à prendre la résolution de se conduire désormais selon sa réputation au lieu de chercher à donner de lui une opinion toujours plus favorable.

L'enfant a généralement à coeur de répondre à l'idée qu'on se fait de lui, à l'idée qu'on donne de lui, à mériter la confiance qu'on met en lui. Au lieu de froisser son amour-propre, sachons discrètement mettre ce sentiment au service du but vers lequel nous désirons peu à peu conduire les jeunes êtres que nous élevons.

Marguerite REYNIER.

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous s'il vous plaît me dire quels jours étaient les 11 novembre 1937, 30 décembre 1939, et le 1er février 1943? Merci. — CURIEUSE.

R. — Il me fait plaisir de vous renseigner, chère "Curieuse". Le 11 novembre 1937 était un jeudi, le 30 décembre 1939 un samedi et le 1er février 1943 un lundi.

* * *

Q. — Ma petite fille, âgée de 12 ans, a beaucoup de goût pour le dessin. Dans nos écoles de campagne, où l'institutrice a plusieurs grades, il ne reste pas beaucoup de temps pour le dessin. Ma fillette prend des leçons de musique, en plus du programme, et il n'est guère possible, sans lui causer un surcroît de fatigue, de lui faire suivre un cours de dessin par correspondance. J'avais pensé qu'il existait peut-être une école donnant des cours abrégés, ou élémentaires pendant les vacances. Je sais que ce temps n'est pas long, mais ce serait mieux que rien. Pensez-vous qu'une telle école existe? Où puis-je m'adresser? Je m'excuse de la peine que je vous cause et vous remercie des renseignements que vous pourrez me donner et vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués. — POUR UNE FILLETTE AIMANT DESSINER.

R. — Je vous félicite, chère Madame, de vouloir procurer à votre enfant, les moyens de développer son talent. Je crois savoir qu'il se donne des cours de dessin et de peinture au mois de juillet et j'ai écrit pour avoir des renseignements. Dès que je les recevrai, je les publierai immédiatement. Même avec un cours d'un mois, votre petite fille aura assez de connaissances des principes de base pour pouvoir travailler par elle-même au cours de l'année. Comme vous n'habitez pas très loin de la ville, elle pourra peut-être s'inscrire à certains cours qu'on donne le samedi pendant l'année scolaire.

* * *

Q. — Croyez-vous qu'il soit vrai que les personnes qui ont les yeux bruns soient plus intelligentes que les autres? On me l'affirme, mais je ne le crois pas . . . et pour cause.

YEUX BLEUS!

R. — Tel que l'"habit ne fait pas le moine", la couleur des yeux n'a rien à voir avec l'intelligence de l'individu. Ne vous en faites pas à cause de ces affirmations sottes qui sont sans doute le résultat de l'envie ou de la jalousie. Avez-vous mieux réussi dans vos études, dans les affaires en amour, etc., que la personne aux "yeux bruns", naturellement, qui vous a fait ces déclarations? C'est le petit monstre aux "yeux verts" qui parle par la bouche de votre ami(e).

* * *

Q. — Mon cousin doit se marier prochainement et nous sommes invités aux noces. Nous ne connaissons pas encore sa fiancée et je me demande s'il ne serait pas préférable d'envoyer notre cadeau au cousin. Votre opinion me serait très utile et je vous remercie des conseils dont j'ai déjà profité. LOUISON.

R. — Les cadeaux de noces sont toujours envoyés à la future mariée quelques jours au moins avant la cérémonie. Je n'aime pas la coutume qui semble vouloir se généraliser chez certaines gens, d'apporter leurs cadeaux à la noce. Cela cause de graves inconvénients en plus de toute la confusion qui règne déjà.

* * *

Q. — J'ai 18 ans et je suis assez bien de ma personne, mais mes sourcils se rejoignent. On me dit que si je les épilent, cela peut être nuisible à ma vue. Je dois avouer que je ne vois pas comment cela pourrait arriver, mais je ne voudrais pas commettre d'imprudence. Merci. — JEANNE.

R. — Il n'y a aucun danger pour la vue à épiler les sourcils, mais il faut tout de même y mettre beaucoup de soin. Si on se blessait, on risquerait l'infection. N'enlevez que les poils superflus en ayant soin de bien garder la ligne naturelle. Dieu merci, la mode ne veut plus de cette affreuse ligne minuscule qui défigurait, il y a quelques années, même les plus beaux visages.

* * *

Q. — Je vois venir les jours ensoleillés avec une émotion qui frise le désespoir. Voici mon problème: j'ai beaucoup de taches de rousseur dans la figure et sur les bras. Celles-ci ne paraissent à peu près pas en temps ordinaire, mais dès qu'arrive la belle saison elles foncent sensiblement. Que faire pour prévenir ce mal? — MERCI.

R. — Défrisez, défrisez, je vous prie, ma très très jeune amie! Du moins, j'espère que vous l'êtes. N'allez pas tomber dans le désespoir pour si peu. Vous n'avez qu'à éviter de trop vous exposer aux rayons directs du soleil et vous procurer dans n'importe quel magasin où l'on vend de bons cosmétiques, une crème spéciale pour les taches de rousseur.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une formule pour prévenir l'aggravation meurtrière

par le Dr Adrien Ploutte

Comme tout le monde vous avez soif de bonheur, mais comme presque tout le monde vous ne faites rien pour conserver votre santé. Vous savez pourtant qu'elle est un des principaux attributs du bonheur! Certes, vous êtes intelligent, mais vous n'avez pas l'intelligence de la santé et vous négligez de prendre les précautions élémentaires qui, dans une multitude de cas, vous éviteraient la maladie et l'accident.

Sans doute, il n'existe pas de formule magique pour vous éviter la maladie. Et pourtant je vous en propose une qui saurait prévenir l'aggravation de votre maladie. Quelle est cette formule merveilleuse? Consulter le médecin dès le moment où vous constatez que vous ne vous portez pas aujourd'hui aussi bien qu'hier. Si vous adoptiez cette formule, je puis vous assurer que la tuberculose, le diabète, l'arthrite, le cancer, les maladies du coeur, etc., auraient moins de victimes à leur tableau de morbidité et de mortalité. Pour quelques dollars dépensés au plan de la prévention, vous n'auriez pas à dépenser cinquante ou cent dollars et plus au chapitre de la guérison. Et vous auriez moins de souffrances à endurer et moins d'ennuis! Pensez-y bien, messieurs-dames, et vous reconnaîtrez à la longue que ce conseil vaut son pesant d'or, de platine et de diamant!

Le grand malheur du Canadien moyen, c'est que, sentant bien que tout ne tourne pas rond dans son organisme, il néglige de voir le médecin qui, par un diagnostic précoce et par un traitement approprié, offrirait à son malade prévoyant la chance de ne pas se jeter dans les bras d'une aggravation qui peut mettre sa vie en péril! Que choisissez-vous? Le retour à la santé grâce aux directives de la science ou la perte parfois définitive de cette santé, à cause de votre négligence, quel est votre choix?

* * *

Il faut se mettre en tête qu'il en coûte toujours moins cher pour prévenir que pour guérir. On y pense trop tard quand on a une maladie qui s'est aggravée — par notre faute — au point qu'elle est devenue incurable ou presque!

* * *

Les plus grands médecins du Canada, des Etats-Unis, de la France et du monde ne font pas de miracles. Mais ils peuvent effectuer des guérisons quasi miraculeuses, quand ils ont la collaboration des malades qui remplacent la négligence et l'apathie par la prudence, la prévoyance et le gros bon sens!

* * *

Voir le médecin dès que ça ne va pas aussi bien qu'auparavant. Voilà la formule qui vous éviterait et des dépenses et des souffrances, mais sur mille Canadiens, combien auront le bon esprit et la sagesse de l'adopter? C'est pourtant une affaire de gros bon sens et une affaire de salut!

La cathédrale de Lanchow a été rasée

HONG KONG — La cathédrale de Lanchow (province du Kansu, Chine communiste) n'existe plus. Elle a été rasée par décision des autorités communistes. Pour quelles raisons? Certains pensent que le sanctuaire gênait le développement de la cité. D'autres estiment que la mission de Lanchow a été anéantie par la persécution et que les autorités marxistes ont estimé que la cathédrale n'avait plus sa raison d'être.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 9

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ATTENTION VOUS QUI DESIREZ augmenter vos revenus durant les vacances! Familex vous offre la possibilité de vendre une ligne complète de produits domestiques, nécessités pour la ferme. Bonnes conditions 30 jours d'essai. FAMILEX, Dépt. J. 198, 1600, Delorimier, Montréal.

MADAME PELLETIER, téléphone CEdar 3-5618, désire annoncer qu'elle est à la disposition de ses clients pour couture et retouches. 8-1005-9C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F.

ON DEMANDE — Assistante dentaire bilingue possédant diplôme du grade XI ou XII. Signaler: CHapel 7-1126 ou ALpine 3-1780. 9-1048-11C.

ON DEMANDE POUR 15 JUIN demoiselle pour travail domestique à St-Boniface. Très bon salaire. Chambre et pension; salle de bain. Vacances payées. Emploi permanent. S'adresser à Boîte 1061, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, ou signaler ALpine 6-1259 après 5 h. 9-1061-T.F.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT 3 GARDES-MALADES DIPLOMEES pour un hôpital de 25 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire: $313. Chambre et pension, $45 par mois. Vacances — trois semaines payées. Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'administrateur, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. 8-1017-12C.

RENOVATION ET REPARATIONS DE TOUTES SORTES. Revêtement, lambris de toutes sortes. Trottoirs, perrons et entrées de béton. Téléphoner ou venir directement au bureau J. & L. Improvements, 675, rue Archibald, St-Boniface, et demander M. R. Jolicoeur. Téléphones: bureau, CHapel 7-8361, résidence, CHapel 7-9109. 7-973-10C.

ON DEMANDE JEUNES HOMMES célibataires et intelligents, de plus de 25 ans, pour apprendre le service d'ambulance. Doivent posséder diplôme de l'Ambulance St-Jean, permis de chauffeur du Manitoba et très bien connaître la ville. Emploi permanent pour personne qualifiée. S'adresser à Boîte 1030, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 9-1030-9C.

JEUNE HOMME, 21 ANS, DESIRE COMPAGNON DE VACANCES environ même âge pour 2 premières semaines de juillet au bord de l'eau. Partageraient dépenses. S'adresser à Boîte 1026, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 9-1026-9C.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267 rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5872. 49-757-T.F

A LOUER — Norwood. Logis non-meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. $77. Signaler: CEdar 3-6404. 8-1006-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces et petite cuisine. Broche pour poêle. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1379. 8-1015-9C.

A LOUER — St-Boniface. Joli logis: 3 grandes pièces. Dans immeuble-appartement moderne. Place de stationnement avec prise de courant gratis. Usage de lessiveuse et sécheuse. $85. S'adresser à Devriendt Apartments, 335, avenue Provencher (appt. 2). Téléphone: CEdar 3-1237. 1-788-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis privé: 3 grandes pièces très propres. Libre immédiatement. Stationnement. Adultes de préférence. $55. Signaler: WHitehall 3-9924. 4-883-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 ou 4 pièces meublées. Libre: 1er juin. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-6010 ou WHitehall 3-4642 après 4 h. 6-951-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 505, rue Langevin. Logis: 3 pièces avec salle de bain. Cuisine meublée. Complètement privé. 1er étage. Possession: 1er juin. Signaler: CEdar 3-4309. 8-1010-9C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Près hôpital. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4757. 7-975-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 pièces. 1er étage. Entrée et salle de bain privées. Poêle, réfrigérateur. Décorera au goût. Signaler: CEdar 3-5588. 9-1042-9C.

A LOUER — Transcona. Logis, 2e, 2 chambres à coucher, salon, salle de bain privée. Cuisine brochée pour poêle. Gaz. Pour couple retiré. A proximité église française et autobus. $60. Signaler: CAstle 2-8749. 9-1052-9C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Avec ou sans pension. Près arrêt d'autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 9-1043-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement privé. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Libre: 1er juin. Enfants bienvenus. Signaler: CEdar 3-5500 après 6 h. 7-981-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Dans duplex, 2e étage. Très grand logis: 5 pièces. Presque neuf. Entrée privée. Près école et centre d'achats. Réfrigérateur et poêle si désiré. $112. Signaler: CHapel 7-6436. 7-967-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 2 pièces. Salle de bain privée. Pour 2 personnes. Signaler: CHapel 7-6367. 7-969-9C.

A LOUER — St-Boniface. Précieux-Sang. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme. $23. Libre: 15 juin. Signaler: CHapel 7-6082. 7-985-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée, avec ou sans pension. Pour hommes. Signaler: CHapel 7-7907. 9-1053-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Chauffé. Poêle et réfrigérateur. S'adresser à 109, rue Marion, ou signaler: GLobe 3-7454, entre 6 h. et 8 h. 9-1035-9C.

A LOUER — St-Boniface. 1 chambre avec petite cuisinette non-meublées. Très propre. Près basilique, autobus et magasin, etc. Libre: 15 juin. S'adresser à 535, rue Langevin. 9-1023-9C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour 1 homme. Signaler: CHapel 7-1745. 9-1036-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. Libre: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-1829 entre 3 h. et 8 h. p.m. 9-1037-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-6688. 9-1028-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Despins. Garage. Signaler: WHitehall 3-2107 après 6 h. 9-1027-9C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Possession: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-3671. 9-1040-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis de 3 et 4 pièces. Poêle et réfrigérateur fournis. S'adresser à Banque Canadienne Nationale ou signaler: CHapel 7-1986. 9-1034-11C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-3759. 9-1062-9C.

ON DESIRE LOGIS MODERNE: 4 ou 5 pièces. 1er étage. Salle de bain et entrée privées, ou bungalow. Norwood, St-Boniface ou St-Vital, près Norwood. Signaler: CEdar 3-5103. 9-1060-9C.

A VENDRE — Jolies robes neuves pour fillettes de 2 à 10 ans. Prix d'aubaine. S'adresser à 580, avenue Elgin, Winnipeg. Téléphone: SPruce 4-8549. 9-1050-T.F.

A VENDRE — Ameublement de salle à manger, 8 pièces. Bon état. Signaler: GRover 5-8627. 8-1013-9C.

A VENDRE — "Pontiac" 1950. Bon état. Un seul chauffeur. S'adresser à 205, rue Dumoulin, St-Boniface. Signaler: CEdar 3-2171. 9-1047-T.F.

A VENDRE — Brûleur à huile "Miller" avec contrôles et réservoir de 250 gallons. Prix: $60. Signaler: CEdar 3-2027. 8-1021-9C.

A VENDRE — 48 paires, bas nylon, $2.49. Vendu comme rejet du moulin. La paire: 25c. Ciseau 8", chrome, 25c. Catalogue illustré de 10,000 articles, gratis. Schaefer Ltée., Drummondville, Qué. 8-1018-10C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel. Bungalow: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4326. 9-1038-10C.

A VENDRE — St-Vital, 33, rue Guay. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Signaler: CHapel 7-5187. 9-1001-9C.

A VENDRE — La Salle. Lots dans village, 50' x 150'. A $500. S'adresser M. O. Lagacé. Téléphone: Sanford 317-6. 9-1029-9P.

A VENDRE — Terre: 125 acres, toutes en culture. Bonnes bâtisses. Près chemin Dawson. Contrat: 6,000 livres et vaches. S'adresser à Gustave Manaigre, Dufresne. Téléphone: Lorette 387. 9-1039-9C.

A VENDRE — Maison moderne et aussi roulotte (trailer). S'adresser à Paul Joyal, Ste-Agathe. Téléphone: 32. 9-1031-9C.

A VENDRE — St-Boniface, blvd Dollard. Maison: $9,000. $2,000 comptant. Pas d'agent. Signaler: CEdar 3-3313. 9-1032-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 396, rue Desautels. Poêle et réfrigérateur. En bon état. Signaler: CEdar 3-1837. 9-1059-9C.

A VENDRE — Près église et école Précieux-Sang. Grande maison de revenu. Pas d'agents. Signaler: CEdar 3-5457. 9-1057-10C.

A VENDRE — Près Académie St-Joseph. Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Signaler: CEdar 3-2523. 8-1012-9C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de rapport. S'adresser à 257, avenue Hamel. 7-993-9C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 logis. Complètement loués. Revenu mensuel: $274. Chauffage: gaz, eau chaude. Soubassement à la grandeur. Prix: $15,000. $4,000 comptant. Signaler: CEdar 3-2620. 7-970-11C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7803. 39-383-T.F

A VENDRE — Zenon Park, Sask. Centre canadien-français. Epicerie moderne, bon chiffre d'affaires. Chauffage: gaz naturel. Cause de vente: décès du propriétaire. S'adresser à Mme Armand Lalonde, Zenon Park, Sask. 6-942-9C.

A VENDRE — Entre 2 grand-routes: 7 acres de terrain. Maison: 5 pièces, sur lot bien boisé. Garage double et atelier. Droit de passage à la rivière. Bon puits, beau verger. Signaler: GLobe 3-0388. 6-944-9C.

MAISON A VENDRE DANS VILLAGE DE LA BROQUERIE — Chemin principal. Endroit tranquille. Autres bâtisses. Libre: 1er juin. Pour régler succession. S'adresser à M. Louis-J. Granger, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5203. 8-1000-10P.

A VENDRE — St-Vital. ½ rue de l'école Ste-Marie et du centre d'achats. Bungalow: 11 ans, 3 chambres à coucher de bonnes dimensions. Grands salon et cuisine. Prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-3674. Pas d'agents, s.v.p. 8-1020-9C.

A VENDRE — St-Boniface, plein centre, près de toutes commodités, duplex: 4 et 4 avec salles de bain. Belle apparence. Stuc. Soubassement cimenté. Chauffage neuf: huile. Lot: 122' x 32'. Revenu mensuel: $150. Comptant requis: $4,500. Termes faciles pour balance. Signaler: CEdar 3-4077 ou écrire à Boîte 1046, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 9-1046-11C.

ON DEMANDE
Une institutrice pour l'école élémentaire du District scolaire de St-Labre. 24 élèves. Grades: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. S'adresser à Jean Girardy, sec., St-Labre, Man. 9-1025-12C.

ON DEMANDE
Pour le District scolaire St-Thomas, village, deux instituteurs ou institutrices, bilingues. Grades (1 et 2) et (3, 4, 5). Ecole moderne de quatre classes. Salaire selon l'échelle établie dans l'Unité d'Oxbow. S'adresser à Jean Carrière, sec., Storthoaks, Sask. 9-1033-10C.

ON DEMANDE
Pour l'école Consolidée de St-Lazare, numéro 2366, trois institutrices bilingues pour enseigner les grades 2, 4 et 5. Salaire selon l'échelle établie par le Département d'Education. S'adresser à: Geo. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man. 8-1016-9C.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée pour le District scolaire Dupont, no 2288, pour l'année '62-'63. Douze élèves. Grades 1 à 8. Nous avons logis moderne attenant à l'école. Chauffage automatique: huile, téléphone et service d'autobus quotidien. Salaire: $400 de plus que l'octroi du gouvernement. Pour renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 927. 8-1004-13C.

ON DEMANDE
2 instituteurs bilingues pour le District scolaire Craig Siding, no 2031, école Craig Siding, 1½ mille du village, une vingtaine d'élèves. Ecole Sainte-Rita, une quinzaine d'élèves. Grades 1 à 8 dans chaque école. Salaire selon qualifications. Pour renseignements, s'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Rita, Man. 7-994-9C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifiés pour enseigner les grades 4, 5, 6. Environ vingt élèves. Salaire selon qualifications. Pour tous renseignements, s'adresser à Raymond Labossière, sec.-trés., St-Léon, Man. 6-931-T.F.

ON DEMANDE
Le District scolaire séparé Mathieu, no 6, sollicite demandes pour positions comme professeurs aux grades élémentaires et un pour grades XI et XII. Au moins un instituteur de préférence. Capacité d'enseigner le français serait un avantage. Salaire: $2,700-$7,200. S'adresser, en mentionnant expérience, certificat possédé, âge et tous détails concernant l'enseignement ainsi que l'adresse du dernier surintendant, à R. S. Kirkpatrick, sec.-trés., Laflèche, Sask. 9-1045-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école catholique bilingue de Zenon Park, Sask., où il y a 14 professeurs, dont 4 enseignent les grades 9 à 12, un principal (homme) qui enseignera les sciences et mathématiques des grades 11 et 12. Un professeur (homme) pour le grade 9 avec échange de sujets. 1 professeur pour grade 7 ou 8 (homme). S'adresser à René-E. Fortier, Zenon Park, Sask. 7-976-9C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE, No 14, invite
des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices d'écoles secondaires, pas nécessairement bilingues, pour des positions au personnel des Ecoles Secondaires de la Division. On requiert: 1 professeur de Science, 3 professeurs pour d'autres sujets déterminés avec les Principaux. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Man. 6-927-9C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20
requiert pour l'année 1962-63 une institutrice bilingue qualifiée, qui pourrait préférablement enseigner aussi la dactylographie, pour l'école secondaire à Elie.
Salaire d'après l'échelle des salaires
Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à Oris-J. Aquin, sec.-trés., boite 88, Elie, Man., ou téléphonez: Central d'Elie No 2. T.F.

On demande
Institutrice qualifiée bilingue pour l'école Pinkerton, no 1074.
16 élèves.
Grades 1 à 7, pour l'année 62-63.
SALAIRE selon l'échelle établie.
S'adresser à Louis Lecoq, sec., Treherne, Man. 7-919-9P.

ON DEMANDE
1 instituteur ou 1 institutrice qualifiés pour grade 9 à l'Institut Collégial de St-Pierre. 1 titulaire de grade 11 pour Institut Collégial de St-Jean-Baptiste qui enseignerait les matières suivantes: composition et littérature anglaises, histoire 11, français 11 et histoire 9. Salaire selon échelle. Pour toute autre information, écrire ou téléphoner au secrétaire-trésorier, Division de la Rivière-Rouge, St-Pierre, téléphone 111. 7-965-9C.

ON DEMANDE
Pour l'Unité de Moose Jaw, no 22,
Coderre, un instituteur français et catholique pour partager les sujets avec deux autres dans les hauts grades.
Courvel. Principal pour une école séparée de deux classes, pas de hauts grades. Catholique et français. Salaires: $2,700 à $7,200, plus allocations pour principal.
Adresser demandes en anglais, spécifiant expérience, certificat et nom du dernier surintendant, à Moose Jaw School Unit, no 22, 501, rue Ominica ouest, Moose Jaw, Sask. 9-1024-11C.

ON DEMANDE
Pour l'école de Willow-Bunch, Sask.
(19 classes)
A. 2 instituteurs ou institutrices qualifiés — certificat standard ou professionnel — pour le secondaire.
Sujets à enseigner:
Mathématiques (IX et X)
Sciences
Anglais
Français (A.C.F.C.)
Salaire selon l'échelle établie
B. 2 instituteurs ou institutrices pour l'école primaire: grades 2 à 5. Français de l'A.C.F.C.
S'adresser à M. G. Verhelst, principal, Willow-Bunch, Sask. 9-1041-10C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE, No 14 invite
des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices d'écoles secondaires, qualifiés, pas nécessairement bilingues pour des positions au personnel des Instituts Collégiaux de la Division: 1 à l'Institut Collégial de St-Norbert pour enseigner les Mathématiques; 1 à l'Institut Collégial de Lorette pour enseigner les Sciences; 1 à l'Institut Collégial de La Broquerie pour enseigner la Littérature et la Composition, ainsi que d'autres sujets selon arrangement avec le Principal; 2 à l'Institut Collégial de Ste-Anne pour enseigner les Sciences au grade 9, ainsi que le Français et d'autres sujets, selon arrangement avec le Principal.

Cédule de salaire en vigueur en 1961-62:

Classe	Minimum	Maximum
3	$3,500.00	$5,100.00
4	$4,300.00	$7,200.00
5	$4,700.00	$8,000.00
6	$5,100.00	$8,800.00
7	$5,800.00	$9,700.00

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. On négocie présentement un nouveau contrat. Pour plus amples informations, s'adresser par écrit ou téléphoner à M. S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Man. 6-927-9C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Laurent — Chalet d'été. 2 chambres à coucher. Prix: $1,000 seulement.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

Norwood — Maison de revenu. 15 ans. Bel emplacement. 4 pièces modernes pour propriétaire, plus revenu mensuel: $120. $17,800.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. Prix réduit: $19,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
9-1051-9C.

A VENDRE

St-Boniface — Près piscine et parc. Maison: 1½ étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Soubassement complet. Aubaine à $10,700, montant raisonnable comptant. Balance assumée par propriétaire.

Norwood — Rue Horace. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Tapis mur à mur. Fenêtres: aluminium. Garage. $12,200 à termes faciles.

Rue Dumoulin — Bungalow: 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement complet. $12,600 à termes faciles.

Norwood — Près Précieux-Sang. Bungalow: 4 pièces. 15 ans. Chauffage: huile. Idéale pour couple. $4,000 comptant. Balance à termes.

Rue Bertrand — Près hôpital. Triplex. Entrées privées. 1 logis: 5 pièces, 2 de 3. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude. Revenu mensuel: $265. Garage double. $10,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Rue Aulneau. Bungalow: 5 pièces. Chauffage: huile. $10,200 à termes.

Norwood — Epicerie et viande. Chiffre d'affaires mensuel: $6,000. Marchandise, environ $6,000. Loyer mensuel: $125. Prix pour fixtures: $8,000, à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
9-1064-9C.

Mme L.-E. Dion, présidente de la Ligue Féminine Catholique, Conseil diocésain de St-Boniface, fit connaître dans son rapport, lu à l'assemblée du lundi 28 mai, que deux nouveaux conseils avaient été organisés, donnant au diocèse 30 conseils, dont 1,182 membres; qu'au cours de l'année écoulée, la Ligue avait insisté sur le recrutement des membres, et en particulier sur l'éducation, pour laquelle elle avait dépensé $10,700; que les membres avaient fourni 12 pour cent de plus d'heures de services bénévoles aux cliniques, hôpitaux, etc., dépensant pour le bien-être social $4,870, et que les différents conseils avaient recueilli la jolie somme de $38,300.

A cette assemblée, tous les membres de l'exécutif furent réélus: Mme Dion, présidente; Mmes Marcel Laurendeau et Thomas Wishart, vice-présidentes; Mme Dorothy Montpetit, secrétaire; Mme A. G. Doll, correspondante; Mme Peter Lasko, trésorière.

A VENDRE

Ste-Anne — Près village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Puits artésien, eau chaude et froide, plus 6 acres de terrain. Le tout: $4,000.

Ste-Anne — 168 acres. Maison moderne: 28' x 24'. 6 pièces. Plomberie complète. Etable: 32' x 50'. 100 acres en culture. Autobus pour écoliers. Le tout: $15,000.

Magasin — Epicerie, plus bureau de poste si désiré. 35 milles de Winnipeg. Echangerait sur propriété de ville ou ???. $13,600 avec réfrigérateur et contenu du magasin, plus logis attenant.

Terres à vendre dans districts canadiens-français.

J. CARRIERE REALTY
133, rue Taché
Téléphone: GLobe 2-1422
9-1055-9C.

A VENDRE

ST-BONIFACE — $8,500
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Près hôpital. Gaz. Garage. $1,500 comptant.

15 MILLES DE WINNIPEG
Centre canadien-français. Magasin général. Accessoires pour valeur de $8,000 et plus. Grand terrain. Chiffre d'affaires annuel: $100,000. Logis: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près de bonnes écoles et bons chemins. $25,000 à termes.

ST-BONIFACE — $13,500
Duplex: 5 et 3. Nouvellement décoré. Taxe: $165 seulement. $2,000 comptant. Balance comme loyer.

LA SALLE — Plein prix: $4,700
Grande maison: 5 pièces. Eau chaude et froide. Grand lot. Près église.

NORWOOD — $2,000 comptant
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près Précieux-Sang. Seulement $11,500.

ST-BONIFACE — $15,000 comptant
Immeuble-appartement: 8 logis avec stationnement. Très bonne location. 9 ans. 10% et plus sur placements faciles. Balance: une hypothèque.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
9-1065-9C.

A VENDRE

ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND
Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.

RUE GRANDIN
St-Boniface — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500. termes faciles.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

ILE-DE-CHENES
280 acres toutes en culture. 5 graineries. $75 l'acre, à termes.

ST-BONIFACE
Maison: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $9,600.

ILE-DE-CHENES
7 acres de terrain. $2,500 à termes.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
9-1049-9C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-812-T.F

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Rue Ritchot. Bungalow: stuc. 12 ans. 2 chambres à coucher. Une finie au soubassement. Chauffage: gaz. Taxe: $195. Comptant requis: $5,000. Balance à termes.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
9-1063-9C.

A VENDRE

NORWOOD
Bungalow: 4 pièces, stuc. Près chemin Ste-Marie et Holy Cross. Planchers: bois dur. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage. $12,500.

ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces. 13 ans. Chauffage: gaz. Très propre. Garage. Beau parterre. Lot: 33' x 125'. $10,000.

Avons besoin urgent de maisons à St-Boniface et Norwood.

On parle français

S'adresser à
Mme Walberg, Loban Realty
Téléphone: CHapel 7-6049
9-1056-9C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $12,900. $1,800 comptant.

ST-BONIFACE
Maison: 3 logis. Complètement loués. Revenu mensuel: $215. Prix: $23,500. Comptant requis: $4,500. Balance: 1 hypothèque, $125 par mois.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de jeux. Prix: $12,900. $2,800 comptant.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis complètement loués. Prix: $38,000. Comptant requis: $12,000.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
9-1044-9C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $11,900. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 1 en bas avec salle de bain. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Nouvellement décoré. Possession: 1er juillet.

Winnipeg — Rue Alloway. Près hôpital Miséricorde. Maison de revenu: 10 pièces, 6 meublées. Revenu mensuel: $125, 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Près école Provencher. Prix: $18,900. Duplex: 4 et 4. Revenu mensuel: $80. Chauffage: huile, eau chaude. Garage. Comptant requis: substantiel.

St-Norbert — 2 lots bien situés. 55' x 147'. Prix pour les deux: $4,500.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 4 pièces. $11,900. Salon: 11' x 18'. 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $4,000. Balance portée par vendeur.

Ste-Anne-des-Chênes — Village. Maison: 4 pièces sur 3 acres de terre. Prix complet: $1,200 comptant.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
9-1058-9C.

Une messe quotidienne à Lourdes pour le Concile

LOURDES — Son Exc. Mgr Théas vient d'annoncer qu'à partir du 31 mai, la messe vespérale de six heures de l'après-midi sera dite tous les jours, dans les sanctuaires de Lourdes, pour le deuxième Concile du Vatican. Pendant la période des pèlerinages, elle a lieu chaque jour dans la basilique St-Pie X. Après les pèlerinages, elle est célébrée dans la crypte, toujours à six heures de l'après-midi.

AVIS PUBLIC
A vendre — Au village de Ste-Anne, un lot de 83' x 150' avec bâtiment qui servit autrefois de garage et de poste à essence. Des soumissions cachetées devront être présentées avant le 11 juin prochain au secrétaire-trésorier, Municipalité rurale de Ste-Anne, et l'on n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.
Roger Smith,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ste-Anne.